

15

Education et science

501-1301

# Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail

# Premiers résultats de l'enquête longitudinale 2013



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la statistique OFS**

Neuchâtel 2015

La série «Statistique de la Suisse»  
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)  
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

# Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail

## Premiers résultats de l'enquête longitudinale 2013

**Rédaction** Fabian Gfeller, Alain Weiss

**Editeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

<b>Editeur:</b>	Office fédéral de la statistique (OFS)
<b>Complément d'information:</b>	Alain Weiss, tél. 058 463 68 21, Section Système de formation
<b>Auteurs:</b>	Fabian Gfeller, Alain Weiss
<b>Réalisation:</b>	Fabian Gfeller, Alain Weiss
<b>Diffusion:</b>	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel tél. 058 463 60 60 / fax 058 463 60 61 / <a href="mailto:order@ bfs.admin.ch">order@ bfs.admin.ch</a>
<b>Numéro de commande:</b>	501-1301
<b>Prix:</b>	14 francs (TVA excl.)
<b>Série:</b>	Statistique de la Suisse
<b>Domaine:</b>	15 Education et science
<b>Langue du texte original:</b>	Français et allemand
<b>Traduction:</b>	Services linguistiques de l'OFS
<b>Page de couverture:</b>	OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Biel/Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com
<b>Graphisme/Layout:</b>	Section DIAM, Prepress/Print
<b>Copyright:</b>	OFS, Neuchâtel 2015 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISBN:</b>	978-3-303-15593-6

# Table des matières

<b>L'essentiel en bref</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>Revenu professionnel</b>	<b>37</b>	
<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>Glossaire</b>	<b>44</b>
<b>2</b>	<b>Description de la base de données</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>Remarques méthodologiques</b>	<b>48</b>
<b>3</b>	<b>Situation professionnelle</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>49</b>
<b>3.1</b>	<b>Taux d'activité</b>	<b>9</b>	<b>Tableaux annexes</b>		
<b>3.2</b>	<b>Taux de chômage au sens du BIT</b>	<b>9</b>	<b>51</b>		
<b>4</b>	<b>Adéquation entre l'emploi et le niveau de formation</b>	<b>14</b>			
<b>5</b>	<b>Situation dans la profession</b>	<b>18</b>			
<b>6</b>	<b>Rapports de travail</b>	<b>24</b>			
<b>6.1</b>	<b>Rapports de travail à durée déterminée</b>	<b>24</b>			
<b>6.2</b>	<b>Taux d'occupation</b>	<b>27</b>			
<b>6.3</b>	<b>Les raisons du temps partiel</b>	<b>32</b>			
<b>6.4</b>	<b>Sur-/sous-emploi</b>	<b>33</b>			

# L'essentiel en bref

La présente publication porte sur l'évolution de la carrière professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles en 2008. Ces dernières ont été interrogées sur leur parcours professionnel un an (2009) et cinq ans (2013) après l'obtention de leur diplôme. Les informations collectées permettent ainsi d'analyser et de comparer l'intégration des diplômé-e-s sur le marché du travail à deux moments différents.

Le taux d'activité correspond à la proportion de personnes actives (personnes qui exercent une activité professionnelle ou qui sont à la recherche d'un emploi) parmi la population des diplômé-e-s des hautes écoles. En 2013, cinq ans après l'obtention du diplôme, la grande majorité des diplômé-e-s des hautes écoles (96%) se trouve sur le marché de l'emploi. Cette proportion est identique à celle observée en 2009, un an après l'obtention du diplôme.

Le taux de chômage au sens du BIT, soit la part de personnes sans emploi par rapport aux personnes actives, a diminué pendant les premières années d'activité. Un an après l'obtention du diplôme, 5,3% des personnes ayant obtenu un master dans une haute école universitaire (HEU) étaient sans emploi, contre 2,3% seulement en 2013. Pendant la même période, le taux de chômage est passé de 3,3 à 1,4% chez les titulaires d'un doctorat, et de 3,6 à 1,7% chez les titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée (HES). En revanche, il n'y a pas de variation significative du taux de chômage chez les personnes diplômées d'une haute école pédagogique (HEP): déjà très bas une année après l'obtention du diplôme (0,4%), il se situe au même niveau cinq ans après (0,6%).

Au cours de la phase d'entrée dans la vie professionnelle, les personnes diplômées des hautes écoles sont plus ou moins fortement touchées par le chômage suivant la région dans laquelle elles résident. Un an après l'obtention du diplôme, les taux de chômage en région lémanique (7,1%) et au Tessin (5,1%) étaient supérieurs de 3 à 5,5 points de pourcentage à ceux observés en Suisse orientale (1,6%) et dans la région de Zurich (2,3%).

Quatre ans plus tard, en 2013, certaines différences

régionales persistent (Tessin: 2,8%; Suisse orientale: 0,6%), même si toutes les grandes régions affichent des taux de chômage plus faibles qu'en 2009.

La part des personnes qui occupent un poste pour lequel un diplôme d'une haute école est requis est restée stable pour l'ensemble des diplômé-e-s entre 2009 et 2013. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les titulaires d'un bachelor HEU ou HES exercent plus rarement une activité professionnelle nécessitant un diplôme d'une haute école (resp. 65 et 72%) que les titulaires d'un master HEU (85%), d'un doctorat (93%) ou d'un diplôme HEP (93%).

A l'exception des titulaires d'un diplôme HEP, chez qui la proportion de cadres est marginale une année (3%) comme cinq ans (4%) après l'obtention du diplôme, la part des employés exerçant une fonction dirigeante a nettement augmenté entre 2009 et 2013 pour tous les niveaux d'examen. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les titulaires d'un doctorat enregistrent la plus grande proportion de cadres (46%).

Chez les diplômé-e-s d'une HEU, la part des cadres est la plus importante dans les groupes de domaines d'études Sciences économiques (doctorat: 75%; master: 53%) et Sciences techniques (doctorat: 66%; master: 48%). Parmi les titulaires d'un bachelor HES, il en est de même dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (66%) ainsi que Economie et services (54%).

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les femmes occupent dans l'ensemble plus rarement que les hommes des postes de cadres. Cependant, ces différences ne concernent que quelques groupes de domaines d'études et domaines d'études: les Sciences humaines et sociales (hommes: 34%; femmes: 25%) et les Sciences économiques (hommes: 59%; femmes: 40%) en ce qui concerne les titulaires d'un master HEU et les domaines d'études Architecture, construction et planification (hommes: 72%; femmes: 48%) ainsi que Economie et services (hommes: 58%; femmes: 48%) pour ce qui est du niveau bachelor HES.

La proportion de diplômé-e-s des hautes écoles qui occupent un emploi à durée déterminée diminue au fur et à mesure des années. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les titulaires d'un bachelor HES affichent le taux d'emplois à durée déterminée le plus faible (6%). Cette valeur est la plus importante parmi les titulaires d'un master HEU ou d'un doctorat (respectivement 27% et 33%). La proportion élevée de postes à durée déterminée chez les titulaires d'un master HEU ou d'un doctorat est en grande partie due à la poursuite de carrières académiques, ainsi qu'aux formations de médecin spécialiste suivies par les diplômé-e-s en médecine.

Entre 2009 et 2013, le pourcentage de personnes diplômées des hautes écoles employées à temps partiel est resté très stable. Les titulaires d'un bachelor HES sont les seuls à être significativement plus nombreux à travailler à temps partiel cinq ans après l'obtention du diplôme (34%) qu'un an après (26%). Avec près d'une personne sur deux travaillant à temps partiel, les diplômé-e-s d'une HEP enregistrent le taux le plus élevé. Indépendamment du type de haute école et du niveau d'examen, les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes. Les différences liées au sexe sont particulièrement marquées entre les femmes (55%) et les hommes (19%) titulaires d'un bachelor HES. Ces dernières sont aussi souvent observées au niveau des domaines d'études. Dans les domaines où de telles différences ont pu être observées, les écarts semblent s'être renforcés au fil du temps, notamment parce que cinq ans après l'obtention du diplôme, les femmes sont plus nombreuses à réduire leur taux d'occupation que les hommes pour des raisons familiales. Il apparaît en effet d'une part que les personnes ayant des enfants, plus particulièrement les femmes, travaillent plus souvent à temps partiel que celles qui n'en ont pas, et d'autre part que les femmes invoquent plus souvent la garde des enfants et la responsabilité du foyer pour expliquer leur activité à temps partiel.

Le revenu professionnel annuel brut, extrapolé sur un emploi à temps plein (médiane), a augmenté entre la première et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme. Cette hausse des revenus oscille entre 14% (titulaires d'un diplôme HEP) et 24% (titulaires d'un master HEU). Cinq ans après l'obtention du diplôme, les titulaires d'un doctorat touchent un revenu de l'ordre de 105'000 francs, les titulaires d'un master HEU de 95'000 francs, les titulaires d'un diplôme HEP de 91'300 francs, et les titulaires d'un bachelor HES de 90'400 francs. Les titulaires d'un bachelor HEU enregistrent les revenus professionnels les plus bas, avec 85'700 francs.

# 1 Introduction

L'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles fournit des informations détaillées sur les processus d'insertion professionnelle des personnes diplômées. Ces dernières sont interrogées à deux reprises, une première fois une année et une seconde cinq ans après la fin des études. L'enquête fournit ainsi un instantané de la situation professionnelle des diplômé-e-s à différents moments de leur carrière et permet d'étudier non seulement la transition immédiate entre la fin des études et l'entrée dans le monde du travail, mais également l'évolution de la situation professionnelle au cours des cinq premières années de vie active.

L'observation des premières années de carrière des diplômé-e-s des hautes écoles est particulièrement utile, car elle donne des informations d'une part sur les processus d'insertion professionnelle et les difficultés d'accès à l'emploi et permet d'autre part d'observer dans quelle mesure ces difficultés persistent ou au contraire s'atténuent dans le moyen terme.

Ce rapport se base sur les données collectées auprès des personnes diplômées en 2008. Elles ont été interrogées une première fois en 2009, puis une seconde en 2013. Les indicateurs présentés dans cette publication sont également disponibles sous forme de tableaux sur Internet à l'adresse [www.graduates-stat.admin.ch](http://www.graduates-stat.admin.ch).

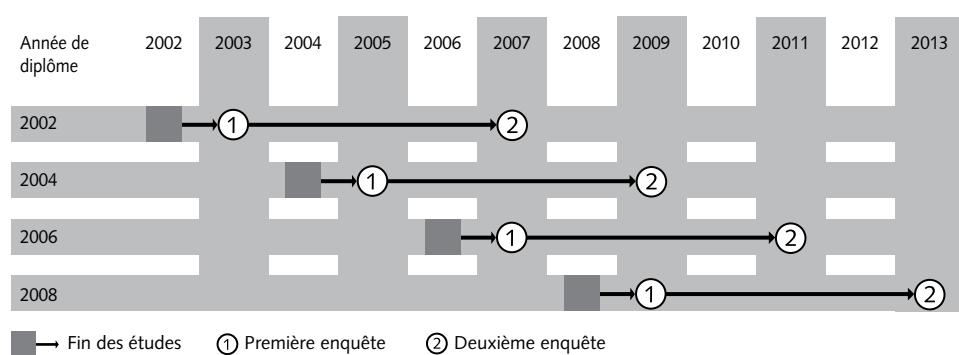
## 2 Description de la base de données

Dans le cadre de l'enquête suisse auprès des personnes diplômées des hautes écoles, toutes les personnes diplômées d'une haute école universitaire (HEU), d'une haute école spécialisée (HES) ou d'une haute école pédagogique (HEP) sont interrogées sur l'évolution de leur carrière professionnelle et sur la formation qu'elles ont suivie depuis l'obtention de leur diplôme. Cette enquête a lieu tous les deux ans. Il s'agit d'une enquête exhaustive, qui est menée auprès de toutes les personnes qui ont fini avec succès leurs études dans une haute école suisse (bachelor, master, licence, diplôme, examen d'Etat ou doctorat)<sup>1</sup> durant une année paire. Depuis 2002, les personnes qui ont participé à l'enquête réalisée une année

après la fin des études sont interrogées une deuxième fois quatre ans plus tard (cf. G 2.1).

Parmi les 19'356 personnes contactées dans le cadre de la seconde enquête de 2013, 12'794 ont rempli le questionnaire (cf. T 2.1). Rapporté à l'ensemble de la cohorte de 2008, qui était constituée de 36'297 personnes, le taux de réponse s'élève à 35%. Chez les titulaires d'un doctorat et d'un master HES, les taux de réponse sont inférieurs à la moyenne en raison de la participation plus faible enregistrée dans le cadre de la première enquête. Afin de garantir l'applicabilité des résultats statistiques à l'ensemble des diplômé-e-s des hautes écoles malgré les réponses manquantes, les données ont été pondérées.

**Conception de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles G 2.1**



© OFS, Neuchâtel 2015

**T2.1 Taux de réponse de la cohorte des personnes diplômées en 2008**

		Cohorte 2008	Première enquête 2009	en % de l'univers de base	Deuxième enquête 2013	en % de l'univers de base
Total		36 297	19 356	53%	12 794	35%
HEU	Bachelor	8 604	5 324	62%	3 455	40%
	Master	11 357	6 015	53%	4 133	36%
	Doctorat	3 140	1 340	43%	893	28%
HES	Bachelor	9 560	4 872	51%	3 218	34%
	Master	58	24	41%	15	26%
HEP	Diplôme d'enseignement	3 578	1 781	50%	1 080	30%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>1</sup> Les personnes qui ont achevé un programme post-grade ou une formation continue dans une haute école (p. ex. MAS, CAS, DAS) ne sont pas interrogées.

En 2008, la situation était encore très hétérogène concernant la mise en place du système d'études échelonné (bachelor/master). Alors que dans certaines HES deux tiers des diplômé-e-s avaient déjà obtenu un bachelor au lieu d'un diplôme, dans d'autres, cette proportion n'était encore que de 7%. En outre, dans les HES, les premiers master ont également été décernés en 2008. Cependant, comme les filières de master étaient encore nombreuses à être en cours d'élaboration dans les HES, ces derniers ne constituaient encore qu'une très faible partie des titres délivrés. Dans les HEU en revanche, la part que constituaient les master par rapport aux diplômes était déjà importante, bien qu'elle soit variable selon la haute école et le groupe de domaines d'études considéré.

Pour faciliter la lecture des chapitres suivants, les principales dimensions d'analyse sont présentées ci-dessous:

– Type de haute école:

Le type de haute école distingue les universités et les hautes écoles polytechniques fédérales (hautes écoles universitaires: HEU), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP).

– Niveau d'examen:

Au sein des HEU, la licence, le diplôme, le master et l'examen d'Etat sont considérés comme des niveaux d'examen équivalents et regroupés sous le terme «master». Les titulaires d'un bachelor et d'un doctorat sont traités à part.

Dans le cas des HES, les niveaux diplôme et bachelor sont considérés comme équivalents et regroupés sous le terme «bachelor HES». Compte tenu du nombre encore très faible de master délivrés dans les HES en 2008, ce niveau d'examen n'est pas traité dans cette publication.

Les différents diplômes délivrés par les HEP sont regroupés sous la catégorie «diplôme d'enseignement».

– Groupe de domaines d'études HEU et domaines d'études HES:

La nomenclature usuelle du système d'information universitaire suisse (SIUS) s'applique ici. Les résultats sont présentés au niveau des groupes de domaines d'études pour les HEU et au niveau des domaines d'études pour les HES.<sup>2</sup> Ceux-ci se réfèrent à l'état en 2013.

Parmi les personnes qui ont obtenu un bachelor d'une HEU en 2008, 75% ont entrepris des études de master dans la même année. Sur les deux ans qui suivent l'obtention du bachelor, cette proportion atteint 85%.<sup>3</sup> L'effectif des titulaires d'un bachelor HEU qui ont intégré le marché de l'emploi une année environ après la fin des études est de ce fait relativement réduit, ce qui limite les possibilités d'analyse. Pour cette raison, les résultats des analyses réalisées au niveau des groupes de domaines d'études ne peuvent être présentés que pour les titulaires d'un bachelor en Sciences humaines et sociales ainsi qu'en Sciences économiques.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, voir glossaire.

<sup>3</sup> Cf. OFS (2010), Baromètre de Bologne, p.6.

# 3 Situation professionnelle

La description de la situation professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles repose sur deux indicateurs du marché du travail. Le premier est le taux d'activité, qui reflète la part des personnes actives sur la totalité des personnes diplômées des hautes écoles.<sup>1</sup> La population des personnes actives se compose des personnes actives occupées et des chômeurs au sens du Bureau international du Travail (BIT). Le deuxième indicateur est le taux de chômage au sens du BIT<sup>2</sup>, qui reflète la proportion de personnes sans emploi dans la population active. La comparaison du taux de chômage un an et cinq ans après l'obtention du diplôme informe sur l'évolution de l'intégration des personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail.

## 3.1 Taux d'activité

### Plus de neuf diplômé-e-s sur dix se trouvent sur le marché du travail

Dans les premières années après l'obtention du diplôme, le taux d'activité des diplômé-e-s des hautes écoles est très élevé, ce qui signifie que la grande majorité des personnes diplômées en 2008 se trouve sur le marché du travail, que ce soit un an (2009: 96%) ou cinq ans après la fin des études (2013: 96%) (cf. TA3.1.1 en annexe). Cinq ans après l'obtention du diplôme, le taux d'activité ne varie que faiblement selon le type de haute école et le niveau d'examen. Seuls les titulaires d'un bachelor HEU affichent un taux d'activité comparativement bas de 93%. Les femmes titulaires d'un bachelor HES, d'un diplôme HEP ou d'un doctorat sont un peu plus rarement disponibles que les hommes sur le marché du travail (entre 2,3 et 3,3 points de pourcentage). Il n'y a en revanche aucune différence liée au sexe parmi les titulaires d'un bachelor HEU ou d'un master HEU. D'autres informa-

tions concernant le taux d'activité sont présentées en annexe (cf. TA3.1.1).

#### Taux d'activité

Le taux d'activité se calcule de la manière suivante: nombre de personnes actives/nombre de personnes diplômées x 100.

#### Personnes actives

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT.

#### Chômeurs au sens du BIT

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et de l'OCDE et à la définition d'EUROSTAT.

## 3.2 Taux de chômage au sens du BIT

Pour beaucoup de diplômé-e-s des hautes écoles, l'entrée dans le monde du travail n'est ni automatique ni immédiate et il est parfois difficile, pour elles, de trouver un premier emploi. A travers l'analyse du taux de chômage, ce chapitre montre quelle est la part des diplômé-e-s qui sont sur le marché de l'emploi mais qui n'ont pas trouvé de place de travail.

### Cinq ans après l'obtention du diplôme, les problèmes d'insertion sont généralement surmontés

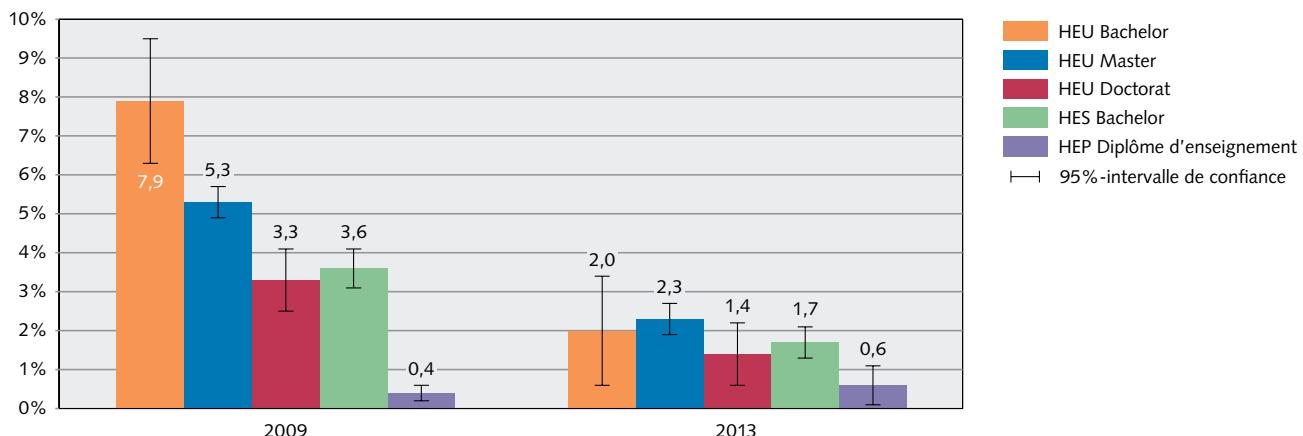
Comme le montre le graphique G3.2.1, cinq ans après l'obtention du diplôme, les difficultés liées à la recherche de travail sont généralement surmontées. En 2013, le taux de chômage des titulaires d'un bachelor HEU ayant obtenu leur diplôme en 2008 est de 2% (2009: 7,9%), celui des titulaires d'un master HEU de 2,3% (2009: 5,3%), celui

<sup>1</sup> Les titulaires d'un bachelor qui ont entrepris des études de master après l'obtention de leur diplôme ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'activité.

<sup>2</sup> Pour une meilleure lisibilité, la formulation «au sens du BIT» n'est plus explicitement mentionnée dans le texte qui suit.

**Taux de chômage au sens du BIT des diplômé-e-s des hautes écoles  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2008**

G 3.2.1



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

des titulaires d'un doctorat de 1,4% (2009: 3,3%) et celui des titulaires d'un bachelor HES de 1,7% (2009: 3,6%). Les titulaires d'un diplôme HEP sont les seuls pour lesquels le taux de chômage n'a pas diminué entre les deux relevés. Ce taux était cependant déjà très faible un an après l'obtention du diplôme (2009: 0,4; 2013: 0,6%).

**Taux de chômage au sens du BIT**

Le taux de chômage au sens du BIT se calcule de la manière suivante: nombre de chômeurs au sens du BIT / nombre de personnes actives x 100.

**Taux de chômage des titulaires d'un diplôme HEU:  
fort recul du taux de chômage en Sciences humaines  
et sociales**

Cinq ans après la fin des études, il y a relativement peu de différences entre les groupes de domaines d'études au niveau du taux de chômage des diplômé-e-s d'une HEU. Indépendamment du niveau d'examen, les taux de chômage des diplômé-e-s en Médecine et pharmacie et en Sciences techniques sont les plus faibles (entre 0% et 0,8%). A l'inverse, les personnes diplômées en Sciences exactes et naturelles affichent les taux de chômage les plus élevés (3,8% pour les titulaires d'un master et 3,5% pour les titulaires d'un doctorat).

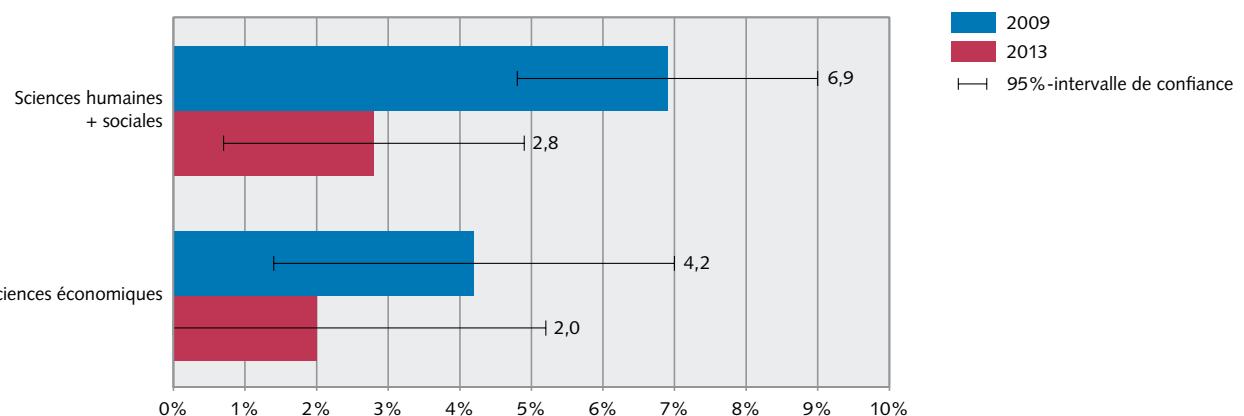
La comparaison de la situation un an et cinq ans après l'obtention du diplôme, montre que le taux de chômage a diminué pour l'ensemble des diplômé-e-s des hautes écoles et dans tous les groupes de domaines d'études. Cependant, compte tenu de la largeur des intervalles de confiance, il n'est souvent pas possible de parler de variations statistiquement significatives. Il apparaît néan-

moins que la situation des titulaires d'un master HEU en Sciences humaines et sociales s'est nettement améliorée, les chiffres étant passés de 8,5% à 2,8% (cf. G 3.2.3). Les titulaires d'un doctorat de ce groupe de domaines d'études ont eux aussi enregistré une diminution significative du taux de chômage, de 2,9% à 0,5% (cf. G 3.2.4).

**La totalité des titulaires d'un bachelor HES  
en Architecture, construction et planification sont  
intégrés sur le marché du travail**

Entre 2009 et 2013, le taux de chômage des titulaires d'un bachelor HES a aussi tendanciellement diminué (cf. G 3.2.5). La diminution est particulièrement importante pour les personnes diplômées en Design (2009: 8,1%; 2013: 1,9%). Le recul du taux de chômage est également marqué dans les domaines d'études Technique et IT (2009: 4,2%; 2013: 1,2%), Economie et services (2009: 4%; 2013: 2,3%) et Architecture, construction et planification (2009: 2,8%; 2013: 0%).

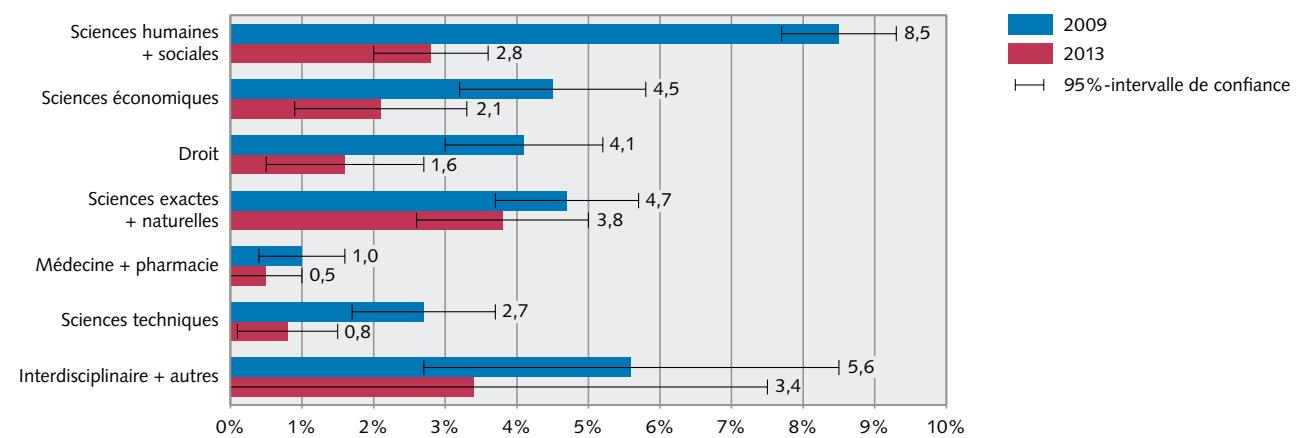
**Taux de chômage au sens du BIT des titulaires d'un bachelor HEU  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2008**

**G 3.2.2**

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

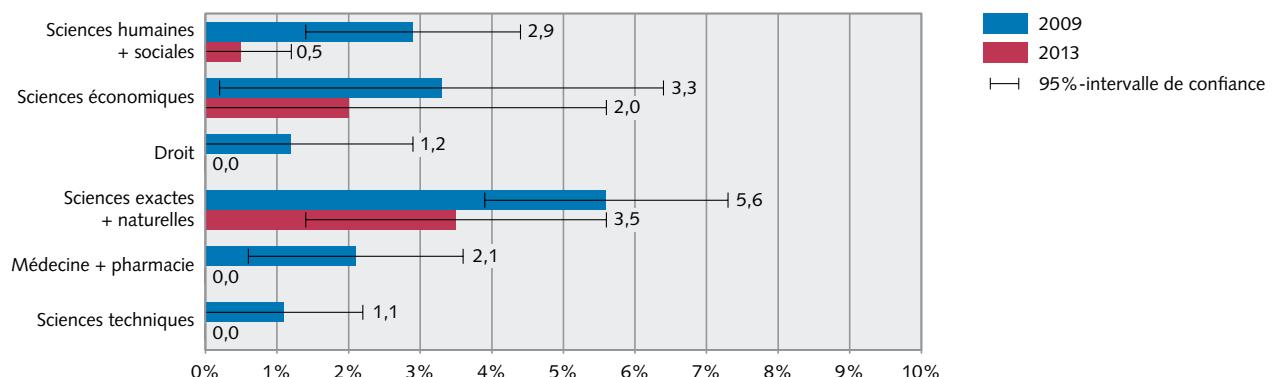
**Taux de chômage au sens du BIT des titulaires d'un master HEU  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2008**

**G 3.2.3**

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**Taux de chômage au sens du BIT des titulaires d'un doctorat  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2008**

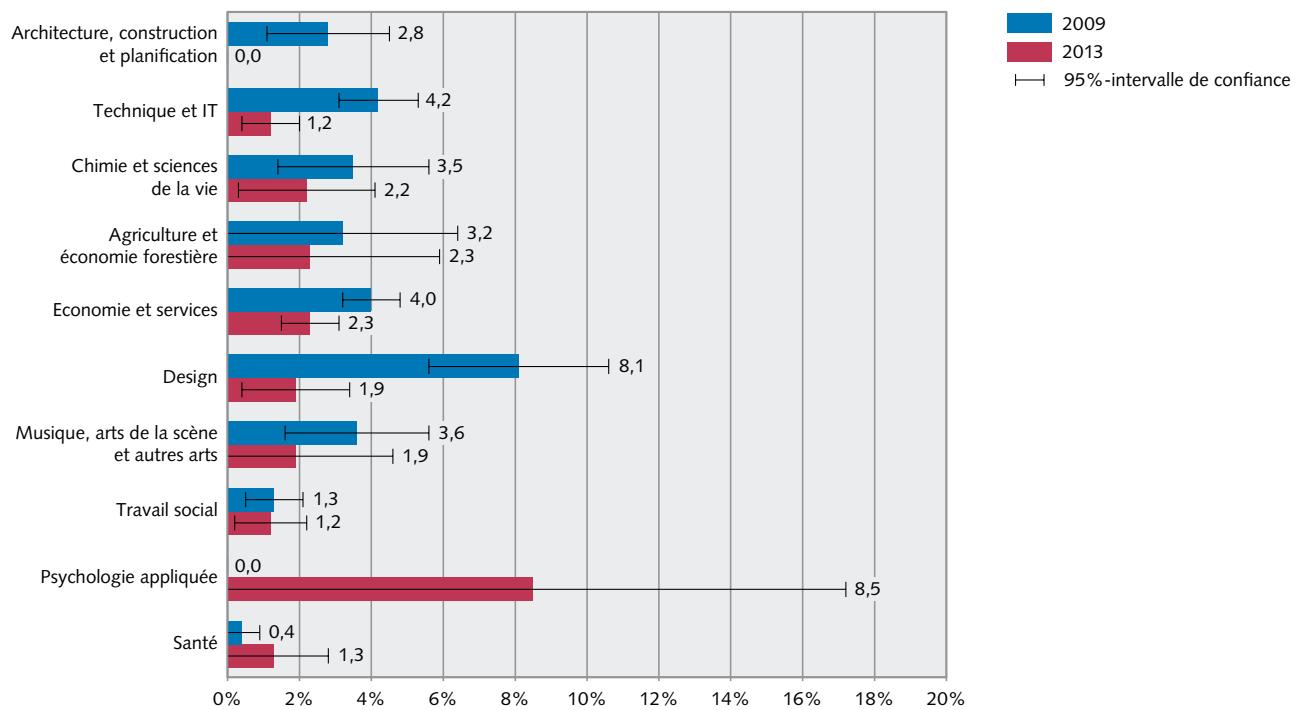
**G 3.2.4**

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**Taux de chômage au sens du BIT titulaires d'un bachelor HES une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, cohorte 2008**

G 3.2.5



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**La grande région de Suisse orientale affiche les taux de chômage les plus faibles cinq ans après l'obtention du diplôme**

Le contexte économique des grandes régions de Suisse<sup>3</sup> peut, dans certaines conditions, avoir une influence sur les chances de trouver un emploi. L'analyse montre que cinq ans après l'obtention du diplôme, le taux de chômage est inférieur à 4% dans les sept grandes régions, quel que soit le type de haute école et le niveau d'examen (cf. T3.2.1). En Suisse orientale, le taux de chômage n'excède pas 0,7%, alors que la situation est plus contrastée dans la Région lémanique et celle du Tessin, où les taux se situent entre 0 et 3,9% (cf. T3.2.1). Dans l'ensemble des grandes régions, le taux de chômage des personnes diplômées est plus faible cinq ans après la fin des études qu'il ne l'était une année après.

**Taux de chômage plus faible parmi les diplômé-e-s des hautes écoles résidant en Suisse que dans la population résidante permanente de Suisse**

Le taux de chômage de la population résidante permanente de Suisse était de 4,3% en 2009 et de 4,4% en 2013.<sup>4</sup> Une année après la fin des études, les personnes diplômées des hautes écoles résidant en Suisse sont touchées par le chômage dans les mêmes proportions (4%). Au fil de leur carrière professionnelle, la grande majorité d'entre elles s'intègre cependant sur le marché du travail. En 2013, cinq ans après l'obtention du diplôme, les personnes diplômées des hautes écoles résidant en Suisse sont beaucoup moins touchées par le chômage (1,7%) que la population résidante permanente de Suisse dans son ensemble.

<sup>3</sup> Pour une définition du terme «grandes régions de Suisse», voir glossaire.

<sup>4</sup> Cf. www.bfs.admin.ch → Thèmes → 03-Travail, rémunération → Chômage et places vacantes → Données détaillées → Chômeurs au sens du BIT

**T3.2.1 Taux de chômage au sens du BIT des diplômé-e-s des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école,  
le niveau d'examen et la grande région du lieu de domicile, cohorte 2008**

		Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-Ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin	Total - CH	étranger
		%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%
Total	2009	7,1	0,8	4,1	0,5	3,2	0,6	2,3	0,4	1,6
	2013	2,7	0,8	1,6	0,5	1,9	0,7	1,4	0,5	0,4
HEU Bachelor	2009	10,4	3,9	5,5	2,4	11,3	5,9	4,9	3,2	4,2
	2013	0,0	0,0	3,5	3,7	**	**	0,0	0,0	**
Master	2009	9,1	1,2	6,2	1,0	3,8	1,0	3,2	0,6	2,5
	2013	3,4	1,2	2,0	0,8	2,0	1,0	1,3	0,5	0,7
Doctorat	2009	5,1	2,4	5,9	2,6	1,2	1,1	2,2	1,3	3,1
	2013	3,9	3,2	0,5	0,8	2,1	2,5	0,4	0,6	0,0
HES Bachelor	2009	6,1	1,3	2,5	0,8	4,3	1,3	1,5	0,6	1,4
	2013	2,1	1,1	1,3	0,7	1,4	1,0	2,5	1,3	0,5
HEP Diplôme d'enseignement	2009	0,5	0,8	0,5	0,4	0,0	0,0	0,3	0,4	0,9
	2013	0,0	0,0	1,1	1,3	2,5	2,4	0,0	0,0	0,0

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

# 4 Adéquation entre l'emploi et le niveau de formation

Un autre indicateur de la qualité de l'intégration sur le marché du travail des diplômé-e-s des hautes écoles présente l'adéquation entre l'activité professionnelle et le niveau de formation. L'adéquation du niveau de formation<sup>1</sup> indique si l'employeur exige un diplôme d'une haute école ou si les indépendants ont besoin d'un tel diplôme pour exercer leur activité.

## Cinq ans après l'obtention du diplôme, quatre diplômé-e-s sur cinq occupent un poste correspondant à leur niveau de formation

Les diplômé-e-s des hautes écoles ayant terminé leurs études en 2008 occupent la plupart du temps un poste adapté à leur niveau de formation cinq ans plus tard. Les personnes ayant obtenu un master HEU (85%), un doctorat (93%) ou un diplôme d'enseignement (93%) occupent plus souvent des postes correspondant à leur niveau de formation que les titulaires d'un bachelor HEU ou HES (HEU: 65%; HES: 72%) (cf. G 4.1).

L'adéquation entre le niveau de formation et l'activité exercée est restée stable au fil du temps. En effet, les dif-

férences constatées une année après la fin des études en fonction du type de haute école et du niveau d'examen persistent cinq ans après.

### Adéquation du niveau de formation

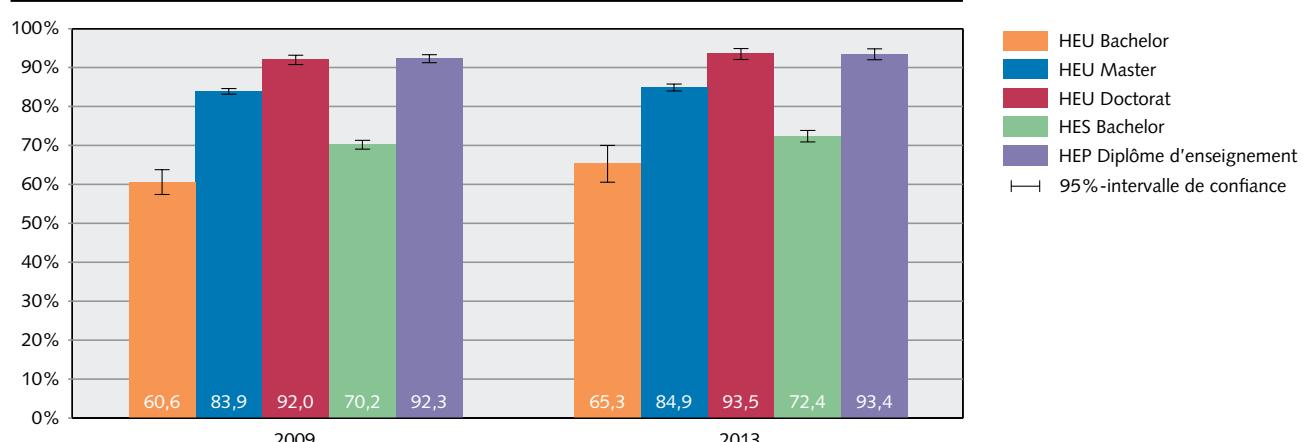
Le calcul de l'adéquation du niveau de formation est réalisé à partir de la question «Un diplôme d'une haute école était-il exigé par votre employeur actuel pour votre activité?». L'adéquation du niveau de formation exprime, parmi l'ensemble des personnes diplômées professionnellement actives, la proportion de celles qui exercent une activité pour laquelle un diplôme d'une haute école est exigé.

### Cinq ans après la fin des études, les titulaires d'un master en Médecine et pharmacie ou en Droit enregistrent la plus forte adéquation

Le graphique G 4.2 montre que pour les titulaires d'un diplôme HEU, l'adéquation varie beaucoup en fonction des groupes de domaines d'études. Cinq ans après l'obtention du diplôme, 63% des titulaires d'un bachelor en Sciences humaines et sociales et 78% des titulaires d'un bachelor en Sciences économiques occupent un emploi

## Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des diplômé-e-s des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2008

G 4.1

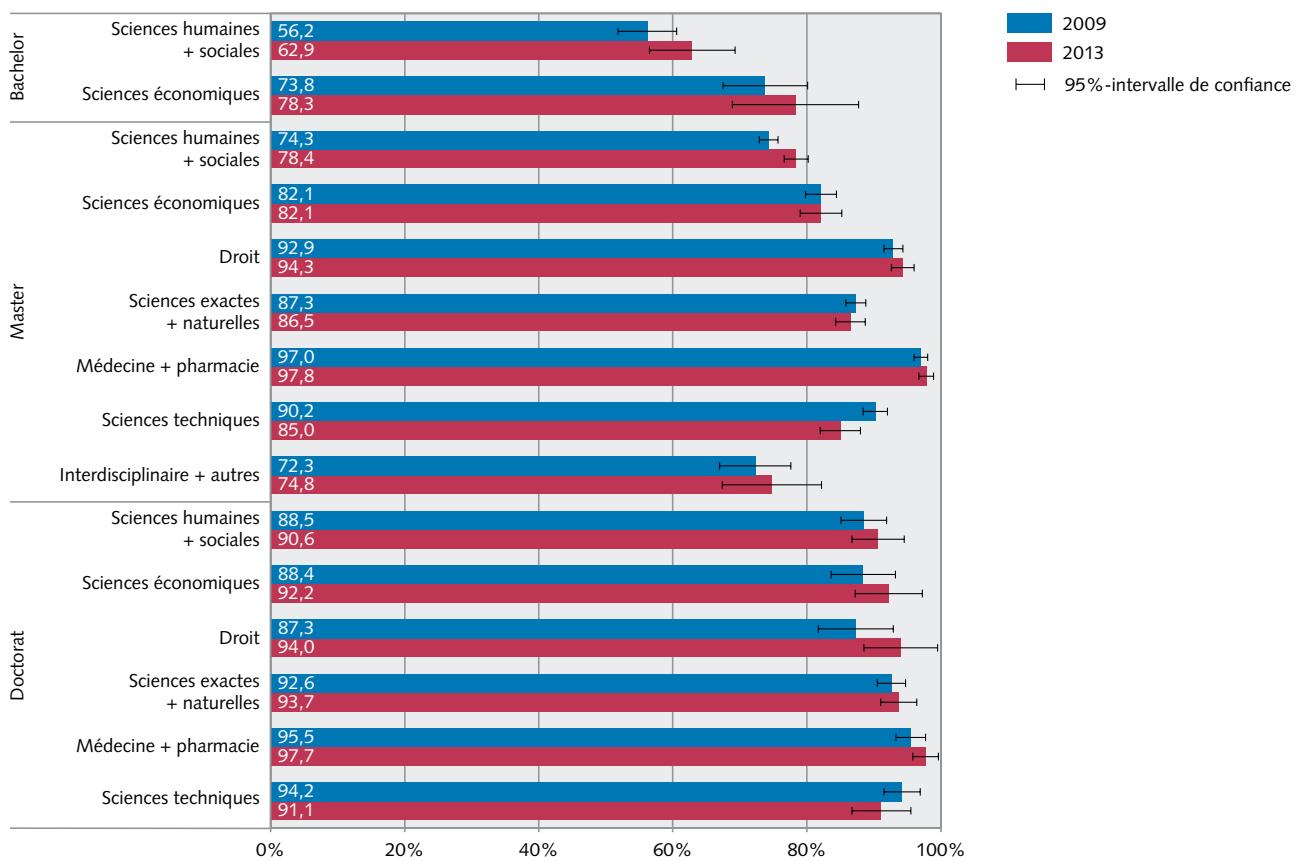


Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>1</sup> Pour des raisons stylistiques, dans les lignes ci-après nous remplacerons l'expression «adéquation au niveau de formation» par le terme adéquation.

**Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des diplômé-e-s  
d'une HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le niveau d'examen et le groupe de domaines d'études, cohorte 2008 G 4.2**



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

adapté à leur niveau de formation. Parmi les titulaires d'un master HEU, les diplômé-e-s en Médecine et pharmacie (98%) et en Droit (94%) occupent le plus souvent un emploi correspondant à leur niveau de formation. Les titulaires d'un master en Sciences humaines et sociales (78%) et ceux du groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres (75%) enregistrent les taux d'adéquation les plus faibles. Pour la plupart des groupes de domaines d'études, l'adéquation est restée stable entre la première et la cinquième année suivant la fin des études. Les seules variations statistiquement significatives constatées concernent les Sciences humaines et sociales (+4 points de pourcentage) et les Sciences techniques (-5 points).

**Cinq ans après l'obtention du diplôme, dans tous les groupes de domaines d'études plus de neuf titulaires d'un doctorat sur dix ont un emploi en adéquation avec leur niveau de formation**

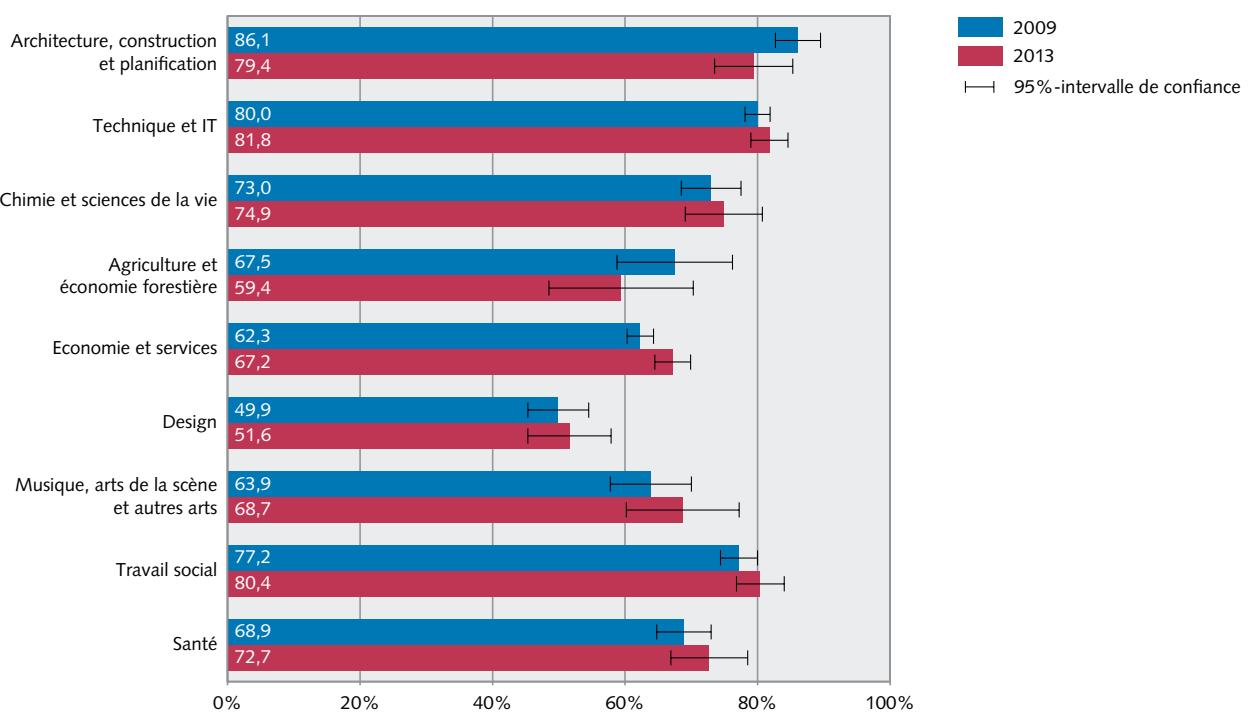
98% des titulaires d'un doctorat en Médecine et pharmacie déclarent avoir une activité professionnelle en adéquation avec leur niveau de formation (soit le pourcentage le plus élevé) tandis que les titulaires d'un doctorat en Sciences humaines et sociales affichent le taux d'adéquation le plus faible, avec tout de même 91%. Il n'y a en outre aucune évolution significative de l'adéquation au fil du temps.

**Pour les titulaires d'un bachelor HES, l'adéquation varie beaucoup suivant les domaines d'études**

Les différences d'adéquation entre les domaines d'études sont particulièrement marquées chez les titulaires d'un bachelor HES (cf. G 4.3). Cinq ans après la fin des études, les diplômé-e-s en Design (52%) affichent le

**Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle  
des titulaires d'un bachelor HES une année et cinq ans après  
l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, cohorte 2008**

G 4.3

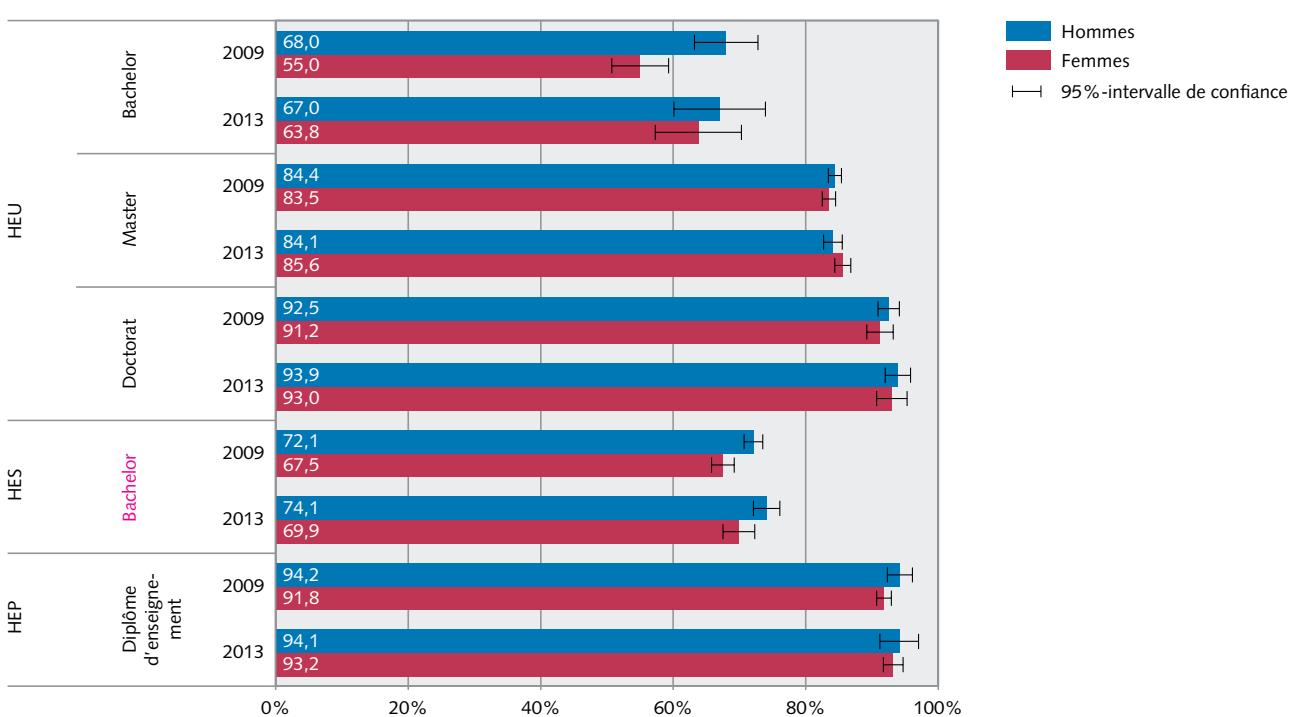


Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des diplômé-e-s  
des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2008**

G 4.4



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

taux d'adéquation le plus faible. Ce taux est de 30 points inférieur à celui qu'enregistrent les diplômé-e-s en Technique et IT. Pour la plupart des domaines d'études HES, aucune modification notable n'a été constatée au fil du temps en termes d'adéquation, à l'exception du domaine d'études Economie et services, dans lequel l'adéquation a augmenté de 62% en 2009 à 67% en 2013.

### **Presque aucune différence d'adéquation entre hommes et femmes**

Cinq ans après l'obtention du diplôme, il n'y a presque aucune différence d'adéquation entre hommes et femmes parmi les diplômé-e-s d'une HEU (master et doctorat) et les diplômé-e-s d'une HEP (cf. G4.4). Par contre, un an après l'obtention du diplôme, les femmes titulaires d'un bachelor (HEU et HES) occupaient plus rarement que les hommes un emploi correspondant à leur niveau de formation. L'explication de ces différences pourrait résider dans des différences de choix des filières d'études: alors que les femmes titulaires d'un bachelor HES sont majoritaires dans les domaines d'études affichant une moins bonne adéquation, comme le Design et la Santé, les hommes sont mieux représentés dans des domaines d'études enregistrant un haut niveau d'adéquation (Technique et IT, Chimie et sciences de la vie). L'importance du domaine d'études Technique et IT (21% des titulaires d'un bachelor HES), la forte proportion d'hommes (95%) et le taux d'adéquation particulièrement élevé qui le caractérise expliquent en grande partie la différence entre les sexes. La situation est comparable chez les titulaires d'un bachelor HEU: près de trois quarts des diplômé-e-s en Sciences humaines et sociales et un bon quart des diplômé-e-s en Sciences économiques sont des femmes. Dans ce cas également, les différences observées disparaissent lorsque le groupe de domaines d'études est pris en considération.

# 5 Situation dans la profession

Pour une partie des diplômé-e-s, l'entrée sur le marché du travail est prédéterminée par un cadre formel. Cette forme institutionnalisée d'accès à un premier emploi a un effet direct sur la situation dans la profession une année et parfois également cinq ans après la fin des études. C'est notamment le cas des juristes qui aspirent à la profession d'avocat, pour qui la réalisation d'un stage est obligatoire, ou encore des médecins, dont la carrière débute par une période de spécialisation de cinq à six ans en tant que médecin assistant. Ce chapitre présente la situation dans la profession des diplômé-e-s et son évolution au cours des cinq premières années de carrière.

## Cinq ans après la fin des études, près de la moitié des titulaires d'un doctorat occupent un poste de cadre

L'accès à une fonction dirigeante a augmenté de manière significative entre la première et la cinquième année qui suit l'obtention du diplôme (cf. T5.1). Ce constat concerne l'ensemble des diplômé-e-s, à l'exception des titulaires d'un diplôme d'enseignement, dont la proportion d'employé-e-s avec fonction dirigeante est marginale aussi bien

### Situation dans la profession

Les personnes nouvellement diplômées des hautes écoles professionnellement actives ont été interrogées sur leur statut professionnel. Leurs réponses ont été classées en cinq catégories:

- stagiaire
- doctorant-e, assistant-e dans une haute école
- employé-e sans fonction dirigeante (y compris médecin assistant, enseignant-e, membre de la famille collaborant à l'entreprise familiale)
- employé-e avec fonction dirigeante (cadre inférieur, moyen ou supérieur)
- indépendant-e (avec ou sans employé-e-s)

Dans le cadre de la première enquête de 2009, les titulaires d'un doctorat n'ont pas eu la possibilité de sélectionner la catégorie «doctorant-e, assistant-e» alors qu'ils le pouvaient dans la deuxième enquête de 2013. Les personnes qui ont sélectionné cette catégorie ont été recodées dans la catégorie «employé-e sans fonction dirigeante».

### T5.1 Situation dans la profession des diplômé-e-s des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2008

			Stagiaire		Assistant/e, doctorant/e		Employé/e sans fonction dirigeante		Employé/e avec fonction dirigeante		Indépendant/e	
			%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
2009	HEU	Bachelor	10,7	2,0	2,8	1,1	66,2	3,1	18,0	2,5	2,3	1,0
		Master	13,1	0,6	18,5	0,7	52,7	1,0	14,3	0,7	1,5	0,2
		Doctorat	1,7	0,6	—	—	55,3	2,2	38,3	2,1	4,7	1,0
	HES	Bachelor	2,7	0,4	1,8	0,3	66,3	1,1	25,8	1,0	3,4	0,5
		Diplôme d'enseignement	0,7	0,3	0,7	0,3	95,4	0,8	2,6	0,6	0,7	0,3
	HEP	Bachelor	4,0	1,9	2,5	1,9	59,7	4,9	30,5	4,6	3,3	1,8
		Master	1,2	0,3	12,7	0,9	51,3	1,3	31,4	1,2	3,3	0,5
		Doctorat	0,2	0,3	—	—	47,0	3,0	46,4	3,0	6,4	1,6
	HES	Bachelor	0,2	0,2	1,2	0,4	52,8	1,7	40,6	1,7	5,2	0,9
	HEP	Diplôme d'enseignement	0,5	0,4	0,6	0,5	93,9	1,4	4,0	1,1	0,9	0,6

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

une année (3%) que cinq ans (4%) après la fin des études. Ce résultat reflète la spécificité du monde de l'enseignement, où l'offre de postes à responsabilités est particulièrement restreinte (p.ex. postes de directeur ou de directrice d'école).

Entre la première et la seconde enquête, la part des employé-e-s avec fonction dirigeante est passée de 38 à 46% parmi les titulaires d'un doctorat. Ceux-ci affichent d'ailleurs le pourcentage de cadres le plus élevé une année comme cinq ans après la fin des études. L'évolution dans la hiérarchie est la plus élevée chez les titulaires d'un master HEU, où la proportion de personnes qui occupent un poste à responsabilités a augmenté de 17 points de pourcentage entre les deux enquêtes pour atteindre 31% en 2013. Avec respectivement 12 et 15 points, l'augmentation est légèrement moins marquée parmi les titulaires d'un bachelor HEU (2009: 18%; 2013: 30%) et d'un bachelor HES (2009: 26%; 2013: 41%).

Parmi les titulaires d'un master HEU, parallèlement à la forte augmentation de la proportion de personnes exerçant une fonction dirigeante entre 2009 et 2013, le pourcentage de stagiaires a diminué de manière importante (-12 points) et n'est plus que de 1% en 2013. Chez les titulaires d'un bachelor HEU, on observe une diminution à la fois de la part de stagiaires (-7 points) et d'employés sans fonction dirigeante (-6 points). Chez les titulaires d'un doctorat (2009: 55%; 2013: 47%) et les titulaires d'un bachelor HES (2009: 66%; 2013: 53%) en revanche, seule la part des personnes occupant un poste d'employé sans fonction dirigeante a diminué de manière sensible.

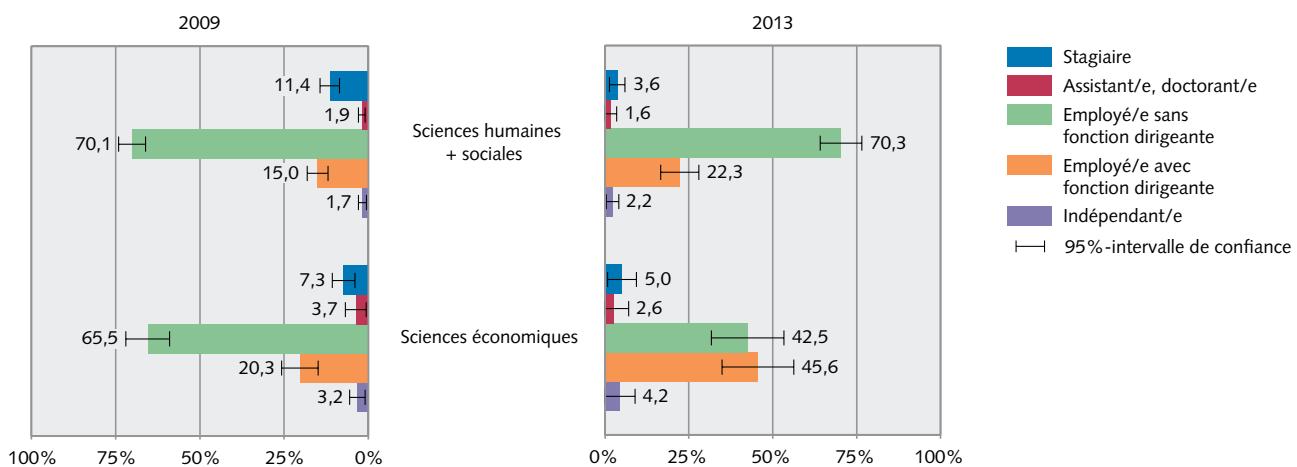
### **Les diplômé-e-s d'une HEU en Sciences économiques et en Sciences techniques occupent le plus souvent des fonctions dirigeantes**

Cinq ans après la fin des études, ce sont les diplômé-e-s en Sciences économiques et en Sciences techniques qui occupent le plus souvent un poste de cadre parmi les diplômé-e-s d'une HEU (cf. G 5.1–G 5.3). Les titulaires d'un bachelor HEU en Sciences économiques sont deux fois plus nombreux à occuper un poste de cadre (46%) que leurs homologues issus des Sciences humaines et sociales (22%).

Environ la moitié des titulaires d'un master HEU en Sciences économiques ou en Sciences techniques occupent une fonction dirigeante. Avec 14%, la part de cadres est la plus faible chez les diplômé-e-s en Médecine et pharmacie, ce qui n'est guère surprenant compte tenu du fait que près de trois quarts des titulaires d'un master de ce groupe de domaines d'études occupent encore un poste de médecin assistant cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Le graphique G5.2 montre également une très forte proportion de stagiaires parmi les diplômé-e-s en Droit (62%) une année après la fin des études. La réalisation d'un stage d'avocat étant d'un à deux ans, il est naturel que cette proportion diminue fortement entre la première et la seconde enquête, où elle n'est plus que de 5%.

**Situation dans la profession des titulaires d'un bachelor HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2008**

**G 5.1**

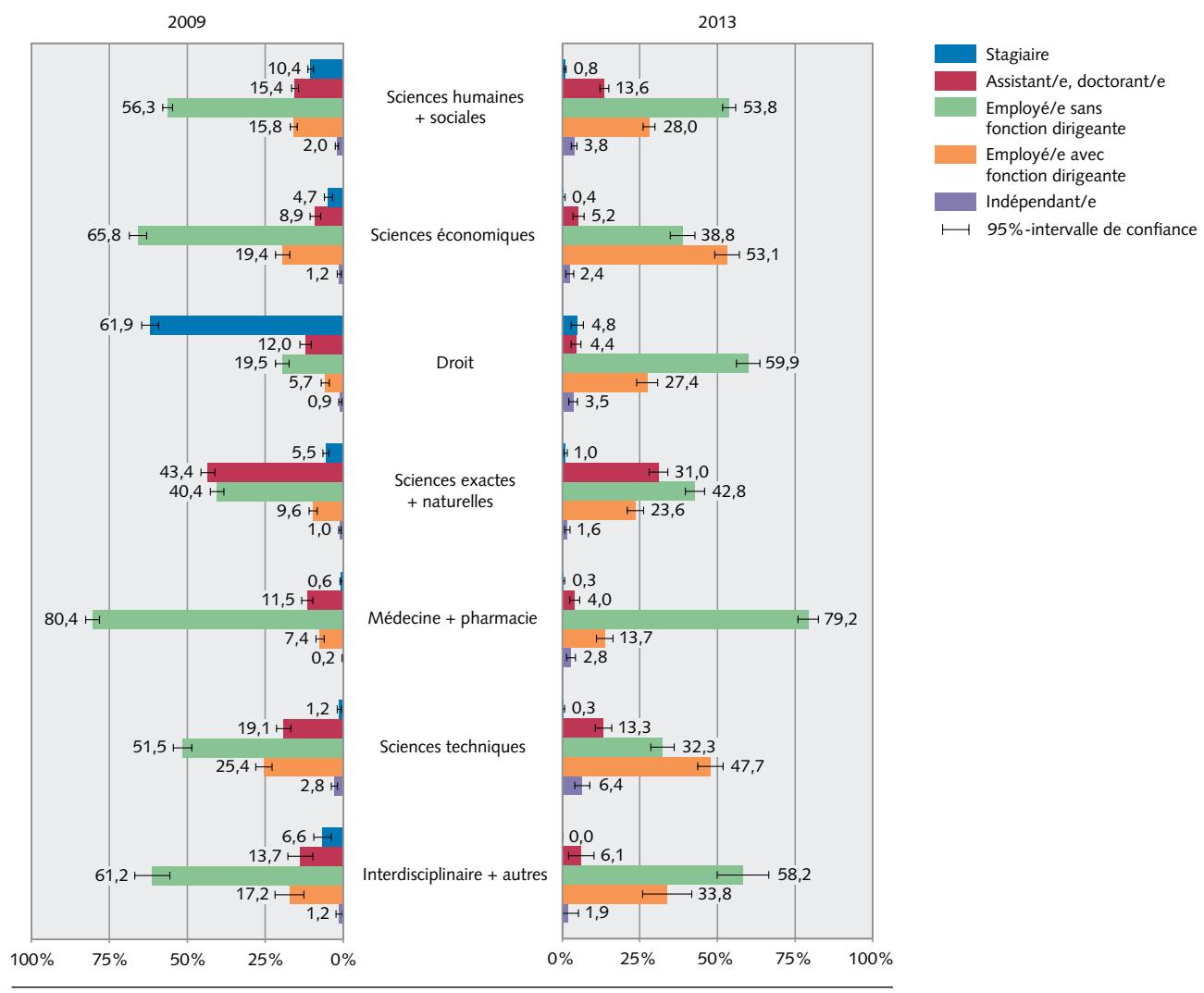


Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**Situation dans la profession des titulaires d'un master HEU  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2008**

G 5.2



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

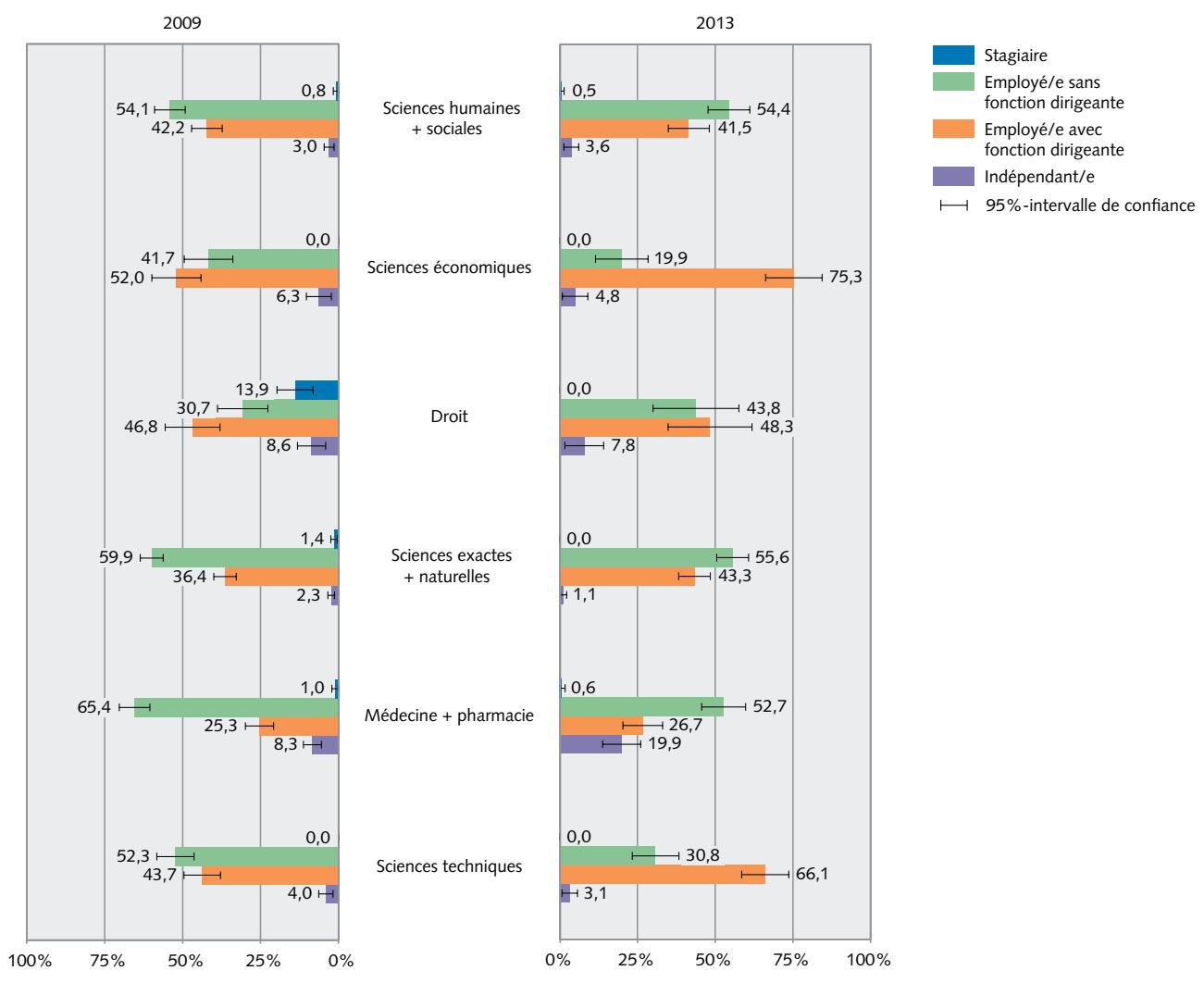
La proportion de cadres est particulièrement élevée chez les titulaires d'un doctorat en Sciences économiques (75%) et en Sciences techniques (66%). Ici également, c'est le groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie qui, avec 27%, affiche le taux le plus faible cinq ans après la fin des études (cf. G 5.3). Ce dernier affiche en revanche une proportion d'indépendants supérieure à la moyenne (20%). Ceci s'explique notamment par le fait que les études en Médecine humaine, en Médecine dentaire ou encore en Médecine vétérinaire conduisent souvent, passées les années d'assistanat, à l'ouverture ou la reprise d'un cabinet.

**Deux tiers des titulaires d'un bachelor HES en Architecture, construction et planification occupent un poste à responsabilités**

L'observation de la situation dans la profession des titulaires d'un bachelor HES en considérant les différents domaines d'études montre des situations très contrastées. Les diplômé-e-s en Architecture, construction et planification (66%) ainsi qu'en Economie et services (54%) accèdent le plus souvent à une fonction dirigeante cinq ans après la fin des études (cf. G 5.4). Inversement, l'accès aux postes à responsabilités est particulièrement rare chez les diplômé-e-s en Musique, arts de la scène et autres arts (7%) et en Santé (11%).

**Situation dans la profession des titulaires d'un doctorat  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2008**

G 5.3



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

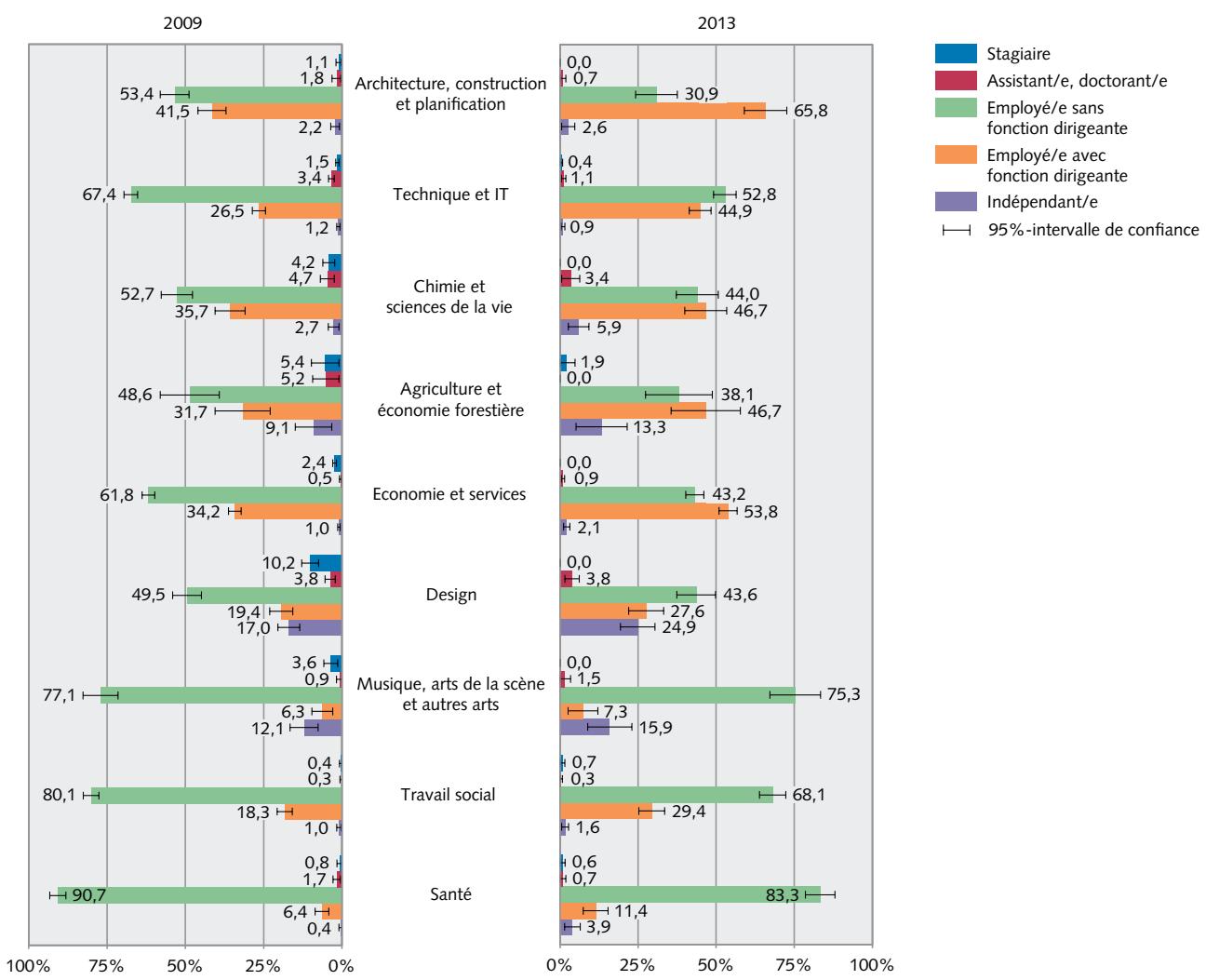
Cinq ans après l'obtention du diplôme, les indépendants constituent en moyenne 5% des titulaires d'un bachelor HES. Cette proportion est nettement plus élevée dans les domaines d'études Design (25%) et Musique, arts de la scène et autres arts (16%). Dans ces domaines d'études, la part des indépendants est déjà supérieure à la moyenne une année après l'obtention du diplôme.

**Dans certains domaines, les femmes sont moins nombreuses à avoir une fonction dirigeante que les hommes**

Globalement, les femmes sont moins nombreuses à occuper des postes de cadres que les hommes, alors qu'elles sont plus nombreuses à être employées sans fonction dirigeante. Cinq ans après la fin des études, la proportion de cadres est de 39% pour les diplômés et de 23% pour les diplômées d'une HEU titulaires d'un bachelor. Ces proportions sont respectivement de 36 et 27% parmi les titulaires d'un master HEU, de 53 et 37% au niveau doctorat et de 48 et 30% parmi les titulaires d'un bachelor HES (cf. T5.2).

**Situation dans la profession des titulaires d'un bachelor HES  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le domaine d'études, cohorte 2008**

G 5.4



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

L'analyse de la situation dans la profession selon le sexe et le groupe de domaines d'études (cf. TA 5.1- TA 5.4 en annexe) montre cependant que les hommes n'accèdent pas systématiquement plus fréquemment à des postes de cadre que les femmes. En effet, si parmi les titulaires d'un master HEU, les diplômés en Sciences humaines et sociales (hommes: 34%; femmes 25%) et en Sciences économiques (hommes: 59%; femmes: 40%) occupent plus fréquemment des postes à responsabilités que leurs collègues de sexe féminin, les hommes et les femmes ne se distinguent pas dans les autres groupes de domaines d'études. Aux niveaux bachelor HEU et doctorat, dans les groupes de domaines d'études

où les effectifs permettent la comparaison, il n'y a pas de différence statistiquement significative de la part des cadres entre hommes et femmes.

Les titulaires d'un bachelor HES des domaines d'études Architecture, construction et planification (hommes: 72%; femmes: 48%) et Economie et Services (hommes: 58%; femmes: 48%) occupent plus souvent une fonction dirigeante que leurs homologues féminines. Bien que cette tendance puisse également être observée dans d'autres domaines d'études, la largeur des intervalles de confiance ne permet pas de confirmer la validité statistique des différences observées (cf. TA 5.4 en annexe).

**T5.2 Situation dans la profession des diplômé-e-s des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2008**

				Stagiaire		Assistant/e, doctorant/e		Employé/e sans fonction dirigeante		Employé/e avec fonction dirigeante		Indépendant/e	
				%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
2009	HEU	Bachelor	Hommes	11,3	3,2	1,2	1,0	58	5,0	26,8	4,5	2,6	1,6
			Femmes	10,2	2,6	4	1,8	72,3	3,8	11,4	2,6	2	1,3
		Master	Hommes	11	0,9	21,6	1,1	49,8	1,4	15,7	1,0	1,8	0,4
			Femmes	15	0,9	15,5	0,9	55,5	1,3	12,9	0,9	1,1	0,3
		Doctorat	Hommes	1,8	0,8	—	—	51,2	2,9	41,2	2,8	5,8	1,4
			Femmes	1,4	0,8	—	—	61,5	3,4	33,9	3,3	3,1	1,3
	HES	Bachelor	Hommes	2,1	0,4	1,7	0,4	60,2	1,5	32,5	1,4	3,5	0,7
			Femmes	3,5	0,6	1,9	0,5	74,9	1,6	16,4	1,3	3,3	0,8
	HEP	Diplôme d'enseignement	Hommes	0,9	0,8	0,8	0,9	93,7	2,1	3,6	1,6	0,9	0,8
			Femmes	0,6	0,3	0,7	0,4	95,8	0,8	2,3	0,6	0,6	0,3
2013	HEU	Bachelor	Hommes	6	3,3	4,5	3,8	46,8	7,6	38,8	7,3	3,9	3,1
			Femmes	2,3	2,0	0,8	1,2	70,8	6,2	23,3	5,8	2,8	2,1
		Master	Hommes	1	0,5	15	1,4	44,2	1,9	36,3	1,9	3,5	0,8
			Femmes	1,3	0,4	10,5	1,1	58,3	1,8	26,7	1,6	3,2	0,7
		Doctorat	Hommes	0,1	0,2	—	—	40,8	3,9	52,6	4,0	6,4	2,2
			Femmes	0,3	0,5	—	—	55,9	4,6	37,4	4,5	6,4	2,4
	HES	Bachelor	Hommes	0,1	0,1	1	0,4	45,5	2,2	48	2,2	5,3	1,2
			Femmes	0,4	0,3	1,4	0,6	63,4	2,5	29,8	2,3	5	1,2
	HEP	Diplôme d'enseignement	Hommes	1,4	1,3	0	0,0	91,1	3,5	5,8	2,9	1,8	1,7
			Femmes	0,3	0,4	0,8	0,6	94,7	1,4	3,5	1,2	0,7	0,5

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

# 6 Rapports de travail

Ce chapitre analyse l'évolution des rapports de travail des diplômé-e-s au cours des cinq premières années qui suivent l'obtention de leur diplôme. Il porte sur la nature des contrats des diplômé-e-s (durée déterminée vs indéterminée), de même que sur leur taux d'occupation. En lien avec le taux d'occupation, la question du sur-/sous-emploi de même que les raisons de l'exercice d'une activité à temps partiel sont également présentées ci-dessous. Sauf indication contraire, les résultats présentés sont basés sur les indications données par les personnes diplômées des hautes écoles à propos de leur activité professionnelle principale.<sup>1</sup>

## 6.1 Rapports de travail à durée déterminée

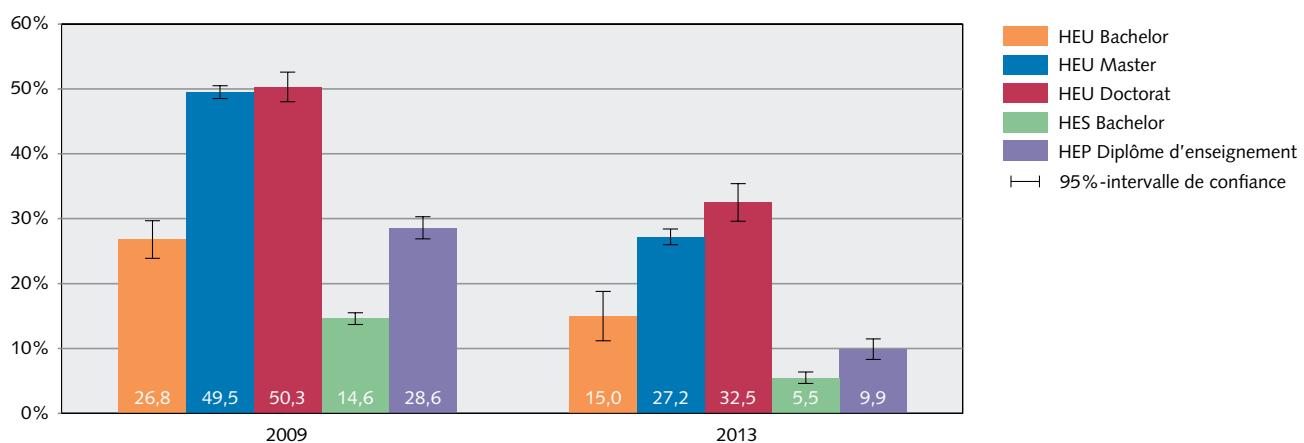
### Le travail à durée déterminée diminue sensiblement au cours des premières années de carrière

Un an après l'obtention du diplôme, la moitié des diplômé-e-s d'une HEU titulaires d'un master ou d'un doctorat occupent un emploi à durée déterminée (cf. G 6.1.1). Cette proportion est moins élevée parmi les titulaires d'un bachelor HEU (27%), d'un bachelor HES (15%) ou les diplômé-e-s d'une HEP (29%).

La proportion importante des emplois à durée déterminée parmi les titulaires d'un master HEU et d'un doctorat s'explique notamment, pour les premiers, par le fait qu'ils sont nombreux à débuter leur carrière par des emplois en tant que stagiaires, avocats stagiaires, assistant-e-s/docteurant-e-s ou encore en tant que médecins assistants, qui sont par définition limités dans le temps.

**Diplômé-e-s des hautes écoles occupant un emploi à durée déterminée une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2008**

G 6.1.1



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>1</sup> Dans le cadre de l'enquête, si un individu exerce plusieurs activités professionnelles, l'activité principale correspond à l'activité à laquelle il consacre le plus de temps. Dans le cas où le temps consacré aux différentes activités professionnelles est le même, l'activité principale est celle qui est personnellement considérée comme la plus importante.

**T6.1.1 Diplômé-e-s d'une HEU occupant un emploi à durée déterminée une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le groupe de domaines d'études, cohorte 2008**

			2009		2013	
			%	+/-	%	+/-
Bachelor	Sciences humaines + sociales	27.7	3.9	13.9	5.0	
	Sciences économiques	19.6	5.7	9.7	6.7	
Master	Sciences humaines + sociales	48.2	1.6	27.3	1.9	
	Sciences économiques	19.5	2.4	8.5	2.3	
Doctorat	Droit	73.2	2.4	15.0	2.9	
	Sciences exactes + naturelles	59.2	2.2	38.3	3.1	
	Médecine + pharmacie	73.1	2.5	60.2	4.2	
	Sciences techniques	27.2	2.7	19.3	3.5	
	Interdisciplinaire + autres	50.0	5.7	15.8	6.0	
	Sciences humaines + sociales	49.9	5.0	43.6	6.9	
	Sciences économiques	20.3	6.5	15.5	7.5	

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

Cinq ans après la fin des études, environ une personne titulaire d'un master HEU sur cinq occupe un tel poste. Pour les seconds, une part importante des emplois occupés au cours des années qui suivent l'obtention du doctorat correspond à des postes liés aux hautes écoles. Or dans le milieu académique, les contrats à durée déterminée sont fréquents. Cinq ans après la fin des études, 41% des titulaires d'un doctorat travaillent au sein d'une haute école ou d'un institut de recherche rattaché à une haute école. Un peu plus de 60% d'entre eux occupent un emploi à durée déterminée.

Le graphique G6.1.1 montre également que la part des emplois à durée déterminée diminue avec le temps. Cinq ans après la fin des études, environ 30% des titulaires d'un master HEU et d'un doctorat occupent un poste à durée déterminée. Ces proportions sont de 15% parmi les titulaires d'un bachelor HEU et respectivement de 6 et 10% parmi les titulaires d'un bachelor HES et les diplômé-e-s d'une HEP.

**Cinq ans après l'obtention du diplôme, plus de la moitié des titulaires d'un master en Médecine et pharmacie occupent un emploi à durée déterminée**

Parmi les diplômé-e-s d'une HEU, les résultats sont très différents selon les groupes de domaines d'études (cf. T6.1.1). Cinq ans après l'obtention du master, la part des emplois à durée déterminée est la plus basse dans le groupe de domaines d'études Sciences économiques (8%) et la plus élevée dans celui de Médecine et pharmacie (60%). Ce taux particulièrement élevé s'explique par le fait que près de trois quarts des titulaires d'un master en Médecine et pharmacie occupent encore un poste de médecin assistant cinq ans après la fin des études. La situation est similaire parmi les titulaires d'un master en Droit une année après la fin des études. Dans ce cas, l'importance des emplois à durée déterminée (73%) est à mettre en relation avec la forte proportion de personnes qui entreprennent un stage d'avocat après la fin de leurs études. La forte diminution de la part du travail à durée déterminée observée entre les deux relevés (-58 points de pourcentage) s'explique notamment par le fait qu'une part importante des diplômé-e-s en Droit commence le stage d'avocat directement après la fin des études (62% des diplômé-e-s en Droit occupaient

un poste de stagiaire une année après la fin de leurs études)<sup>2</sup> et que la durée du stage d'avocat étant d'un à deux ans, il est généralement terminé cinq ans après l'obtention du diplôme.

Les écarts entre les groupes de domaines d'études sont un peu moins marqués parmi les titulaires d'un doctorat. Cinq ans après l'obtention du diplôme, ce sont les groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales (44%), Sciences exactes et naturelles (38%) et Médecine et pharmacie (39%) qui affichent les taux d'emplois à durée déterminée les plus élevés. Ici également, c'est en Sciences économiques (15%) et en Sciences techniques (12%) que les emplois à durée déterminée sont les moins courants.

Les titulaires d'un bachelor HEU en Sciences humaines et sociales sont moins nombreux à occuper un emploi à durée déterminée (14%) que leurs homologues titulaires d'un master ou d'un doctorat (cf. T6.1.1), ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne les Sciences économiques. La différence observée en Sciences humaines et sociales est notamment due à la part plus importante, parmi les titulaires d'un master et d'un doctorat, de personnes qui occupent des postes dans des hautes écoles (p. ex: en tant qu'assistants, doctorants ou post-doctorants). Cinq

ans après la fin des études, 20% des titulaires d'un master et 41% des titulaires d'un doctorat en Sciences humaines et sociales occupent de tels postes. Ce n'est le cas que de 6% des titulaires d'un bachelor de ce groupe de domaines d'études.<sup>3</sup>

#### Très faible proportion d'emplois à durée déterminée dans les filières techniques, économiques, sociales et de la santé

Avec un taux d'environ 6%, le travail à durée déterminée concerne une minorité des titulaires d'un bachelor HES cinq ans après la fin des études (cf. G6.1.1). Les taux sont particulièrement faibles dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (2%), Technique et IT (4%), Economie et services (3%), Travail social (4%) et Santé (3%). Ils sont en revanche plus importants dans les domaines d'études Design (12%), Musique, arts de la scène et autres arts (20%) de même que Agriculture et économie forestière (11%) (cf. T6.1.2).<sup>4</sup>

#### T6.1.2 Titulaires d'un bachelor HES occupant un emploi à durée déterminée une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, cohorte 2008

	2009		2013	
	%	+/-	%	+/-
Architecture, construction et planification	8,7	2,8	2,3	2,9
Technique et IT	12,8	1,6	4,2	1,4
Chimie et sciences de la vie	26,2	4,6	8,6	3,7
Agriculture et économie forestière	25,0	8,5	11,4	7,4
Economie et services	9,2	1,1	2,7	1,0
Design	35,8	4,8	12,3	4,5
Musique, arts de la scène et autres arts	36,7	6,4	20,3	8,4
Travail social	7,6	1,7	4,3	1,7
Psychologie appliquée	34,5	9,2	**	**
Santé	7,9	2,5	3,1	2,2

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>2</sup> Cette proportion comprend à la fois les avocats stagiaires et les personnes qui effectuent un stage dans un autre domaine.

<sup>3</sup> La différence de la part des emplois à durée déterminée entre titulaires d'un bachelor et titulaires d'un master HEU ou d'un doctorat disparaît lorsque les personnes qui occupent un poste dans une haute école sont exclues des analyses.

<sup>4</sup> La largeur des intervalles de confiance pour les domaines d'études Agriculture et économie forestière de même que Musique, arts de la scène et autres arts invite à une interprétation prudente des résultats.

## 6.2 Taux d'occupation

Le taux d'occupation est également un critère important lorsqu'il s'agit de décrire la situation professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles. Les taux d'occupation de l'activité principale mentionnés par les diplômé-e-s ont été répartis en deux catégories. Les emplois à plein temps d'une part, qui correspondent à ceux dont le taux est supérieur ou égal à 90%, et d'autre part ceux dont le taux est inférieur à 90%, qui constituent le temps partiel.

### Près d'une personne diplômée d'une HEP sur deux travaille à temps partiel

Cinq ans après l'obtention du diplôme, un peu plus d'un tiers des diplômé-e-s d'une haute école travaillent à temps partiel. Avec un taux de 29%, la part du temps partiel est la moins importante chez les titulaires d'un doctorat (cf. G 6.2.1). Cette proportion est d'environ un tiers chez les titulaires d'un master HEU et d'un bachelor HES et est plus élevée pour les titulaires d'un bachelor HEU (40%) et d'un diplôme d'une HEP, où près d'une personne sur deux travaille à un taux inférieur à 90%. Chez les titulaires d'un master HEU et d'un doctorat, de même que chez les diplômé-e-s d'une HEP, la part du travail à temps partiel reste stable au cours des quatre ans qui séparent les deux relevés. Les titulaires d'un bachelor HES sont quant à eux plus nombreux à occuper un emploi à temps partiel cinq ans après la fin des études (34%) qu'ils ne l'étaient quatre ans auparavant (26%).

### Les diplômé-e-s en Sciences humaines et sociales travaillent plus fréquemment à temps partiel que les autres diplômé-e-s d'une HEU

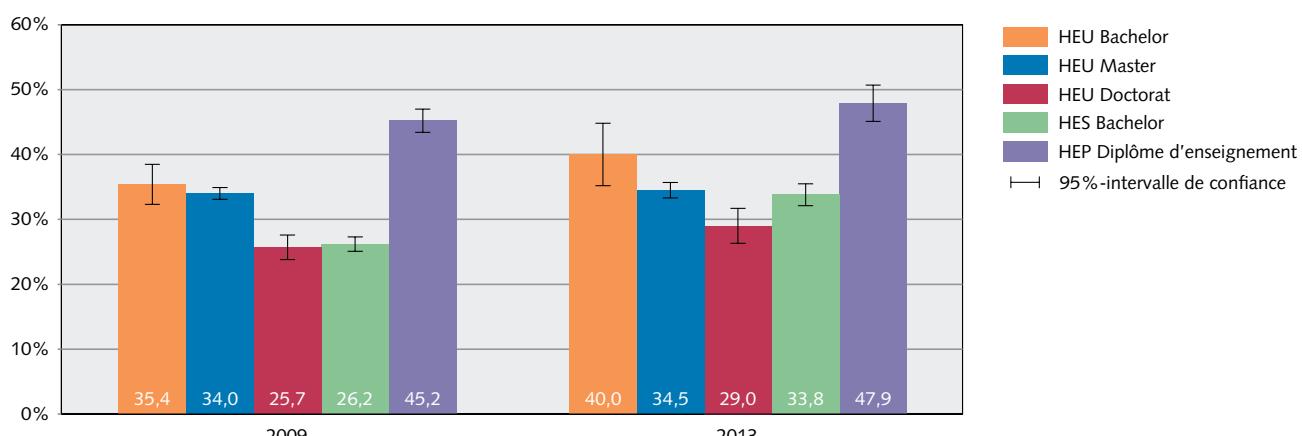
La prise en compte du groupe de domaines d'études dans les analyse montre que la part du travail à temps partiel est particulièrement élevée en Sciences humaines et sociales, quel que soit le niveau d'examen considéré (entre 48 et 55%). Inversement, les diplômé-e-s en Sciences économiques et en Sciences techniques occupent moins souvent des postes de ce type (entre 12 et 20%) cinq ans après la fin des études (cf. G 6.2.2).

Il apparaît également que pour les titulaires d'un master HEU, la part des emplois à temps partiel n'a pas évolué de la même manière dans les différents groupes de domaines d'études au cours des cinq premières années de carrière. En effet, alors que la part du travail à temps partiel a diminué dans les groupes de domaines d'études Sciences exactes et naturelles (2009: 39%; 2013: 34%) de même que Interdisciplinaire et autre (2009: 51%; 2013: 36%), dans les autres groupes de domaines d'études, cette proportion n'a pas varié significativement entre les deux relevés.

La tendance est inverse en ce qui concerne les titulaires d'un doctorat en Médecine et pharmacie, chez qui le taux d'emplois à temps partiel est passé de 24% une année après la fin des études à 36% cinq ans après.

**Diplômé-e-s des hautes écoles travaillant à temps partiel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2008**

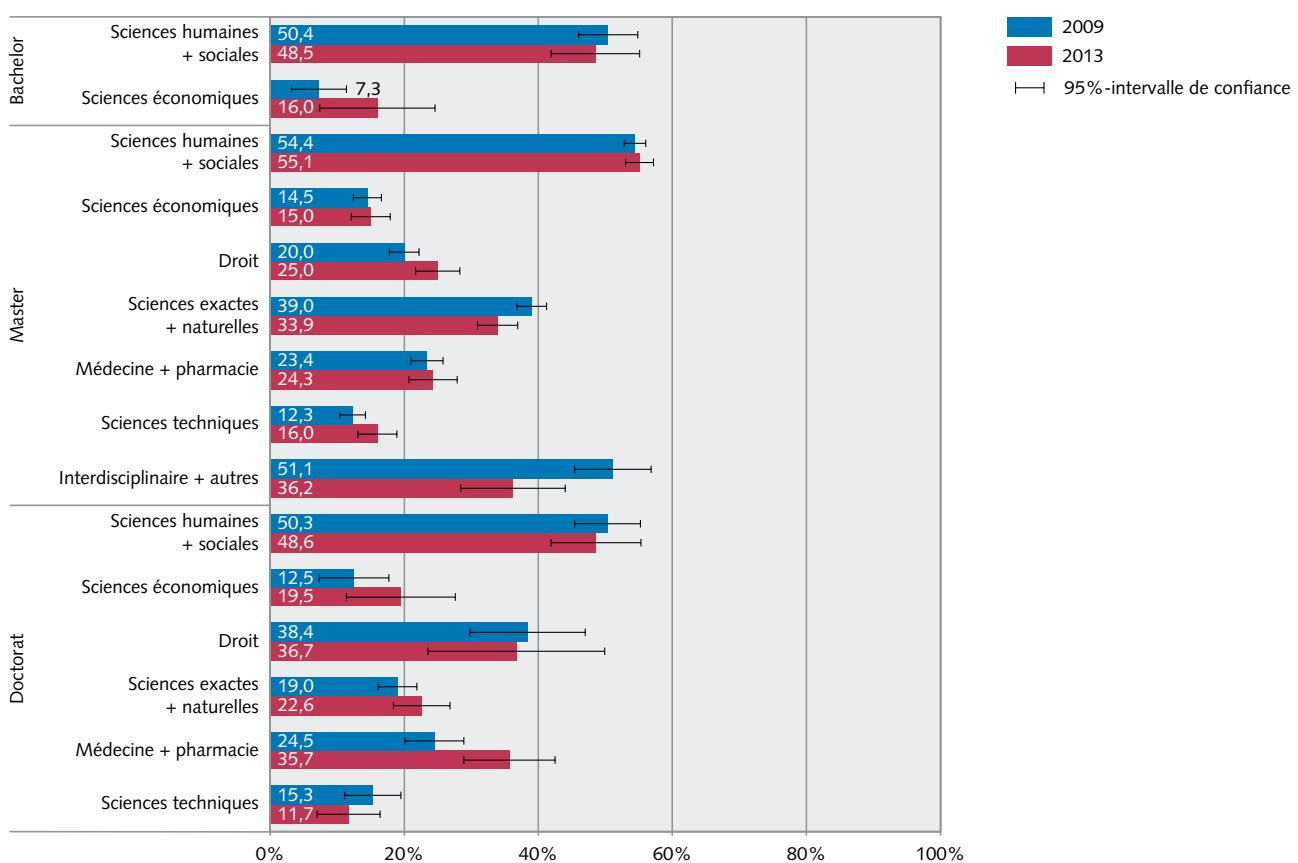
**G 6.2.1**



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**Diplômé-e-s d'une HEU travaillant à temps partiel  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le niveau d'examen et le groupe de domaines d'études, cohorte 2008 G 6.2.2**



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**Forte prédominance du travail à temps partiel dans les domaines d'études HES Travail social et Musique, arts de la scène et autres arts**

Les écarts sont un peu plus importants entre les domaines d'études HES. En effet, alors que dans les domaines d'études Travail social et Musique, arts de la scène et autres arts le travail à temps partiel est largement dominant (resp. 74 et 79%), il ne concerne qu'une minorité de personnes dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (17%), Technique et IT (10%) ainsi qu'en Economie et services (17%) (cf. G 6.2.3).

Au cours de quatre ans qui séparent les deux relevés, le travail à temps partiel a gagné en importance dans les domaines d'études Architecture, construction et planification, Technique et IT, Chimie et sciences de la vie, Design ainsi que Santé, où l'augmentation est particulièrement importante (2009: 20%; 2013: 51%) (cf. G 6.2.3). L'augmentation observée dans ce domaine d'études est pour ainsi dire exclusivement à attribuer aux

femmes.<sup>5</sup> Dans les domaines d'études Agriculture et économie forestière, Musique, arts de la scène et autres arts, de même que Travail social, la tendance est à la stabilité.

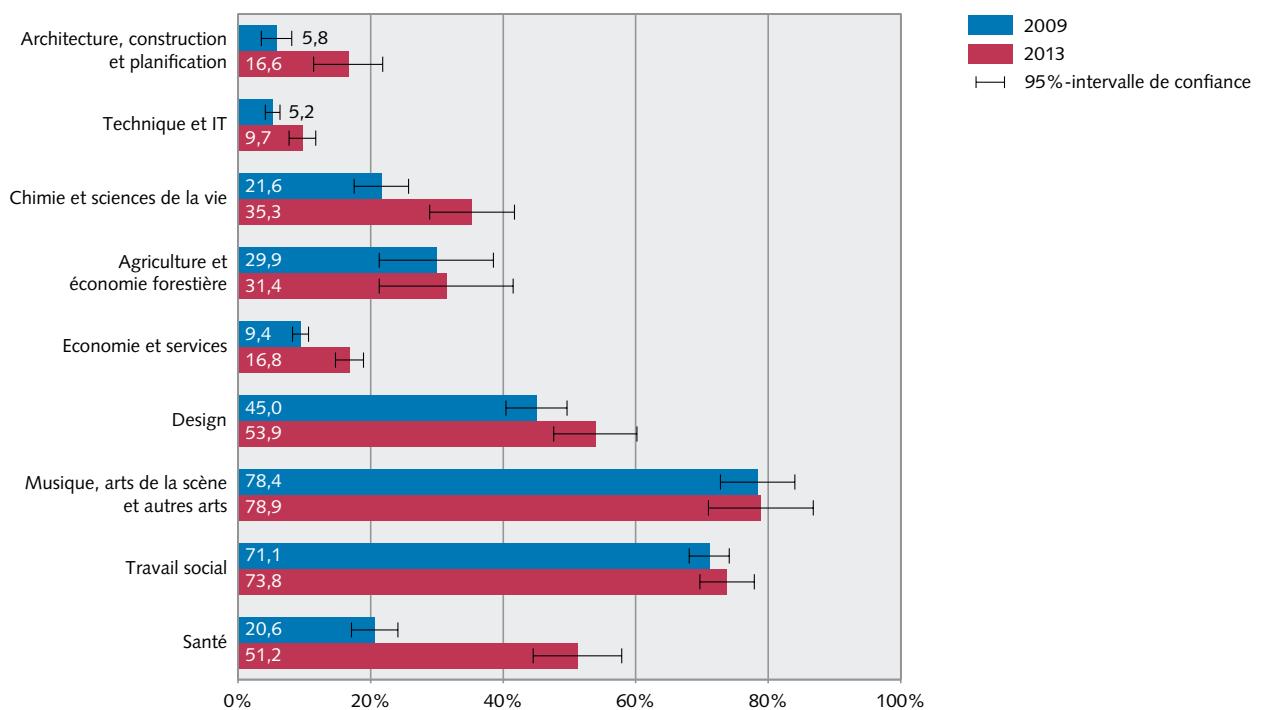
**Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes aussi bien une année que cinq ans après l'obtention du diplôme**

Le travail à temps partiel occupe une place sensiblement plus importante chez les femmes que chez les hommes. Selon le type de haute école et le niveau d'examen considéré, 44 à 55% des femmes occupent un emploi à temps partiel cinq ans après la fin des études. Cette proportion se situe entre 18 et 35% parmi les hommes (cf. G 6.2.4). Il apparaît en outre que les hommes diplômés d'une HEP (35%) sont plus nombreux à travailler à temps partiel que leurs homologues issus d'autres hautes écoles.

<sup>5</sup> La relation entre le taux d'occupation et le sexe est abordée dans le paragraphe suivant.

**Titulaires d'un bachelor HES travaillant à temps partiel  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le domaine d'études, cohorte 2008**

G 6.2.3

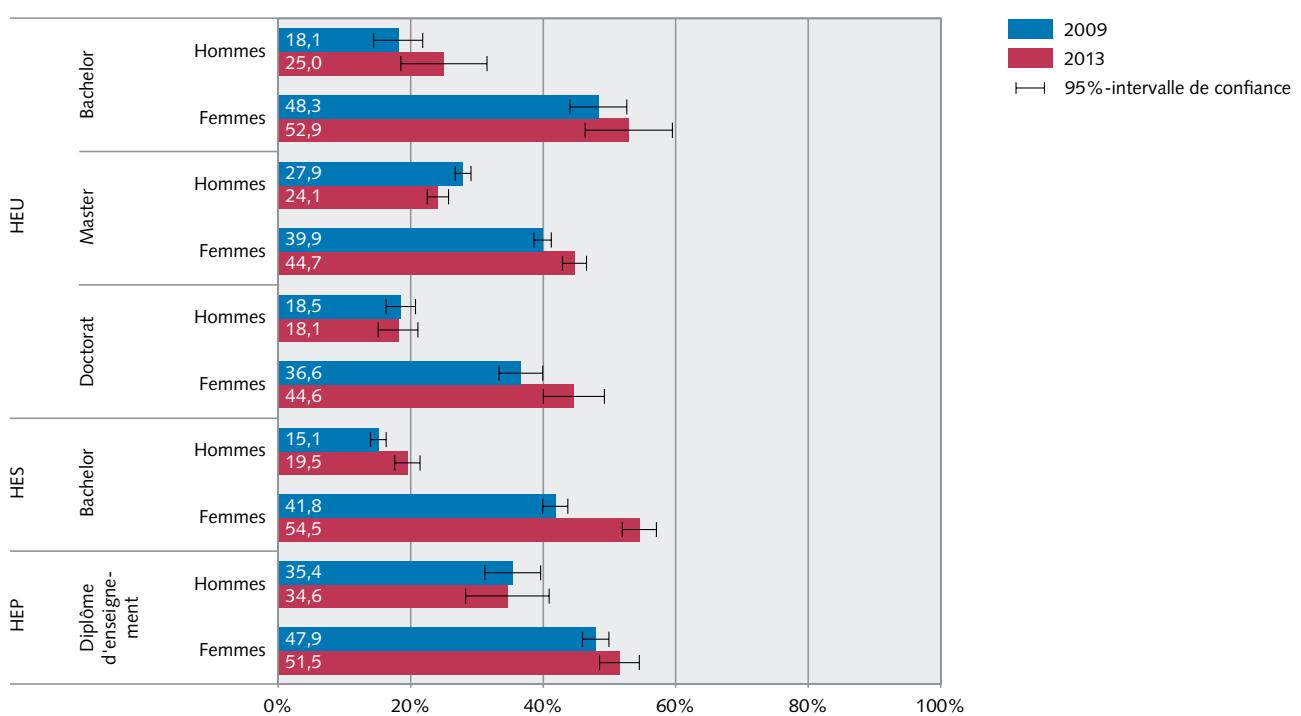


Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**Diplômé-e-s des hautes écoles travaillant à temps partiel  
une année et cinq ans après l'obtention du diplôme  
selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2008**

G 6.2.4

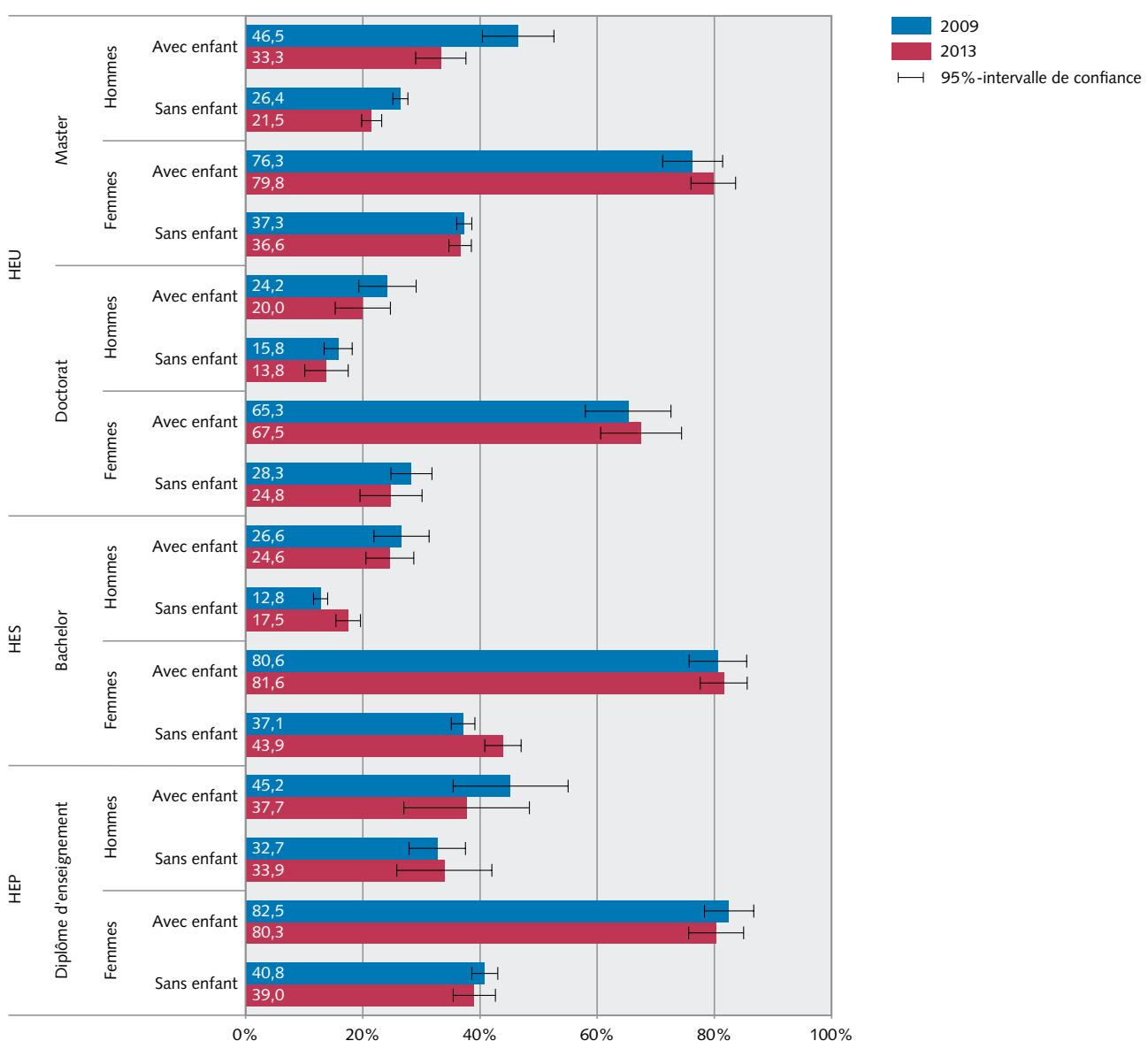


Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**Diplômé-e-s des hautes écoles travaillant à temps partiel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen, le sexe et le fait d'avoir un enfant, cohorte 2008**

G 6.2.5



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

La plus forte propension, pour les femmes, à occuper un emploi à temps partiel se vérifie également au sein des groupes de domaines d'études. Avec des écarts se situant entre 18 et 28 points de pourcentage, la différence de la part du travail à temps partiel entre hommes et femmes est particulièrement importante parmi les diplômé-e-s d'une HEU en Sciences exactes et naturelles ainsi qu'en Médecine et pharmacie, indépendamment du niveau d'examen considéré (cf. TA6.2.2 et TA6.2.3 en annexe). Parmi les titulaires d'un bachelor HES, ce sont les domaines d'études Santé, Musique, arts de la scène et autres arts ainsi que Travail social qui, avec des écart se

situant entre 22 et 30 points de pourcentage, affichent les différences les plus importantes (cf. TA6.2.4 en annexe).

**Les diplômé-e-s avec enfants, plus particulièrement les femmes, occupent plus souvent un emploi à temps partiel que les diplômé-e-s sans enfants**

Les parents sont généralement plus nombreux à avoir recours au temps partiel que les personnes sans enfants. Cinq ans après la fin des études 75% des parents titulaires d'un bachelor HEU travaillent à temps partiel,

**T6.2.1 Diplômé-e-s des hautes écoles travaillant à temps partiel cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et la situation dans la profession, cohorte 2008**

HEU			%	+/-
HEU	Bachelor			
	Stagiaire		**	**
	Assistant/e, doctorant/e		**	**
	Employé/e sans fonction dirigeante	45,5		6,3
	Employé/e avec fonction dirigeante	21,4		7,1
	Indépendant/e	**		**
HEU	Master			
	Stagiaire	28,4		11,4
	Assistant/e, doctorant/e	49,3		3,6
	Employé/e sans fonction dirigeante	37,0		1,7
	Employé/e avec fonction dirigeante	23,8		1,9
	Indépendant/e	42,5		7,7
HEU	Doctorat			
	Stagiaire	**		**
	Assistant/e, doctorant/e	28,6		6,4
	Employé/e sans fonction dirigeante	35,0		5,2
	Employé/e avec fonction dirigeante	23,3		3,6
	Indépendant/e	44,3		12,9
HES	Bachelor			
	Stagiaire	**		**
	Assistant/e, doctorant/e	78,0		13,0
	Employé/e sans fonction dirigeante	42,2		2,4
	Employé/e avec fonction dirigeante	19,2		2,0
	Indépendant/e	51,6		8,8
HEP	Diplôme d'enseignement			
	Stagiaire	**		**
	Assistant/e, doctorant/e	**		**
	Employé/e sans fonction dirigeante	47,9		2,9
	Employé/e avec fonction dirigeante	43,3		13,9
	Indépendant/e	**		**

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

contre seulement 30% de leurs homologues sans enfants. Ces proportions sont de 57 et 29% parmi les titulaires d'un master HEU et de 39 et 18% pour le niveau doctorat. La moitié des titulaires d'un bachelor HES qui ont des enfants travaillent à temps partiel, contre un peu plus d'un quart pour ceux qui n'en ont pas. Selon qu'ils sont parents ou non, les diplômé-e-s d'une HEP sont respectivement 69 et 38% à occuper un emploi à temps partiel (cf. TA6.2.5 en annexe).

L'influence de la parentalité sur le taux d'occupation est en outre particulièrement marquée chez les femmes: cinq ans après la fin des études, les emplois à temps

partiel constituent une proportion de 38 à 43 points supérieure parmi les femmes qui ont un enfant que parmi celles qui n'en ont pas. Chez les hommes, cette différence n'excède pas 12 points (cf. G6.2.5).

**Les employé-e-s avec fonction dirigeante sont les moins nombreux à travailler à temps partiel**

A l'exception du domaine de l'enseignement, où la part du temps partiel est également élevée parmi les cadres (43%), les personnes employées qui occupent une fonction dirigeante sont les moins nombreuses à travailler à des

taux inférieurs à 90% (entre 19 et 24% selon le type de haute école ou le niveau d'examen). Avec des proportions se situant entre 42 et 52%, les personnes diplômées qui ont un statut d'indépendants sont quant à elles nombreuses à exercer leur activité à temps partiel (cf. T 6.2.1).

## 6.3 Les raisons du temps partiel

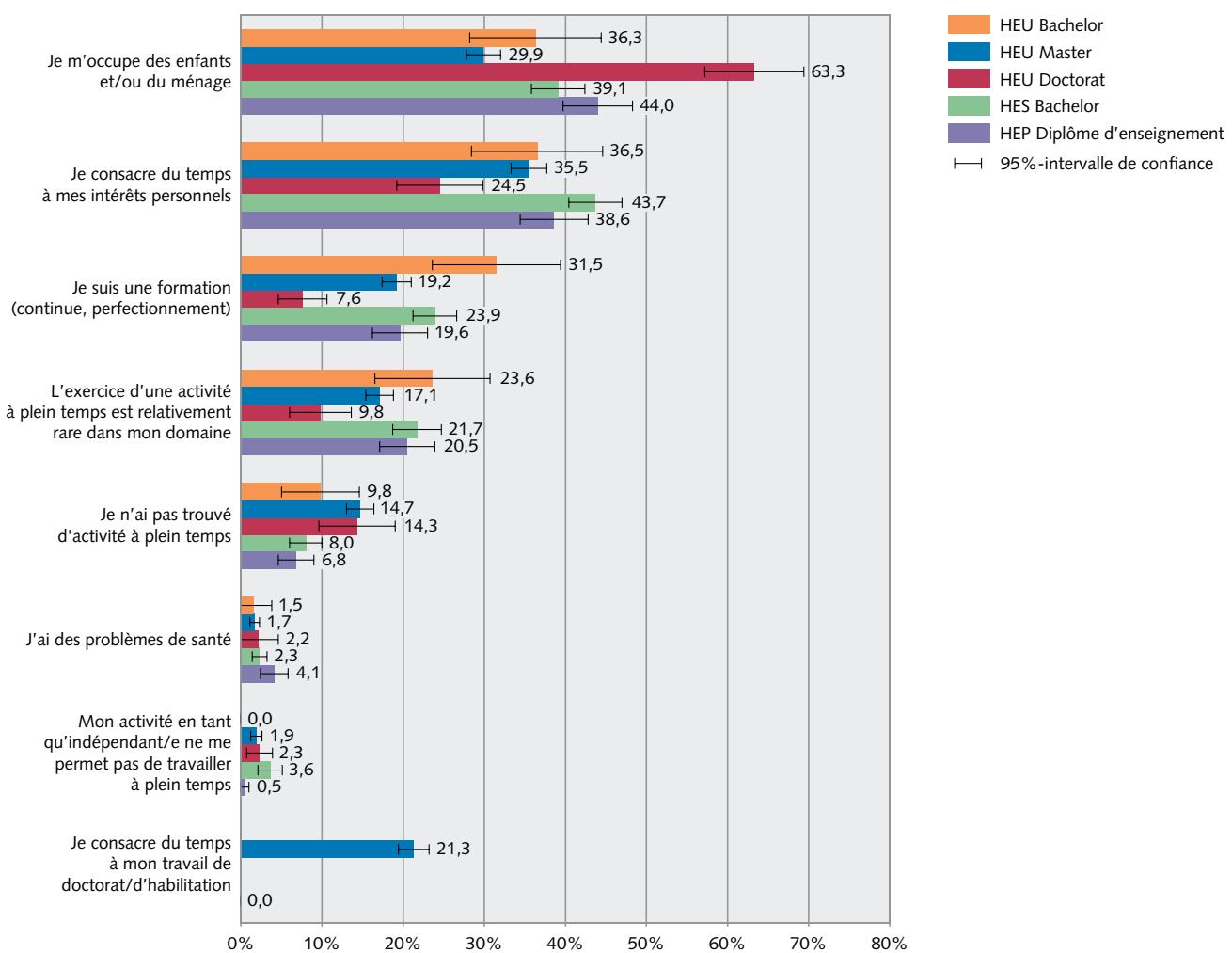
### La famille et les loisirs sont les principales raisons du temps partiel

Les personnes qui ont déclaré travailler à moins de 90% ont été interrogées sur les raisons d'une activité à temps partiel. A cette fin, une liste de propositions a été soumise aux répondants, lesquels avaient la possibilité d'en

sélectionner plusieurs. Cinq ans après la fin de leurs études, les motifs que les diplômé-e-s mentionnent le plus fréquemment sont d'une part la volonté de disposer de temps pour s'occuper des enfants et/ou du ménage et d'autre part, le souhait de disposer de temps pour les intérêts personnels (cf. G 6.3.1). Exception faite des titulaires d'un doctorat, qui sont particulièrement nombreux à occuper un emploi à temps partiel pour se consacrer à leur famille (63%), les diplômé-e-s mentionnent ces deux aspects dans des proportions similaires. Les titulaires d'un master HEU sont moins nombreux que les autres à mentionner la famille (30%) comme raison d'un emploi à temps partiel. Ils sont en outre un peu plus de 20% à travailler à temps partiel pour pouvoir se consacrer à leur travail de doctorat. Les titulaires d'un bachelor HEU sont particulièrement nombreux à occuper un

**Raison d'une activité professionnelle à temps partiel chez les diplômé-e-s des hautes écoles cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2008**

G 6.3.1



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

emploi à temps partiel pour suivre formation (32%). Enfin, pour environ 10% des diplômé-e-s, le travail à temps partiel relève d'un choix négatif, ces derniers travaillant à temps partiel faute d'avoir trouvé une emploi à plein temps. Ce motif est plus souvent mentionné par les titulaires d'un master HEU (15%) et les titulaires d'un doctorat (14%) que par les titulaires d'un bachelor HES (8%) ou les diplômé-e-s d'une HEP (7%). Une analyse à un niveau plus détaillé montre que ce taux plus élevé est principalement dû aux personnes issues des Sciences humaines et sociales, qui sont particulièrement nombreuses à évoquer cet argument pour expliquer leur activité à temps partiel. Les différences observées ne sont du reste plus significatives lorsque ce groupe de domaines d'études est exclu des analyses.

Les raisons qui ont conduit à l'exercice d'une activité à temps partiel ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Le soin aux enfants et au ménage est en effet plus souvent mentionné par les femmes titulaires d'un master HEU (femmes: 34%; hommes: 22%), d'un doctorat (femmes: 69%; hommes: 48%) et d'un bachelor HES (femmes: 45%; hommes: 26%) que par leurs homologues masculins (cf. TA 6.3.1 en annexe). Les hommes titulaires d'un doctorat (hommes: 15%; femmes: 5%) ou d'un bachelor HES (hommes: 37%; femmes: 18%), évoquent quant à eux plus souvent le fait qu'ils suivent une formation pour expliquer leur activité à temps partiel.

#### 6.4 Sur-/sous-emploi

Le chapitre 6.2 a montré à quel taux les diplômé-e-s travaillent dans le cadre de leur emploi. L'analyse du sur- et du sous-emploi permet de savoir comment les diplômé-e-s se situent par rapport à leur taux d'occupation (activité principale et secondaire) en montrant d'une part quelle est la proportion de personnes diplômées qui sont satisfaites sur ce point, et d'autre part, quelle est la part de celles qui ne le sont pas qui et souhaitent augmenter ou au contraire diminuer leur taux d'occupation. Le sous-emploi peut ainsi être compris comme une force de travail potentielle non utilisée<sup>6</sup>, alors qu'à l'inverse, le sur-emploi exprime la volonté de réduire le taux de travail pour disposer de plus de temps pour des activités extra-professionnelles. Pour les diplômé-e-s des hautes écoles, ces activités pourraient notamment être la formation (continue), la famille et les intérêts personnels (cf. chapitre 6.3 ci-dessus).

<sup>6</sup> Cf. OFS (2013) Indicateurs complémentaires au chômage: sous-emploi et force de travail potentielle supplémentaire, p.6.

#### Sur-et sous-emploi

Pour déterminer le sur- et le sous-emploi, il est demandé aux personnes diplômées si leur taux d'occupation correspond à leurs attentes. Les personnes qui répondent positivement ont un taux d'occupation «adéquat». Dans le cas contraire, il leur est demandé de mentionner le taux d'occupation auquel elles aspirent. Les personnes dont le taux d'occupation actuel est supérieur au taux souhaité sont en situation de sur-emploi et celles dont le taux actuel est inférieur au taux souhaité sont en situation de sous-emploi.<sup>7</sup>

#### Plus de quatre personnes diplômées sur cinq sont satisfaites de leur taux d'occupation

Une année comme cinq ans après la fin des études, une très forte majorité des diplômé-e-s des hautes écoles travaillent à un taux qui leur convient (cf. G 6.4.1). Selon le type de haute école et le niveau d'examen considéré, entre 80 et 87% des diplômé-e-s ont un taux d'occupation adéquat. Les personnes qui ne sont pas satisfaites de leur taux d'occupation sont généralement plus nombreuses à souhaiter réduire leur taux d'occupation que l'augmenter.

Au niveau des groupes de domaines d'études HEU, les titulaires d'un bachelor en Sciences économiques (2009: 89%; 2013: 96%) sont plus nombreux à avoir un taux d'occupation adéquat que leurs homologues issus des Sciences humaines et sociales (2009: 81%; 2013: 83%). Ces derniers souhaitent en revanche plus souvent réduire leur taux d'occupation: cinq ans après la fin des études 12% des titulaires d'un bachelor en Sciences humaines et sociales sont en situation de sur-emploi, ce qui n'est le cas que de 4% de leurs homologues diplômés en Sciences économiques (cf. TA 6.4.1 en annexe).

<sup>7</sup> La définition du sous-emploi utilisée ici diffère de celle utilisée dans le cadre de la publication «Indicateurs complémentaires au chômage: sous-emploi et force de travail potentielle supplémentaire» (OFS 2013).

## Une personne sur cinq titulaire d'un master HEU en Médecine et pharmacie ou en Technique et IT est en situation de sur-emploi

Parmi les titulaires d'un master HEU, les personnes diplômées en Sciences économiques (87%) et celles issues du groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres (92%) sont les plus satisfaites de leur taux d'occupation, alors que les diplômé-e-s en Sciences humaines et sociales (77%) et en Médecine et pharmacie (75%) affichent des niveaux de satisfaction inférieurs à la moyenne (cf. TA 6.4.1 en annexe).

Cinq ans après la fin de leurs études, les titulaires d'un master HEU qui ne sont pas satisfaits de leur taux d'occupation sont le plus souvent en situation de sur-emploi. Cette observation se vérifie pour l'ensemble des

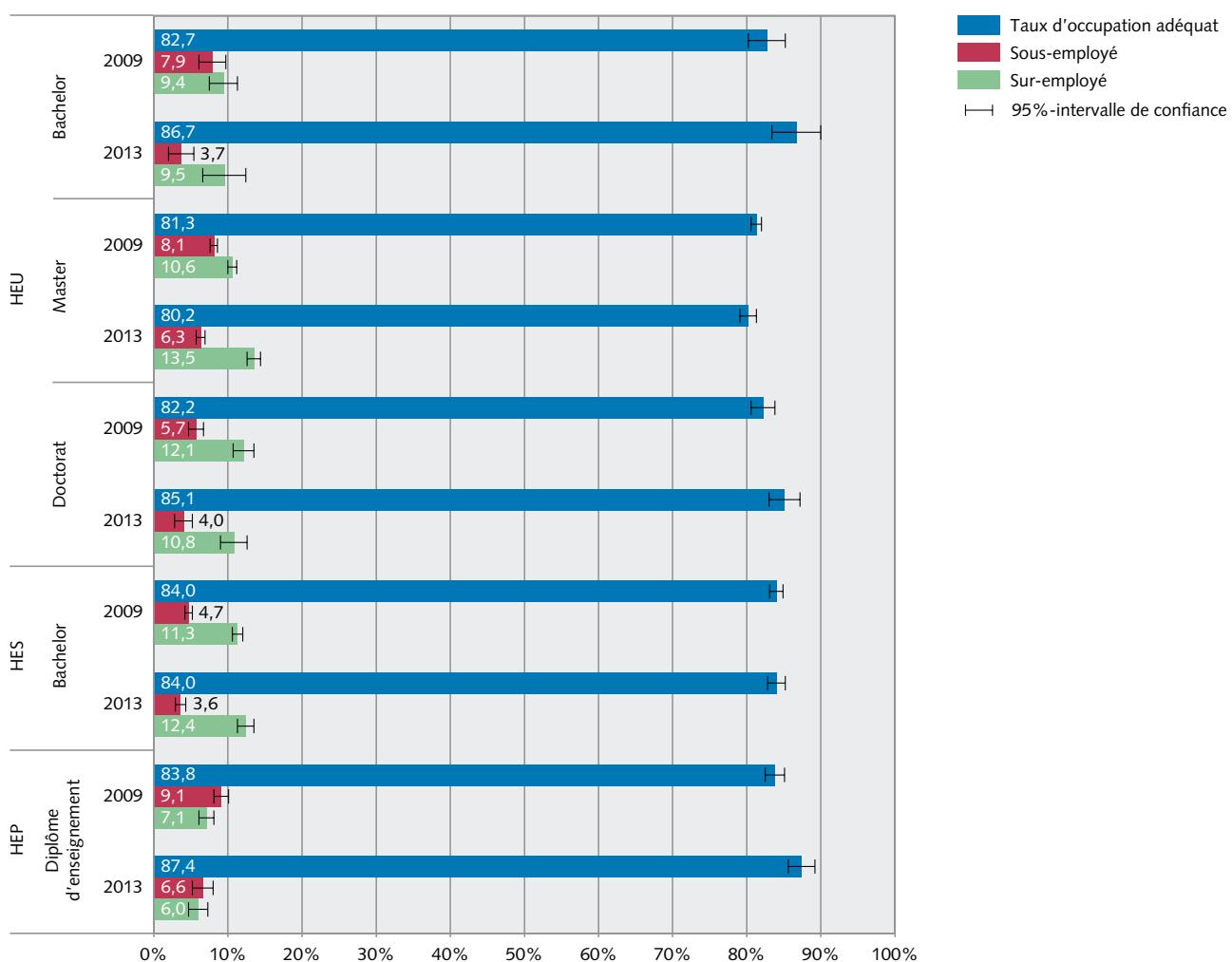
groupes de domaines d'études, à l'exception de celui des Sciences humaines et sociales, où les parts de sous- et de sur-emploi sont équivalentes (resp. 11 et 12%).

Avec environ une personne sur cinq en situation de sur-emploi, les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie et Sciences techniques affichent les taux de sur-emploi les plus importants.

Entre 2009 et 2013, la satisfaction à l'égard du taux d'occupation a augmenté parmi les titulaires d'un Master en Sciences humaines et sociales et celles issues du groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres. Pour les premiers, l'augmentation est de 4 points de pourcentage. Nettement plus importante, elle est de près de 24 points pour les seconds. L'augmentation importante observée entre les deux relevés est presque exclusi-

**Proportion de diplômé-e-s des hautes écoles en situation de sur-/sous-emploi une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2008**

G 6.4.1



Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

vement accompagnée d'une baisse de la part des personnes se trouvant en situation de sous-emploi (2009: 21%; 2013: 1%). Sur la même période, la satisfaction envers le taux d'occupation des diplômé-e-s en Médecine et pharmacie et en Sciences techniques a diminué (resp. -8 et -7 points de pourcentage). Cette diminution est accompagnée d'une hausse du taux de sur-emploi.

**Parmi les titulaires d'un bachelor HES, la satisfaction à l'égard du taux d'occupation est la plus élevée dans les domaines d'études Technique et IT ainsi que Economie et services**

Selon les études qu'ils ont suivies, les titulaires d'un bachelor HES affichent également des niveaux de satisfaction différents à l'égard du taux d'occupation (cf. AT 6.4.2 en annexe). Cinq ans après la fin des études, les valeurs observées sont légèrement supérieures à la moyenne dans les domaines d'études Technique et IT (87%) et Economie et services (87%), alors qu'elles en sont inférieures dans les domaines d'études Design (75%) et Musique, arts de la scène et autres arts (78%).

En ce qui concerne les personnes qui ne sont pas satisfaites de leur taux d'occupation, on observe une prédominance du sur-emploi dans la plupart des domaines d'études. Cette dernière est particulièrement marquée dans les domaines d'études Architecture, construction et planification, Technique et IT, Agriculture et économie forestière, Economie et services ainsi que Santé. Dans les domaines d'études Musique, arts de la scène et autres arts, ainsi que travail social, les taux de sur- et sous-emploi sont du même ordre.

Il apparaît en outre que la satisfaction des diplômé-e-s en Technique et IT à l'égard du taux d'occupation a diminué au cours des quatre ans qui séparent les deux relevés (2009: 92%; 2013: 87%). Cette diminution est accompagnée d'une augmentation du sur-emploi (2009: 8%; 2013: 12%). Dans les domaines d'études Travail social (2009: 75%; 2013: 85%) et Santé (2009: 72%; 2013: 82%) le niveau de satisfaction a augmenté entre les deux relevés.

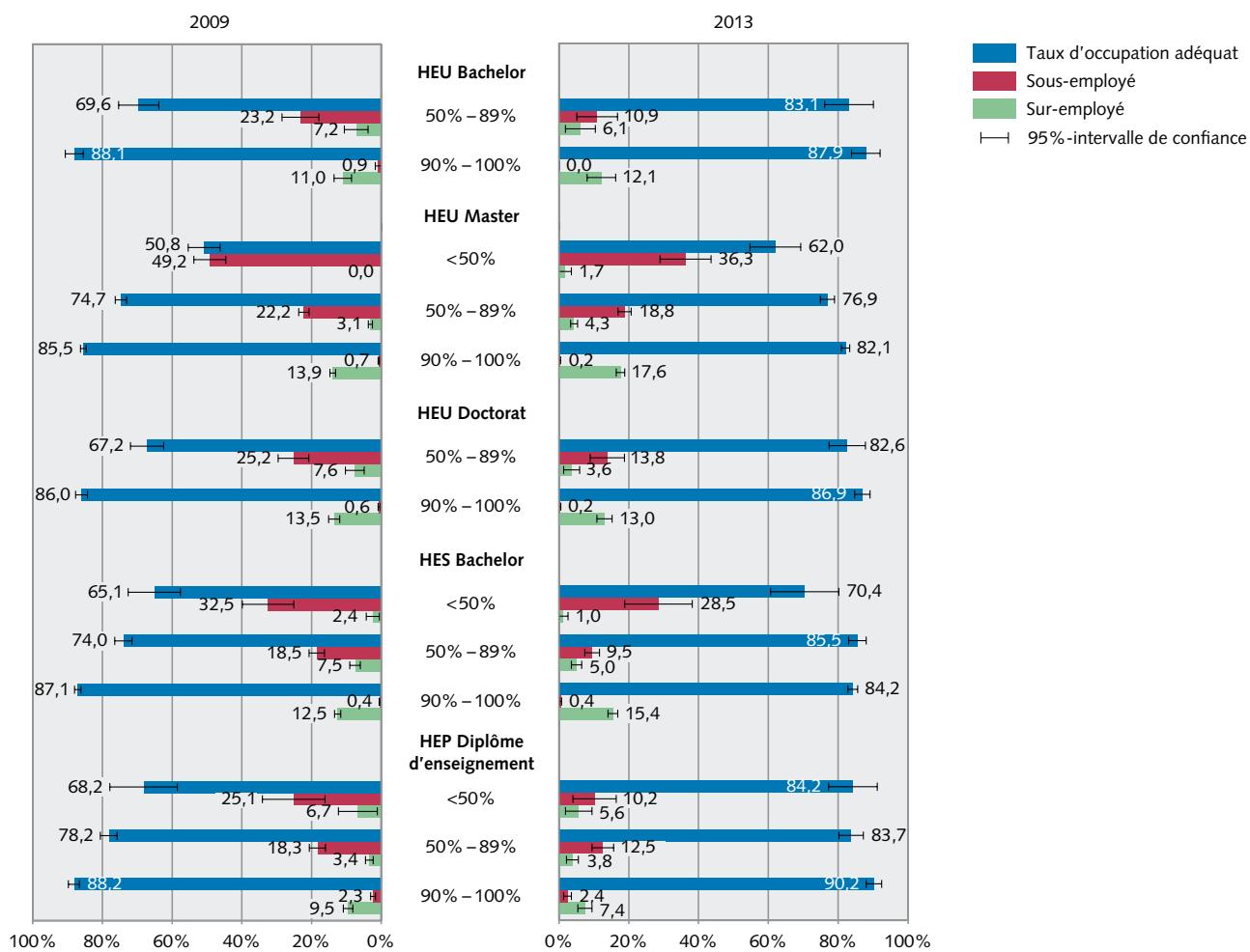
**Faible taux de sous-emploi parmi les diplômé-e-s d'une HEP qui travaillent à moins de 50%**

L'analyse du sur-/sous-emploi en tenant compte du taux d'occupation montre qu'autant les diplômé-e-s d'une HEU, indépendamment de leur niveau d'examen, que ceux d'une HES affichent un taux de sous-emploi décroissant et un taux de sur-emploi croissant à mesure que le taux d'occupation augmente (cf. G 6.4.2). Ainsi par exemple, cinq ans après la fin des études, 36% des titulaires d'un master HEU qui travaillent à un taux inférieur à 50% souhaitent augmenter leur taux d'occupation. Cette proportion est près de deux fois moins importante parmi les personnes dont le taux d'occupation se situe entre 50 et 89% et est inférieure à 1% en ce qui concerne les personnes dont le taux est de 90% ou plus. Parallèlement, la proportion de personnes qui souhaitent diminuer leur taux d'occupation est respectivement de 2% pour les personnes qui travaillent à moins de 50%, de 4% pour celles dont le taux d'occupation se situe entre 50 et 89% et 18% pour celles dont le taux dépasse 89%.

Parmi les diplômé-e-s d'une HEP, cette relation ne se vérifie pas cinq ans après la fin des études. Il apparaît en revanche que les personnes qui travaillent à moins de 50% affichent un taux de sous-emploi particulièrement faible (10%) en comparaison des diplômé-e-s d'une HEU ou d'une HES (entre 28 et 36%). Ce constat laisse supposer que parmi les diplômé-e-s d'une HEP, le travail à des taux inférieurs à 50% résulte plus souvent d'un choix personnel que pour leurs homologues d'autres filières.

Indépendamment du type de haute école ou du niveau d'examen, la part du sous-emploi diminue chez les personnes qui travaillent à des taux inférieurs à 90% au cours des quatre années qui séparent les deux relevés. Cette diminution est généralement accompagnée d'une hausse de la part des personnes qui sont satisfaites de leur taux d'occupation. Il est donc possible qu'en début de carrière, une partie plus importante du travail à temps partiel soit liée à une difficulté, pour les diplômé-e-s, à trouver des emplois à des taux qui leur conviennent, et qu'avec les années, cette forme «contrainte» du temps partiel tende à se résorber au profit du travail à temps partiel «souhaité».

**Proportion de diplômé-e-s des hautes écoles en situation de sur-/sous-emploi une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le taux d'occupation<sup>1</sup>, cohorte 2008**

**G 6.4.2**<sup>1</sup> Taux d'occupation des activités principale et secondaire.

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

# 7 Revenu professionnel

L'objet de ce chapitre est de montrer l'évolution du revenu professionnel moyen pendant les quatre années séparant le premier et le second relevé, et de présenter les écarts de revenu entre les différents groupes de diplômé-e-s. Les commentaires sont basés sur le revenu professionnel annuel brut standardisé<sup>1</sup> des diplômé-e-s. Pour pouvoir comparer le revenu professionnel des diplômé-e-s un an et cinq ans après la fin de leurs études, les chiffres présentés pour 2009 correspondent au revenu professionnel annuel réel, qui tient compte de l'évolution du coût de la vie.<sup>2</sup>

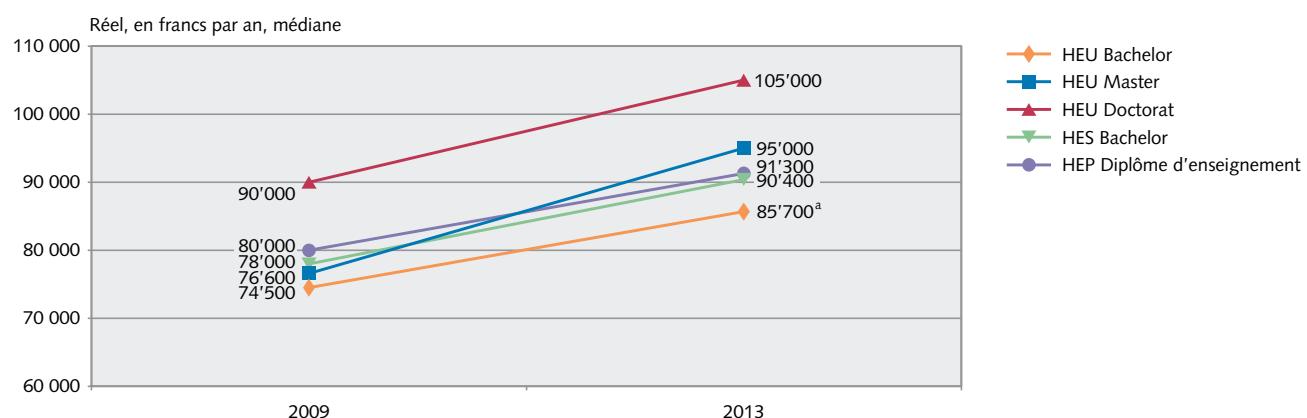
## Revenu professionnel annuel brut standardisé

Le revenu professionnel annuel nominal est composé des recettes que procure aux individus l'exercice d'une activité salariée ou indépendante. Les personnes ont été interrogées sur leur revenu brut. Pour obtenir le revenu professionnel annuel standardisé, le revenu professionnel des personnes travaillant à temps partiel a été converti en revenu d'un poste à plein temps (100%).

Le revenu professionnel réel est le résultat de la déflation du revenu professionnel nominal en fonction de la valeur moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation (base 2013).

**Evolution du revenu professionnel brut standardisé des diplômé-e-s des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2008**

G 7.1



Pas de remarque: coefficient de variation <2,5%

<sup>a</sup> Coefficient de variation >2,5% et <5%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>1</sup> Le terme de revenu professionnel est utilisé dans les pages suivantes par souci de lisibilité en lieu et place du revenu professionnel annuel brut standardisé.

<sup>2</sup> L'année de référence pour le calcul du revenu réel est 2013. Pour d'autres informations sur l'indice des prix à la consommation, voir [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → 05-Prix → Indice des prix à la consommation → Indicateurs → Moyennes annuelles

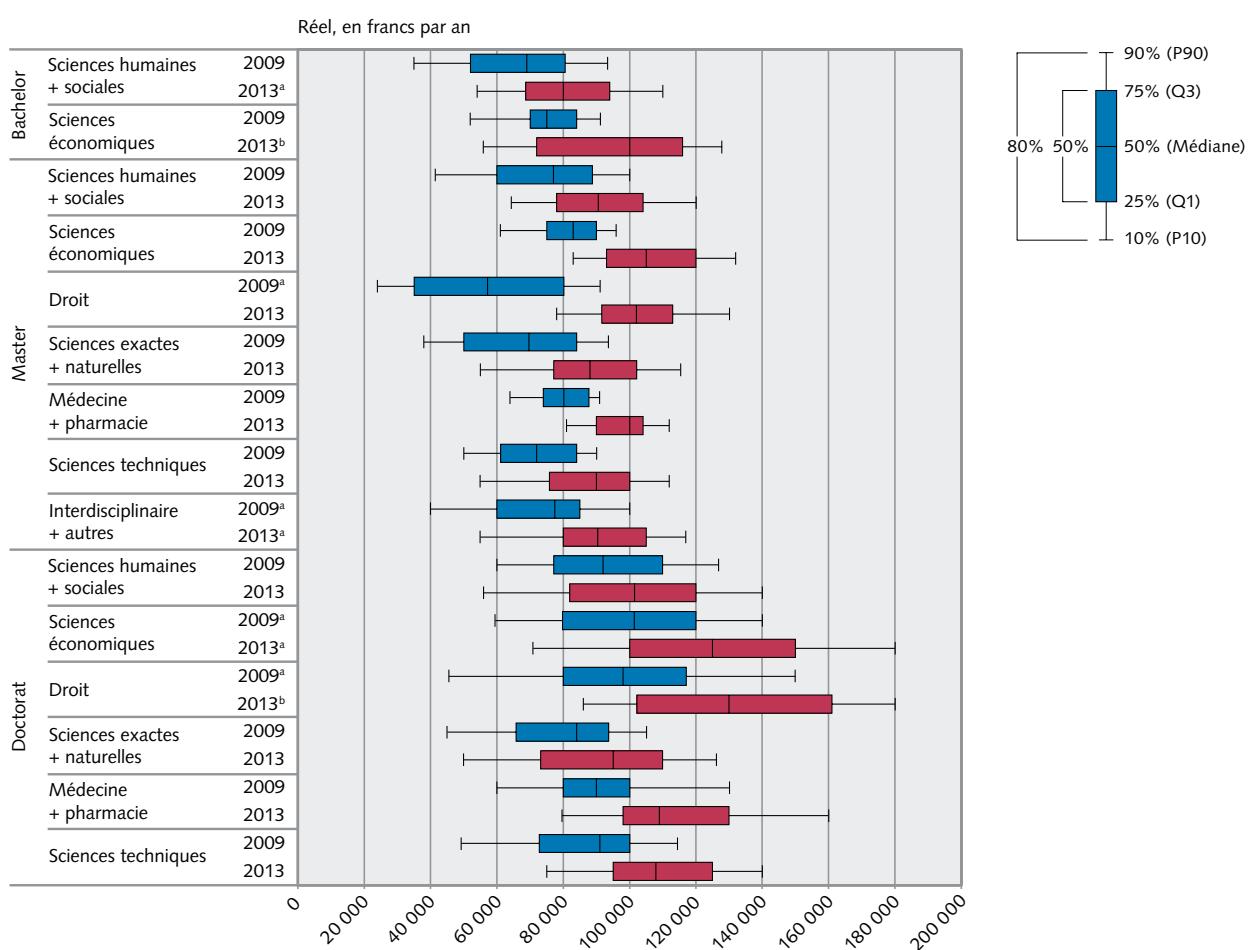
**Cinq ans après l'obtention du diplôme, le revenu professionnel moyen des titulaires d'un doctorat s'élève à 105'000 francs**

Les titulaires d'un doctorat enregistrent le revenu professionnel le plus élevé parmi les diplômé-e-s des hautes écoles. Ils affichent un revenu professionnel (médiane) de 105'000 francs (cf. G 7.1), soit 10'000 francs de plus que les titulaires d'un master HEU (95'000 francs), 14'600 francs de plus que les titulaires d'un bachelor HES (90'400 francs) et 13'700 francs de plus que les titulaires d'un diplôme HEP (91'300 francs). Cinq ans après l'obtention du diplôme, les titulaires d'un bachelor HEU enregistrent le revenu professionnel le plus bas (85'700 francs).

**Les titulaires d'un master HEU affichent la plus forte augmentation de revenu**

Entre la première et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, le revenu professionnel augmente systématiquement. Selon le type de haute école et le niveau d'examen considéré, le revenu professionnel des diplômé-e-s des hautes écoles est de 11'200 à 18'400 francs supérieur cinq ans après la fin de des études par rapport à ce qu'il était quatre ans auparavant (cf. G 7.1). Cependant, cette progression n'est pas la même pour tous. Avec une hausse de 24%, les titulaires d'un master HEU se distinguent des autres diplômé-e-s, pour qui la variation se situe dans une fourchette de 14% à 17% sur les quatre années. Cette plus forte augmentation du salaire pour les titulaires d'un master HEU s'explique notamment

**Revenu professionnel brut standardisé des diplômé-e-s d'une HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le groupe de domaines d'études, cohorte 2008** **G 7.2**



Pas de remarque: coefficient de variation <2,5%

<sup>a</sup> Coefficient de variation >2,5% et <5%

<sup>b</sup> Coefficient de variation >5% et <7,5%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

par le fait que les diplômé-e-s de certains groupes de domaines d'études (notamment le Droit) intègrent souvent le marché du travail par le biais de stages, dont le niveau de rémunération est faible. Cinq ans après l'obtention du diplôme en revanche, rares sont les diplômé-e-s qui occupent encore un poste de stage (cf. chapitre 5).

### Les diplômé-e-s en Sciences économiques et en Droit ont les revenus les plus élevés

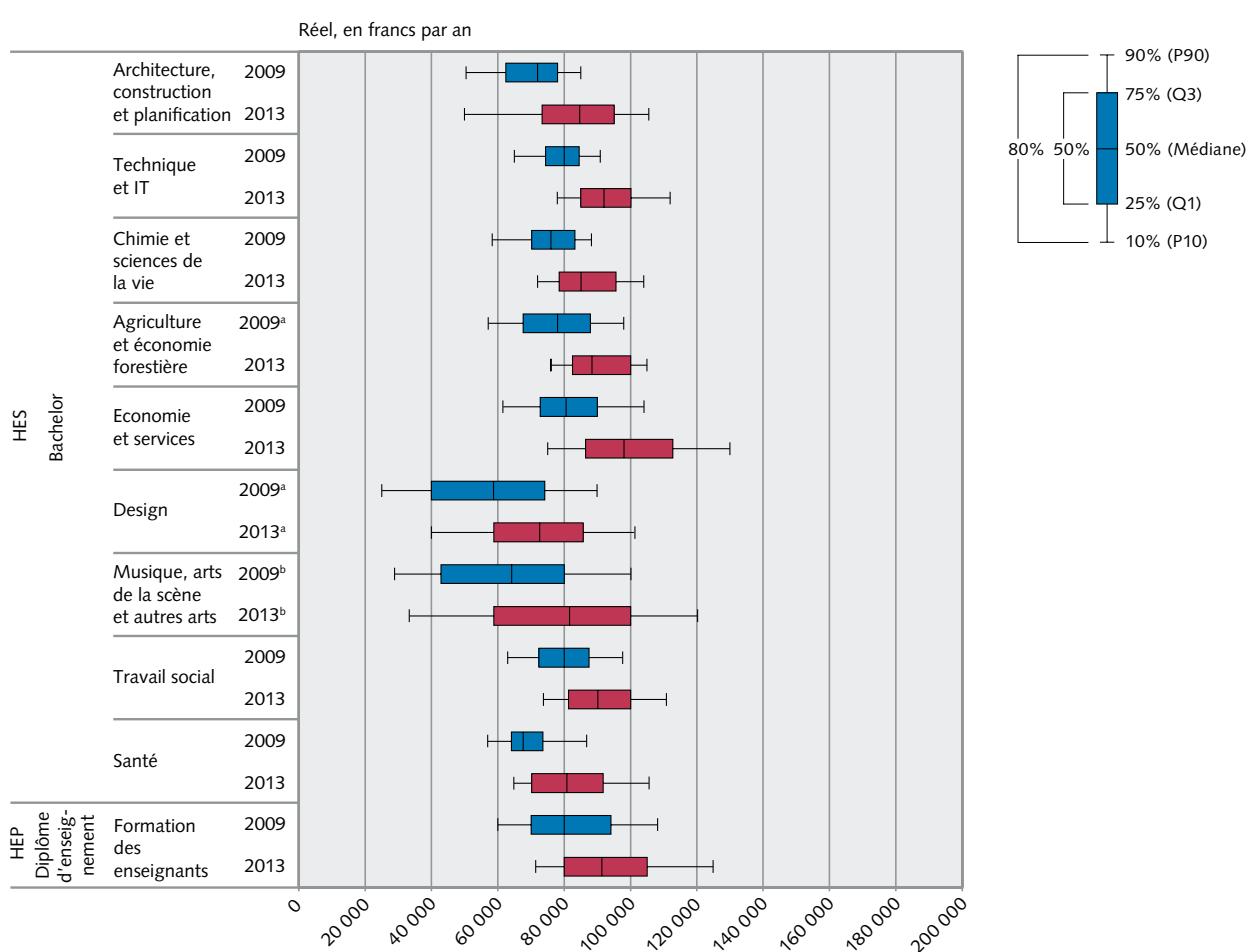
Cinq ans après l'obtention du diplôme, la moitié des titulaires d'un bachelor HEU en Sciences humaines et sociales gagnent au moins 80'000 francs, alors qu'avec 100'000 francs, les diplômé-e-s en Sciences économiques affichent un revenu professionnel médian plus élevé (cf. G 7.2).

Parmi les titulaires d'un master HEU, les diplômé-e-s en Sciences économiques touchent le revenu professionnel le plus haut (105'000 francs). Les diplômé-e-s en Droit (102'000 francs) ou en Médecine et pharmacie (100'000 francs) affichent des revenus professionnels du même ordre. Finalement, les diplômé-e-s des groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales, Sciences exactes et naturelles, Sciences techniques et Interdisciplinaire et autres enregistrent des revenus professionnels plus faibles, de l'ordre de 90'000 francs.

Chez les titulaires d'un doctorat, ce sont aussi les personnes diplômées en Sciences économiques (125'000 francs) et en Droit (130'000 francs) qui gagnent le mieux leur vie. Les titulaires d'un doctorat en Sciences exactes et naturelles sont ceux qui touchent le revenu le moins élevé (95'000 francs) cinq ans après

**Revenu professionnel brut standardisé des titulaires d'un bachelor HES et des diplômé-e-s d'une HEP une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, cohorte 2008**

**G 7.3**



Pas de remarque: coefficient de variation <2,5%

<sup>a</sup> Coefficient de variation >2,5% et <5%

<sup>b</sup> Coefficient de variation >5% et <7,5%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

l'obtention du diplôme. Les écarts de revenu entre les groupes de domaines d'études HEU sont ainsi les plus larges parmi les titulaires d'un doctorat (35'000 francs).

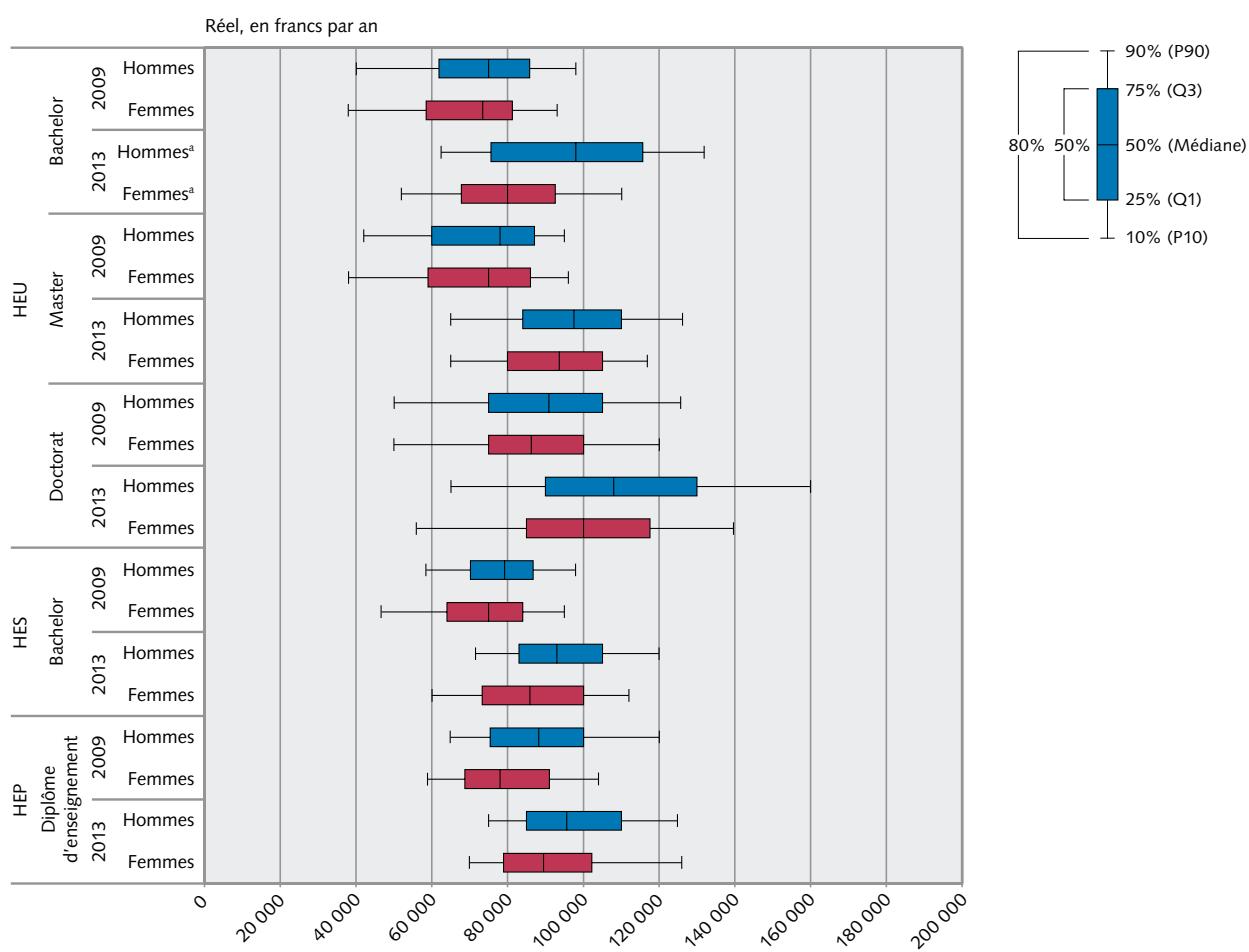
Les différences de revenu en fonction des domaines d'études sont aussi marquées chez les titulaires d'un bachelor HES (cf. G 7.3). Cinq ans après la fin des études, les diplômé-e-s en Economie et services, qui affichent le revenu professionnel le plus élevé (98'000 francs) gagnent près de 25'000 francs de plus que les diplômé-e-s en Design, qui enregistrent le niveau de revenu le plus faible (72'600 francs).

### Différences de revenus liées au sexe dans certaines disciplines

Au niveau du type de haute école et du niveau d'examen, le revenu professionnel médian des hommes est plus élevé que celui des femmes, un an comme cinq ans après la fin des études (cf. G 7.4). Les différences de revenu entre hommes et femmes s'expliquent cependant en grande partie par des différences en termes de choix des filières d'études. Parmi les diplômé-e-s d'une HEP par exemple, les femmes acquièrent plus souvent que les hommes un diplôme d'enseignement pour les niveaux préscolaire et primaire<sup>3</sup>, moins bien rémunérés. Pour ces niveaux, le revenu professionnel tourne autour de 80'000 francs cinq ans après l'obtention du diplôme,

**Revenu professionnel brut standardisé des diplômé-e-s d'une haute école une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2008**

G 7.4



Pas de remarque: coefficient de variation <2,5%

<sup>a</sup> Coefficient de variation >2,5% et <5%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

<sup>3</sup> Pour une définition des filières d'études HEP, voir glossaire.

**T7.1 Revenu professionnel brut standardisé des titulaires d'un diplôme HEP cinq ans après l'obtention du diplôme selon la filière d'études et le sexe (en francs par an), cohorte 2008**

		1. quartile	Médiane	3. quartile
Formation des enseignants préscolaire et primaire	Total	72 000	80 000	86 700
	Hommes	74 200 <sup>a</sup>	80 000 <sup>a</sup>	87 500
	Femmes	71 800	80 000	86 200
Formation des enseignants secondaire I	Total	85 000	93 600	100 000
	Hommes	85 000 <sup>a</sup>	94 900	100 000
	Femmes	85 000 <sup>a</sup>	92 900	100 000
Formation des enseignants secondaire II	Total	99 900 <sup>a</sup>	111 100	126 000 <sup>a</sup>
	Hommes	99 900 <sup>a</sup>	110 000 <sup>a</sup>	117 400 <sup>b</sup>
	Femmes	100 000 <sup>b</sup>	115 000 <sup>a</sup>	130 000 <sup>a</sup>
Pédagogie spécialisée	Total	92 200	106 100 <sup>a</sup>	121 400
	Hommes	**	**	**
	Femmes	92 200	105 200 <sup>a</sup>	121 400

Précision de l'estimation pour la médiane:

Pas de remarque: coefficient de variation < 2.5%

<sup>a</sup> coefficient de variation > 2.5% et < 5%

<sup>b</sup> coefficient de variation > 5% et < 7.5%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

tandis que pour le niveau secondaire I et II, il est respectivement de 93'600 et 111'100 francs (cf. T7.1).

L'analyse des tableaux TA 7.1 et TA 7.2 en annexe montre tout de même des différences de rémunération entre hommes et femmes au niveau des groupes de domaines d'étude et des domaines d'études. C'est notamment le cas parmi les titulaires d'un master HEU en Sciences économiques, en Sciences techniques et dans le domaine Interdisciplinaire et autres, où les hommes gagnent respectivement 7800, 7300 et 9800 francs de plus par année que les femmes.

Chez les titulaires d'un doctorat, la différence de revenu est la plus importante dans les groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie ainsi que Sciences exactes et naturelles (resp. 8600 et 7200 francs), alors que dans celui des Sciences humaines et sociales, la différence de revenu est moins importante (2000 francs). En ce qui concerne les autres groupes de domaines d'études, il n'est pas possible de se prononcer compte tenu de la faiblesse des effectifs.

Chez les titulaires d'un bachelor HES, c'est parmi les personnes diplômées en Architecture, construction et planification que la différence de revenu entre les hommes et femmes est la plus importante (12'800 francs). Dans les domaines d'études Economie et services ainsi que Design, le revenu professionnel des hommes est respectivement plus élevé de 9000 et 8000 francs que celui des femmes.

**Cinq ans après la fin des études, les personnes diplômées des hautes écoles occupant une fonction dirigeante gagnent entre 4000 et 21'400 francs de plus que celles sans fonction dirigeante**

L'analyse selon la situation dans la profession des diplômé-e-s fait ressortir d'autres différences de revenu cinq ans après la fin des études (cf. TA 7.3 en annexe). Chez les titulaires d'un master HEU, les personnes employées occupant une fonction dirigeante gagnent 4000 francs de plus que celles sans fonction dirigeante. Chez les titulaires d'un bachelor HES, cette différence est de 7600 francs, chez les titulaires d'un doctorat de 10'600 francs et chez les titulaires d'un diplôme HEP de 12'700 francs. C'est chez les titulaires d'un bachelor HEU que cet écart de revenu est le plus marqué: les personnes employées occupant une fonction dirigeante gagnent 21'400 francs de plus par an que ceux qui n'occupent pas de fonction dirigeante.

Cependant, le niveau du revenu professionnel des personnes diplômées des hautes écoles avec fonction dirigeante n'est pas plus élevé dans tous les groupes de domaines d'études. Parmi les titulaires d'un master HEU, ce n'est le cas que dans les groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales et Sciences exactes et naturelles (cf. TA 7.4 en annexe). Chez les titulaires d'un bachelor HES, le phénomène est observé dans les domaines

d'études Architecture, construction et planification, Technique et IT, Economie et services ainsi que Santé (cf. TA 7.6 en annexe).

**Les personnes diplômé-e-s gagnent en général moins dans la Région lémanique et au Tessin que dans les autres grandes régions de Suisse**

Le niveau de revenu varie aussi en fonction des grandes régions suisses. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les titulaires d'un master HEU travaillant en Suisse du Nord-Ouest, dans la région de Zurich, en Suisse orientale ou en Suisse centrale touchent un revenu professionnel d'environ 100'000 francs. Les revenus professionnels sont moins élevés pour les personnes qui travaillent dans l'Espace Mittelland (95'200 francs), dans la Région lémanique (90'000 francs) ou au Tessin (81'300 francs).

La situation est similaire pour les titulaires d'un bachelor HES: c'est dans la grande région de Zurich (97'500 francs) que les revenus sont les plus élevés et dans celle du Tessin (80'000 francs) qu'ils sont les plus bas. Ces différences se retrouvent chez les titulaires d'un doctorat: dans les grandes régions de l'Espace Mittelland, de la Suisse du Nord-Ouest, de Zurich et de Suisse orientale, le revenu professionnel médian s'élève à quelque 110'000 francs. C'est dans la grande région de Suisse centrale que les titulaires d'un doctorat gagnent le plus (120'000 francs), tandis que le plus faible revenu professionnel est enregistré dans la Région lémanique (103'300 francs) (cf. T7.2).

**T7.2 Revenu professionnel brut standardisé des diplômé-e-s des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école,  
le niveau d'examen et la grande région du lieu de travail (réel, en francs par an), cohorte 2008**

	HEU	HES				HEP								
		Bachelor	2009	2013	Master	2009	2013	Doctorat	2009	2013	Bachelor	2009	2013	Diplôme d'enseignement
Région lémannique	1. quartile	55 000 <sup>b</sup>	70 000 <sup>b</sup>	57 600	77 500	76 200	90 000 <sup>a</sup>	65 000	74 800	68 900	80 000	65 000	74 800	80 000
	Médiane	67 500	80 000 <sup>a</sup>	71 500	90 000	90 000 <sup>a</sup>	103 300 <sup>a</sup>	71 600	85 900	75 800	87 000 <sup>a</sup>	71 600	85 900	87 000 <sup>a</sup>
Espace Mittelland	3. quartile	79 300 <sup>a</sup>	100 000 <sup>b</sup>	83 200	102 000	106 000 <sup>a</sup>	120 000 <sup>a</sup>	80 000	95 000	93 200	105 000	80 000	95 000	105 000
	1. quartile	55 200 <sup>b</sup>	72 000	57 200 <sup>a</sup>	84 900	80 600	98 000	67 600	80 200	66 700	77 800 <sup>a</sup>	67 600	80 200	77 800 <sup>a</sup>
	Médiane	71 100	90 000 <sup>b</sup>	75 500	95 200	92 000	110 000	76 800	89 400	76 000	89 300	76 800	89 400	89 300
Suisse du Nord-Ouest	3. quartile	82 000 <sup>a</sup>	108 000 <sup>a</sup>	85 800	105 000	105 000	130 300 <sup>a</sup>	84 500	100 000	90 000	110 000 <sup>a</sup>	84 500	100 000	110 000 <sup>a</sup>
	1. quartile	73 000 <sup>a</sup>	**	58 800 <sup>a</sup>	90 000	85 000	98 800 <sup>a</sup>	73 000	79 300	73 800	81 600 <sup>a</sup>	73 000	79 300	81 600 <sup>a</sup>
Zurich	Médiane	78 000	**	78 000	98 800	94 000	110 000	80 000	90 400	83 900	92 900	80 000	90 400	92 900
	3. quartile	81 900	**	87 300	108 000	105 000	125 000	85 800	102 600	99 500 <sup>a</sup>	111 300 <sup>a</sup>	85 800	102 600	111 300 <sup>a</sup>
	1. quartile	74 900	86 000 <sup>b</sup>	66 000	87 600	84 500	100 000	74 100	84 500	75 800	88 600	74 100	84 500	88 600
	Médiane	81 000	107 100 <sup>a</sup>	80 900	100 000	95 000	110 000 <sup>a</sup>	80 600	97 500	84 600	95 600	80 600	97 500	95 600
Suisse orientale	3. quartile	91 000 <sup>a</sup>	116 700 <sup>a</sup>	90 000	113 500	108 300	130 000 <sup>a</sup>	90 000	109 000	99 800	105 200 <sup>a</sup>	90 000	109 000	105 200 <sup>a</sup>
	1. quartile	**	**	61 300 <sup>b</sup>	90 000	80 600 <sup>a</sup>	103 000 <sup>b</sup>	73 200	84 000	68 000	78 000	73 200	84 000	78 000
	Médiane	**	**	78 600	100 000	88 000	113 000 <sup>a</sup>	80 000	92 300	78 000	87 600	80 000	92 300	87 600
	3. quartile	**	**	87 400	110 000	111 000 <sup>b</sup>	130 000 <sup>a</sup>	86 000	102 700	94 600	100 000	86 000	102 700	94 600
Suisse centrale	1. quartile	**	**	63 700 <sup>b</sup>	90 000	90 000 <sup>a</sup>	107 200 <sup>a</sup>	72 800	84 500	75 700	81 000 <sup>a</sup>	72 800	84 500	81 000 <sup>a</sup>
	Médiane	**	**	80 200	100 000	100 000 <sup>a</sup>	120 000 <sup>a</sup>	80 000	94 900	84 000	91 000	80 000	94 900	91 000
	3. quartile	**	**	88 000	110 000	120 000 <sup>b</sup>	141 000 <sup>c</sup>	87 000	105 000	96 800 <sup>a</sup>	98 300	87 000	105 000	96 800 <sup>a</sup>
Tessin	1. quartile	**	**	49 400 <sup>b</sup>	72 000 <sup>a</sup>	**	**	55 000 <sup>a</sup>	70 000 <sup>b</sup>	60 000 <sup>a</sup>	**	55 000 <sup>a</sup>	70 000 <sup>b</sup>	**
	Médiane	**	**	65 000 <sup>a</sup>	81 300 <sup>a</sup>	**	**	66 000 <sup>a</sup>	80 000 <sup>a</sup>	68 000 <sup>a</sup>	**	66 000 <sup>a</sup>	80 000 <sup>a</sup>	**
	3. quartile	**	**	80 000 <sup>a</sup>	99 800 <sup>a</sup>	**	**	79 000 <sup>a</sup>	90 000 <sup>b</sup>	80 000 <sup>b</sup>	**	79 000 <sup>a</sup>	90 000 <sup>b</sup>	**
Etranger	1. quartile	33 300 <sup>c</sup>	**	36 000 <sup>c</sup>	44 500	45 000 <sup>a</sup>	53 000 <sup>a</sup>	30 000 <sup>c</sup>	37 000 <sup>c</sup>	**	**	30 000 <sup>c</sup>	37 000 <sup>c</sup>	**
	Médiane	66 000 <sup>c</sup>	**	60 000 <sup>b</sup>	60 000 <sup>b</sup>	62 000	70 000 <sup>a</sup>	60 000 <sup>c</sup>	66 000 <sup>c</sup>	**	**	60 000 <sup>c</sup>	66 000 <sup>c</sup>	**
	3. quartile	80 000	**	78 000	99 000 <sup>a</sup>	85 000 <sup>a</sup>	100 000 <sup>b</sup>	76 400	97 500 <sup>b</sup>	**	**	76 400	97 500 <sup>b</sup>	**

Precision de l'estimation pour la médiane:

Pas de remarque: coefficient de variation < 2.5%

<sup>a</sup> coefficient de variation > 2.5% et < 5%

<sup>b</sup> coefficient de variation > 5% et < 7.5%

<sup>c</sup> coefficient de variation > 7.5%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

# 8 Glossaire

## **Adéquation du niveau de formation**

Le calcul de l'adéquation du niveau de formation est réalisé à partir de la question «Un diplôme d'une haute école était-il exigé par votre employeur actuel pour votre activité?» L'adéquation du niveau de formation exprime la proportion de diplômé-e-s qui exercent une activité pour laquelle un diplôme d'une haute école était exigé.

## **Chômeurs au sens du BIT**

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et de l'OCDE et à la définition d'EUROSTAT.

## **Domaines d'études des HES et HEP**

Les branches se répartissent entre les domaines d'études suivants (état en 2013):

- Architecture, construction et planification
- Technique et IT
- Chimie et sciences de la vie
- Agriculture et économie forestière
- Economie et services
- Design
- Sport
- Musique, arts de la scène et autres arts
- Linguistique appliquée
- Travail social
- Psychologie appliquée
- Santé
- Formation des enseignants

## **Filières d'études des HEP**

Les filières d'études de la formation des enseignants ont été regroupées dans les catégories suivantes:

- Formation des enseignants préscolaire et primaire
- Formation des enseignants secondaire I
- Formation des enseignants secondaire II
- Pédagogie spécialisée
- Didactique des disciplines
- Formation des enseignants en général

## **Domaine d'études, groupe de domaines d'études HEU**

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et en instituts, le Système d'information universitaire suisse (SIUS) prévoit 20 domaines d'études, regroupés en 7 groupes de domaines d'études:

- 1 Sciences humaines et sociales
  - 1.1 Théologie
  - 1.2 Langues et littérature
  - 1.3 Sciences historiques et culture
  - 1.4 Sciences sociales
  - 1.5 Sciences humaines et sociales pluridisciplinaires et autres
- 2 Sciences économiques
- 3 Droit
- 4 Sciences exactes et naturelles
  - 4.1 Sciences exactes
  - 4.2 Sciences naturelles
  - 4.3 Sciences exactes et naturelles pluridisciplinaires et autres
- 5 Médecine et pharmacie
  - 5.1 Médecine humaine
  - 5.2 Médecine dentaire
  - 5.3 Médecine vétérinaire
  - 5.4 Pharmacie
  - 5.5 Médecine et pharmacie pluridisciplinaires et autres

- 6 Sciences techniques
  - 6.1 Sciences de la construction et mensuration
  - 6.2 Génies mécaniques et électriques
  - 6.3 Agriculture et sylviculture
  - 6.4 Sciences techniques pluridisciplinaires et autres
- 7 Interdisciplinaire et autres

### Grandes régions

Le lieu de travail et le lieu de domicile des personnes diplômées des hautes écoles ont été regroupés en grandes régions, qui sont définies de la manière suivante:

- Région lémanique: Genève, Vaud, Valais
- Espace Mittelland: Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Soleure
- Suisse du Nord-Ouest: Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville
- Zurich: Zurich
- Suisse orientale: Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Grisons, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie
- Suisse centrale: Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz, Uri, Zug
- Tessin: Tessin
- Etranger

### Hautes écoles pédagogiques (HEP)

A côté des trois hautes écoles pédagogiques intégrées au sein d'une haute école spécialisée (Fachhochschule Nordwestschweiz, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et la Zürcher Fachhochschule), le Système d'information universitaire suisse (SIUS) comprend les hautes écoles pédagogiques ci-après (état en 2008):

- Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich
- Haute Ecole Pédagogique BEJUNE
- Haute école pédagogique du canton de Vaud
- Haute école pédagogique du Valais
- Pädagogische Hochschule Freiburg
- Pädagogische Hochschule Bern
- Pädagogische Hochschule Luzern
- Pädagogische Hochschule Zug
- Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach
- Pädagogische Hochschule Thurgau
- Pädagogische Hochschule Schaffhausen
- Pädagogische Hochschule Graubünden
- Scuola Pedagogica Ticino
- PHSG Pädagogische Hochschule des Kantons St. Gallen
- IFFP Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle

### Hautes écoles spécialisées (HES)

Le SIUS intègre les hautes écoles spécialisées ci-après (état en 2008). Les hautes écoles pédagogiques intégrées soit dans la Fachhochschule Nordwestschweiz, la Haute Ecole Spécialisée du Suisse occidentale et la Zürcher Fachhochschule ne sont pas considérées en tant que hautes écoles spécialisées.

- Berner Fachhochschule
- Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
- Fachhochschule Nordwestschweiz
- Fachhochschule Zentralschweiz
- Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana
- Fachhochschule Ostschweiz
- Zürcher Fachhochschule
- Kalaidos Fachhochschule

### Hautes écoles universitaires (HEU)

Sont considérées comme des hautes écoles universitaires dans le Système d'information universitaire suisse (SIUS) les hautes écoles universitaires suivantes (état en 2008):

- Bâle (BS)
- Berne (BE)
- Fribourg (FR)
- Genève (GE)
- Lausanne (LS)
- Lucerne (LU)
- Neuchâtel (NE)
- Saint-Gall (SG)
- Zurich (UZH)
- Università della Svizzera italiana (USI)
- Universitäre Fernstudien Schweiz (FS-CH)
- Universitäres Institut Kurt Bösch (IUKB)
- L'école polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
- L'école polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ)

### Médiane

Pour déterminer la médiane, les valeurs observées sont rangées par ordre croissant puis partagées en deux moitiés comportant chacune le même nombre de valeurs: la médiane est la valeur située entre la valeur la plus élevée de la première moitié et la valeur la plus basse de la deuxième moitié. Contrairement à la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

## **Personnes actives**

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées ainsi que les chômeurs au sens du BIT.

## **Personnes actives occupées**

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé): les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, les sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou des autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

## **Personnes non actives**

Sont considérées comme non actives les personnes qui ne font partie ni des personnes actives occupées, ni des chômeurs au sens du BIT.

## **Revenu professionnel nominal**

Le revenu professionnel nominal s'appuie sur les indications fournies par les diplômé-e-s au moment de l'enquête. Ceux-ci ont été priés d'indiquer leur revenu annuel brut, y compris le 13e salaire. Afin de pouvoir comparer les revenus, les montants indiqués ont été convertis en revenus annuels standardisés, c'est-à-dire que les revenus des personnes travaillant à temps partiel ont été convertis en revenus d'une activité à plein temps (100%).

## **Revenu professionnel réel**

Le revenu professionnel réel s'obtient à travers la déflation du revenu nominal en fonction de la valeur moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation national.

## **Situation dans la profession**

Les personnes diplômées des hautes écoles professionnellement actives ont été interrogées sur leur situation dans la profession. Leurs réponses ont été classées en cinq catégories:

- stagiaire
- doctorant-e, assistant-e dans une haute école
- employé-e sans fonction dirigeante (y compris médecin assistant, enseignant-e, membre de la famille collaborant à l'entreprise familiale)
- employé-e avec fonction dirigeante (cadre inférieur, moyen ou supérieur)
- indépendant-e (avec ou sans employés)

Le statut de «doctorant-e, assistant-e» n'existe pas pour les titulaires d'un doctorat, cette catégorie n'étant plus disponible dans le questionnaire de la première enquête de 2009. Les personnes qui ont coché cette catégorie dans le cadre de la seconde enquête de 2013 ont été recodées dans la catégorie «employé-e sans fonction dirigeante».

## **Système d'information universitaire suisse (SIUS)**

Le SIUS est une institution dans laquelle collaborent des personnes représentant les hautes écoles, les cantons universitaires et la Confédération dans le but d'établir des statistiques relatives aux hautes écoles pour l'ensemble de la Suisse.

## **Taux d'activité**

Le taux d'activité se calcule de la manière suivante:  
nombre de personnes actives / nombre de diplômé-e-s x 100.

## **Taux de chômage au sens du BIT**

Le taux de chômage au sens du BIT se calcule de la manière suivante: nombre de chômeurs au sens du BIT / nombre de personnes actives x 100.

### Taux d'occupation

Les personnes diplômées des hautes écoles ont été interrogées sur le taux d'occupation fixé dans le contrat de travail de leur activité principale. Les réponses ont été classées en deux catégories:

- moins de 90% (temps partiel)
- 90% à 100% (plein temps)

Dans le chapitre 6.3, consacré au sur-/sous-emploi, le travail à temps partiel a été subdivisé en deux catégories: les taux inférieurs à 50% et ceux qui se situent entre 50 et 89%.

# 9 Remarques méthodologiques

## Précision d'une fréquence relative

Le degré de précision des fréquences relatives a été établi sur la base de la longueur d'un intervalle de confiance de 95 % autour de la valeur estimée. Dans les graphiques, les intervalles de confiance liés aux estimateurs sont représentés graphiquement. Dans les tableaux, les valeurs affichées dans les colonnes (+/-) correspondent à la moitié de l'intervalle de confiance symétrique.

## Précision d'une valeur moyenne et d'une médiane

L'indication de la précision d'une valeur moyenne ou d'une médiane repose sur le coefficient de variation. Les valeurs estimées sont classées comme suit:

- Sans indication coefficient de variation < 2,5 %
- a coefficient de variation  $\geq 2,5\%$  et < 5 %
- b coefficient de variation  $\geq 5\%$  et < 7,5 %
- c coefficient de variation  $\geq 7,5\%$

Généralement, les lettres sont directement placées en exposant après la valeur estimée qui leur correspond. (cf. G 7.1). Dans les cas où, pour des raisons de lisibilité, l'affichage des valeurs dans les graphiques n'est pas possible, les informations concernant la précision des estimations sont affichées dans la légende des axes. Plusieurs valeurs peuvent alors être simultanément concernées par cette indication. En vue d'une interprétation prudente des valeurs concernées, l'indication qui est faite correspond à l'erreur standard la plus importante (cf. G 7.2).

## Limitations dans la présentation des indicateurs

Les indicateurs ne sont pas présentés pour des groupes d'analyse dont les effectifs sont trop faibles (moins de 25 observations). Dans la mesure du possible, les catégories ayant des effectifs trop faibles ne sont pas présentées dans les graphiques et les tableaux. Sinon, les celles critiques sont signalées par le symbole \*\*.

## Corrections rétroactives

Les données publiées dans le cadre de cette publication concernant la première enquête de 2009 peuvent différer des résultats déjà publiés car il a parfois été nécessaire de corriger les données de manière rétroactive. Chaque calcul donne lieu à un nouvel état d'information.

# 10 Bibliographie

**Office fédéral de la statistique OFS**, Enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles (EHA):  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → 15 - Education, science → Degré tertiaire: Hautes écoles → Données détaillées → Enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles

**Office fédéral de la statistique OFS** (2010), Baromètre de Bologne 2010:  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → 15 - Education, science → A consulter → Publications

**Office fédéral de la statistique OFS** (2013), Indicateurs complémentaires au chômage: sous-emploi et force de travail potentielle supplémentaire:  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → 03 - Travail, rémunération → A consulter → Publications

**Office fédéral de la statistique OFS**, Enquête suisse sur la population active (ESPA):  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → 03 - Travail, rémunération → Chômage et places vacantes → Données détaillées → Chômeurs au sens du BIT

**Office fédéral de la statistique OFS**, Indice des prix à la consommation:  
[www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) → Thèmes → 05 - Prix → Indice des prix à la consommation → Indicateurs → Moyennes annuelles



# Tableaux annexes

**TA 3.1.1 Taux d'activité des diplômé-e-s des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, cohorte 2008**

	2009		2013	
	%	+/-	%	+/-
<b>Total</b>	<b>96,0</b>	<b>0,2</b>	<b>96,2</b>	<b>0,3</b>
<b>Type de haute école, niveau d'examen et sexe</b>				
<b>HEU</b>				
Bachelor	91,2	1,6	92,6	2,6
Hommes	88,1	2,8	91,9	3,8
Femmes	93,8	1,8	93,3	3,5
Master	95,3	0,4	95,3	0,6
Hommes	94,8	0,6	95,2	0,8
Femmes	95,7	0,5	95,5	0,8
Doctorat	95,1	0,9	96,9	1,0
Hommes	96,7	0,9	98,3	1,1
Femmes	92,8	1,8	95,0	1,8
<b>HES</b>				
Bachelor	97,1	0,4	97,2	0,5
Hommes	97,6	0,5	98,2	0,5
Femmes	96,4	0,7	95,9	1,0
<b>HEP</b>				
Diplôme d'enseignement	98,1	0,5	96,9	0,9
Hommes	99,4	0,7	99,5	0,7
Femmes	97,7	0,6	96,2	1,1
<b>Groupes de domaines d'études HEU</b>				
<b>Bachelor</b>				
Sciences humaines + sociales	91,2	2,2	93,4	3,4
Sciences économiques	92,5	3,4	91,8	4,9
<b>Master</b>				
Sciences humaines + sociales	94,3	0,7	95,8	0,9
Sciences économiques	97,0	0,9	95,8	2,0
<b>Doctorat</b>				
Sciences humaines + sociales	93,1	2,5	95,2	3,0
Sciences économiques	99,2	1,2	99,0	1,6
Droit	91,3	4,3	94,6	5,0
Sciences exactes + naturelles	95,3	1,5	97,4	1,4
Médecine + pharmacie	94,2	2,5	95,9	2,7
Sciences techniques	97,5	1,9	98,5	1,7

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 3.1.1 Taux d'activité des diplômé-e-s des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme, cohorte 2008 (Fin)**

	2009		2013	
	%	+/-	%	+/-
<b>Groupes de domaines d'études HES</b>				
Architecture, construction et planification	97,7	1,3	96,2	2,6
Technique et IT	97,8	0,7	98,0	0,8
Chimie et sciences de la vie	97,5	1,6	96,9	2,0
Agriculture et économie forestière	93,8	4,3	96,7	3,4
Economie et services	98,1	0,5	97,9	0,7
Design	95,7	1,7	97,0	1,8
Musique, arts de la scène et autres arts	92,1	3,1	98,4	1,9
Travail social	98,0	0,9	95,1	1,9
Psychologie appliquée	100,0	0,0	88,5	9,5
Santé	96,6	1,7	97,0	2,5

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 5.1 Situation dans la profession des titulaires d'un bachelor HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et le sexe, cohorte 2008**

			Stagiaire		Assistant/e, doctorante/e		Employé/e sans fonction dirigeante		Employé/e avec fonction dirigeante		Indépendant/e	
			%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
2009	Sciences humaines + sociales	Hommes	15,7	6,6	1,9	1,9	60,9	8,7	21,6	7,2	0,0	0,0
		Femmes	10,0	3,2	1,9	1,1	72,9	4,5	13,0	3,3	2,2	1,6
	Sciences économiques	Hommes	8,1	4,5	1,5	1,9	61,2	8,1	26,0	7,3	3,3	2,9
		Femmes	5,8	4,9	8,0	8,1	74,0	10,7	9,2	6,5	3,0	3,7
2013	Sciences humaines + sociales	Hommes	10,5	7,4	3,0	4,6	57,0	12,6	29,5	11,5	0,0	0,0
		Femmes	0,9	1,3	1,1	1,7	75,4	7,0	19,6	6,5	3,0	2,6
	Sciences économiques	Hommes	4,5	4,8	3,6	5,9	38,6	12,1	47,5	12,4	5,8	6,4
		Femmes	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 5.2 Situation dans la profession des titulaires d'un master HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et le sexe, cohorte 2008**

			Stagiaire		Assistant/e, doctorant/e		Employé/e sans fonction dirigeante		Employé/e avec fonction dirigeante		Indépendant/e	
			%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
2009	Sciences humaines + sociales	Hommes	9,3	1,6	19,2	2,2	50,8	2,8	18,1	2,2	2,6	1,0
		Femmes	10,9	1,2	13,6	1,3	59,0	1,9	14,8	1,3	1,7	0,5
	Sciences économiques	Hommes	4,2	1,5	9,3	2,1	64,8	3,4	20,1	2,8	1,5	0,9
		Femmes	5,5	2,3	8,1	2,8	67,7	4,7	18,1	3,9	0,5	0,8
	Droit	Hommes	62,5	4,2	14,4	3,1	14,4	3,0	7,0	2,2	1,8	1,1
		Femmes	61,4	3,5	10,2	2,2	23,5	3,0	4,7	1,4	0,2	0,3
	Sciences exactes + naturelles	Hommes	4,5	1,1	44,5	2,8	40,3	2,7	9,7	1,7	1,1	0,5
		Femmes	7,5	1,9	41,2	3,7	40,7	3,6	9,6	2,2	0,9	0,6
	Médecine + pharmacie	Hommes	1,1	1,1	11,6	3,4	83,7	3,9	3,1	1,8	0,5	0,6
		Femmes	0,3	0,3	11,5	2,2	78,6	2,7	9,7	1,8	0,0	0,0
2013	Sciences techniques	Hommes	1,3	0,9	19,9	2,7	49,5	3,4	26,8	3,1	2,5	1,1
		Femmes	0,7	0,8	16,8	4,5	57,9	5,8	20,7	4,7	4,0	2,5
	Interdisciplinaire + autres	Hommes	2,7	2,4	12,8	5,9	67,0	8,1	14,7	6,5	2,8	2,4
		Femmes	9,6	4,5	14,5	5,5	56,7	7,8	19,2	6,5	0,0	0,0
	Sciences humaines + sociales	Hommes	0,0	0,0	16,6	2,8	46,9	3,9	34,0	3,7	2,4	1,2
		Femmes	1,2	0,6	12,3	1,6	57,0	2,5	25,1	2,2	4,4	1,2
	Sciences économiques	Hommes	0,3	0,5	4,7	2,0	32,8	4,6	59,3	4,8	2,8	1,7
		Femmes	0,6	0,9	6,2	3,8	51,8	7,4	39,8	7,3	1,5	1,8
	Droit	Hommes	6,3	3,7	5,2	2,7	54,1	6,1	29,4	5,5	5,0	2,5
		Femmes	3,6	1,9	3,8	1,9	64,7	4,8	25,7	4,4	2,2	1,4
	Sciences exactes + naturelles	Hommes	0,5	0,6	33,1	3,8	39,9	3,8	24,7	3,3	1,9	1,2
		Femmes	2,1	1,4	27,0	4,7	48,6	5,2	21,5	4,3	0,8	0,9
	Médecine + pharmacie	Hommes	0,7	1,1	5,6	3,2	79,7	5,7	9,4	4,1	4,5	3,0
		Femmes	0,0	0,0	3,0	1,6	78,9	4,0	16,4	3,6	1,8	1,4
	Sciences techniques	Hommes	0,4	0,6	14,5	3,3	32,2	4,5	46,3	4,8	6,6	2,8
		Femmes	0,0	0,0	9,8	4,7	32,8	7,0	51,6	7,6	5,8	4,3
	Interdisciplinaire + autres	Hommes	0,0	0,0	7,3	6,3	59,7	12,3	33,0	11,6	0,0	0,0
		Femmes	0,0	0,0	5,3	5,3	57,3	11,0	34,3	10,5	3,1	5,3

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 5.3 Situation dans la profession des titulaires d'un doctorat une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et le sexe, cohorte 2008**

			Stagiaire		Employé/e sans fonction dirigeante		Employé/e avec fonction dirigeante		Indépendant/e	
			%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-
2009	Sciences humaines + sociales	Hommes	1,9	1,8	47,1	7,6	47,9	7,6	3,1	2,5
		Femmes	0,0	0,0	59,1	6,3	38,1	6,3	2,9	2,0
	Sciences économiques	Hommes	0,0	0,0	42,3	8,9	52,4	8,9	5,3	4,1
		Femmes	**	**	**	**	**	**	**	**
	Droit	Hommes	12,3	7,2	24,6	9,3	51,5	10,8	11,5	6,5
		Femmes	16,7	10,0	42,0	14,7	38,2	14,6	3,1	4,3
	Sciences exactes + naturelles	Hommes	1,2	1,0	57,8	4,7	37,8	4,6	3,2	1,7
		Femmes	1,8	2,0	63,5	6,0	34,1	5,9	0,6	0,9
	Médecine + pharmacie	Hommes	2,0	2,3	58,8	7,5	27,6	6,9	11,6	4,9
		Femmes	0,0	0,0	71,5	6,3	23,2	5,8	5,3	3,4
2013	Sciences techniques	Hommes	0,0	0,0	51,6	6,6	43,4	6,5	5,0	2,8
		Femmes	0,0	0,0	54,9	13,9	45,1	13,9	0,0	0,0
	Sciences humaines + sociales	Hommes	1,2	1,9	55,4	10,3	42,1	10,2	1,3	2,0
		Femmes	0,0	0,0	53,8	8,8	41,1	8,6	5,2	3,8
	Sciences économiques	Hommes	0,0	0,0	19,1	9,3	80,9	9,3	0,0	0,0
		Femmes	**	**	**	**	**	**	**	**
	Droit	Hommes	0,0	0,0	39,2	16,9	49,6	16,7	11,3	9,0
		Femmes	**	**	**	**	**	**	**	**
	Sciences exactes + naturelles	Hommes	0,0	0,0	50,3	6,5	48,0	6,6	1,7	1,7
		Femmes	0,0	0,0	63,7	7,8	36,3	7,8	0,0	0,0
	Médecine + pharmacie	Hommes	0,0	0,0	47,6	11,5	22,2	9,9	30,2	11,3
		Femmes	1,0	1,7	56,2	8,9	29,8	8,3	12,9	6,4
	Sciences techniques	Hommes	0,0	0,0	28,1	7,7	68,4	8,0	3,5	2,9
		Femmes	**	**	**	**	**	**	**	**

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 5.4 Situation dans la profession des titulaires d'un bachelor HES une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études et le sexe, cohorte 2008**

		Stagiaire		Assistant/e, doctorant/e		Employé/e sans fonction dirigeante		Employé/e avec fonction dirigeante		Indépendant/e		
		%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	%	+/-	
2009	Architecture, construction et planification	Hommes	0,9	0,9	1,9	1,8	48,0	5,1	46,9	5,1	2,2	1,6
		Femmes	1,7	2,2	1,4	1,6	74,7	8,7	20,1	8,2	2,1	2,9
	Technique et IT	Hommes	1,6	0,5	3,3	0,8	67,3	2,3	26,6	2,2	1,3	0,5
		Femmes	0,0	0,0	6,2	6,7	69,2	10,5	24,6	9,5	0,0	0,0
	Chimie et sciences de la vie	Hommes	4,2	2,8	1,7	1,5	44,0	7,0	45,9	7,0	4,2	2,9
		Femmes	4,1	2,6	8,1	4,2	62,3	6,9	24,3	6,2	1,1	1,5
	Agriculture et économie forestière	Hommes	5,2	5,1	5,4	5,3	39,2	11,3	39,0	11,2	11,2	7,9
		Femmes	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
	Economie et services	Hommes	2,2	0,7	0,2	0,2	58,1	2,6	38,1	2,5	1,4	0,6
		Femmes	2,7	1,0	1,1	0,7	67,8	3,1	28,0	3,0	0,4	0,4
	Design	Hommes	3,8	2,6	3,9	2,7	38,5	7,2	31,2	6,8	22,7	6,1
		Femmes	14,9	4,2	3,8	2,0	57,6	5,9	10,8	3,6	12,9	4,2
	Musique, arts de la scène et autres arts	Hommes	3,7	4,3	0,0	0,0	66,6	10,9	14,0	8,0	15,7	8,9
		Femmes	3,5	2,3	1,5	1,5	83,5	5,5	1,5	1,6	9,9	4,8
	Travail social	Hommes	0,0	0,0	0,0	0,0	73,8	5,4	26,2	5,4	0,0	0,0
		Femmes	0,5	0,5	0,4	0,5	82,2	2,8	15,6	2,6	1,3	1,0
	Psychologie appliquée	Hommes	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
		Femmes	8,3	5,3	0,0	0,0	66,0	9,6	17,5	7,8	8,2	5,3
	Santé	Hommes	0,0	0,0	0,0	0,0	91,1	7,4	8,9	7,4	0,0	0,0
		Femmes	1,0	0,9	2,0	1,4	90,6	2,7	5,9	2,2	0,5	0,7
2013	Architecture, construction et planification	Hommes	0,0	0,0	0,0	0,0	25,6	7,6	72,0	7,7	2,5	2,3
		Femmes	0,0	0,0	2,7	4,4	46,9	13,7	47,5	13,7	2,8	4,7
	Technique et IT	Hommes	0,4	0,4	1,2	0,7	52,7	3,6	44,9	3,6	1,0	0,7
		Femmes	0,0	0,0	0,0	0,0	55,3	17,6	44,7	17,6	0,0	0,0
	Chimie et sciences de la vie	Hommes	0,0	0,0	3,2	3,9	33,2	8,9	54,2	9,4	9,4	5,6
		Femmes	0,0	0,0	3,7	4,3	57,5	9,6	37,3	9,4	1,6	2,4
	Agriculture et économie forestière	Hommes	0,0	0,0	0,0	0,0	30,8	12,7	52,0	13,9	17,2	11,3
		Femmes	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
	Economie et services	Hommes	0,0	0,0	0,8	0,6	39,1	3,7	57,5	3,7	2,6	1,4
		Femmes	0,0	0,0	0,9	0,8	50,0	4,6	47,8	4,6	1,3	1,0
	Design	Hommes	0,0	0,0	3,6	3,4	35,8	9,2	32,6	9,1	28,0	8,8
		Femmes	0,0	0,0	3,9	3,2	50,2	8,2	23,5	6,9	22,4	6,8
	Musique, arts de la scène et autres arts	Hommes	0,0	0,0	0,0	0,0	63,0	16,2	10,5	10,6	26,5	15,1
		Femmes	0,0	0,0	2,3	2,9	82,6	7,7	5,4	4,1	9,7	6,2
	Travail social	Hommes	0,0	0,0	0,0	0,0	62,9	8,3	35,9	8,3	1,2	1,9
		Femmes	1,0	1,1	0,4	0,6	70,3	4,8	26,7	4,6	1,7	1,3
	Santé	Hommes	0,0	0,0	0,0	0,0	82,1	13,7	9,9	11,5	8,0	8,9
		Femmes	0,7	1,2	0,8	1,3	83,6	4,9	11,8	4,2	3,0	2,4

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 6.2.1 Titulaires d'un bachelor HEU travaillant à temps partiel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et le sexe, cohorte 2008**

			%	+/-
2009	Sciences humaines + sociales	Hommes	39,1	8,7
		Femmes	53,9	5,0
	Sciences économiques	Hommes	3,0	2,6
		Femmes	15,7	10,3
2013	Sciences humaines + sociales	Hommes	21,8	10,4
		Femmes	58,7	7,8
	Sciences économiques	Hommes	14,7	9,0
		Femmes	**	**

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 6.2.2 Titulaires d'un master HEU travaillant à temps partiel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et le sexe, cohorte 2008**

			%	+/-
2009	Sciences humaines + sociales	Hommes	51,0	2,8
		Femmes	56,0	1,9
	Sciences économiques	Hommes	13,4	2,4
		Femmes	16,7	3,8
	Droit	Hommes	21,2	3,5
		Femmes	19,1	2,7
	Sciences exactes + naturelles	Hommes	35,1	2,7
		Femmes	46,5	3,7
	Médecine + pharmacie	Hommes	19,3	4,0
		Femmes	25,6	3,0
	Sciences techniques	Hommes	9,9	2,0
		Femmes	20,1	4,6
	Interdisciplinaire + autres	Hommes	55,4	8,2
		Femmes	47,8	7,8
	2013	Hommes	45,9	3,9
		Femmes	59,5	2,5
	Sciences économiques	Hommes	12,3	3,0
		Femmes	20,9	6,1
	Droit	Hommes	20,9	4,8
		Femmes	28,5	4,4
	Sciences exactes + naturelles	Hommes	27,0	3,5
		Femmes	47,8	5,2
	Médecine + pharmacie	Hommes	12,8	4,8
		Femmes	31,4	4,8
	Sciences techniques	Hommes	11,9	3,1
		Femmes	28,1	6,8
	Interdisciplinaire + autres	Hommes	30,5	11,7
		Femmes	39,7	10,4

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 6.2.3 Titulaires d'un doctorat travaillant à temps partiel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et le sexe, cohorte 2008**

		%	+/-
2009	Sciences humaines + sociales	Hommes Femmes	36,9 59,9 6,4
	Sciences économiques	Hommes Femmes	8,7 ** 5,0 **
	Droit	Hommes Femmes	26,6 59,9 13,9
	Sciences exactes + naturelles	Hommes Femmes	18,6 19,6 3,6
	Médecine + pharmacie	Hommes Femmes	20,4 28,2 6,4
	Sciences techniques	Hommes Femmes	8,3 44,7 6,0
			13,6
	Sciences humaines + sociales	Hommes Femmes	40,2 54,3 8,9
	Sciences économiques	Hommes Femmes	12,8 ** 7,6 **
2013	Droit	Hommes Femmes	29,0 ** 15,1 **
	Sciences exactes + naturelles	Hommes Femmes	14,3 35,1 7,7
	Médecine + pharmacie	Hommes Femmes	19,2 46,9 9,7
	Sciences techniques	Hommes Femmes	10,0 ** 8,9 4,9 **

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 6.2.4 Titulaires d'un bachelor HES travaillant à temps partiel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2008**

			%	+/-
2009	Architecture, construction et planification	Hommes	4,9	2,5
		Femmes	9,2	5,5
	Technique et IT	Hommes	5,3	1,1
		Femmes	3,1	1,5
	Chimie et sciences de la vie	Hommes	13,6	4,9
		Femmes	30,4	6,5
	Agriculture et économie forestière	Hommes	23,6	9,8
		Femmes	**	**
	Economie et services	Hommes	5,7	1,2
		Femmes	15,2	2,4
	Design	Hommes	44,6	7,3
		Femmes	45,4	6,0
	Musique, arts de la scène et autres arts	Hommes	69,9	10,8
		Femmes	83,6	5,8
	Travail social	Hommes	61,3	6,2
		Femmes	74,5	3,3
	Psychologie appliquée	Hommes	**	**
		Femmes	48,3	10,2
	Santé	Hommes	18,4	8,7
		Femmes	21,0	3,8
2013	Architecture, construction et planification	Hommes	13,2	5,5
		Femmes	26,8	12,3
	Technique et IT	Hommes	9,5	2,1
		Femmes	13,4	9,8
	Chimie et sciences de la vie	Hommes	26,4	8,2
		Femmes	46,2	9,6
	Agriculture et économie forestière	Hommes	17,7	10,1
		Femmes	**	**
	Economie et services	Hommes	11,3	2,3
		Femmes	25,8	4,0
	Design	Hommes	44,5	9,6
		Femmes	61,7	8,0
	Musique, arts de la scène et autres arts	Hommes	63,9	16,0
		Femmes	87,7	7,0
	Travail social	Hommes	57,9	8,7
		Femmes	80,3	4,3
	Santé	Hommes	26,9	14,4
		Femmes	56,4	7,1

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 6.2.5 Diplômé-e-s des hautes écoles travaillant à temps partiel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le fait d'avoir un enfant, cohorte 2008**

			%	+/-
2009	HEU	Bachelor	Avec enfant	58,0
			Sans enfant	32,6
		Master	Avec enfant	61,5
			Sans enfant	32,0
		Doctorat	Avec enfant	38,9
			Sans enfant	20,8
			Avec enfant	49,1
	HES	Bachelor	Sans enfant	22,8
			Avec enfant	71,7
	HEP	Diplôme d'enseignement	Sans enfant	39,2
2013			Avec enfant	74,8
HEU	Bachelor	Sans enfant	30,1	
		Avec enfant	56,5	
	Master	Sans enfant	29,1	
		Avec enfant	38,5	
HES	Bachelor	Sans enfant	18,4	
		Avec enfant	49,0	
	Sans enfant	27,8	3,6	
HEP	Diplôme d'enseignement	Avec enfant	68,9	
		Sans enfant	38,1	

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95%

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 6.3.1 Raison d'une activité professionnelle à temps partiel chez les diplômé-e-s des hautes écoles cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe (en %), cohorte 2008 (plusieurs réponses possibles)**

	HEU												HES												HEP											
	Bachelor						Master						Doctorat						Bachelor						Diplôme d'enseignement											
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes								
je m'occupe des enfants et/ou du ménage	**	**	40,6	9,3	22,0	3,4	33,7	2,6	48,2	11,8	69,1	6,8	25,8	5,2	44,7	4,0	31,2	11,9	46,1	4,5																
je consacre du temps à mes intérêts personnels	**	**	35,5	9,0	35,4	4,0	35,5	2,6	29,4	11,3	22,6	5,8	45,6	6,2	42,9	3,9	47,7	12,7	37,2	4,4																
je suis une formation (continue, perfectionnement)	**	**	23,3	7,7	16,4	3,2	20,5	2,2	15,5	7,9	4,6	2,8	37,3	5,8	18,1	2,9	24,1	10,5	18,9	3,6																
L'exercice d'une activité à plein temps est relativement rare dans mon domaine	**	**	23,9	8,0	13,2	2,9	19,1	2,1	15,0	9,6	7,8	3,6	16,9	5,3	23,8	3,6	27,7	11,5	19,4	3,4																
je n'ai pas trouvé d'activité à plein temps	**	**	11,1	5,8	13,8	3,1	15,2	2,0	18,9	9,8	12,5	5,3	6,2	4,1	8,7	2,2	8,0	6,7	6,6	2,3																
J'ai des problèmes de santé	**	**	0,0	0,0	1,8	1,2	1,7	0,7	5,6	7,5	0,9	1,5	0,6	0,9	3,0	1,2	4,1	4,8	4,2	1,8																
Mon activité en tant qu'indépendant/e ne me permet pas de travailler à plein temps	**	**	0,0	0,0	1,3	0,9	2,2	1,0	3,6	4,1	1,8	1,6	3,1	2,8	3,8	1,7	3,4	3,8	0,0	0,0																
je consacre du temps à mon travail de doctorat/d'habilitation	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.						

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

: pas d'observations

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 6.4.1 Proportion de diplômé-e-s d'une HEU en situation de sur-/sous-emploi une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le groupe de domaines d'études, cohorte 2008**

			2009		2013	
			%	+/-	%	+/-
Bachelor	Sciences humaines + sociales	Taux d'occupation adéquat	81,0	3,5	82,9	5,1
		Sous-employé/e	8,7	2,4	4,8	2,6
		Sur-employé/e	10,3	2,8	12,3	4,6
	Sciences économiques	Taux d'occupation adéquat	89,4	4,6	96,5	3,8
		Sous-employé/e	6,3	3,9	0,0	0,0
		Sur-employé/e	4,3	2,7	3,5	3,8
Master	Sciences humaines + sociales	Taux d'occupation adéquat	73,5	1,4	77,4	1,7
		Sous-employé/e	14,1	1,1	10,7	1,3
		Sur-employé/e	12,4	1,0	12,0	1,3
	Sciences économiques	Taux d'occupation adéquat	90,4	1,7	86,7	2,9
		Sous-employé/e	3,9	1,2	2,6	1,2
		Sur-employé/e	5,6	1,4	10,7	2,7
	Droit	Taux d'occupation adéquat	86,7	1,8	82,1	3,0
		Sous-employé/e	2,4	0,9	4,9	1,7
		Sur-employé/e	10,9	1,7	13,0	2,7
	Sciences exactes + naturelles	Taux d'occupation adéquat	83,0	1,7	81,2	2,4
		Sous-employé/e	7,9	1,2	6,2	1,5
		Sur-employé/e	9,1	1,2	12,6	2,0
	Médecine + pharmacie	Taux d'occupation adéquat	83,8	2,2	75,4	3,7
		Sous-employé/e	4,6	1,1	4,7	1,8
		Sur-employé/e	11,6	2,0	19,9	3,5
	Sciences techniques	Taux d'occupation adéquat	85,6	2,1	78,6	3,4
		Sous-employé/e	2,0	0,9	2,0	1,3
		Sur-employé/e	12,4	1,9	19,4	3,3
	Interdisciplinaire + autres	Taux d'occupation adéquat	68,4	5,2	92,0	4,0
		Sous-employé/e	21,3	4,5	0,8	1,1
		Sur-employé/e	10,2	3,3	7,2	3,9
Doctorat	Sciences humaines + sociales	Taux d'occupation adéquat	76,8	4,0	82,5	5,2
		Sous-employé/e	11,7	3,0	10,3	4,5
		Sur-employé/e	11,5	3,0	7,2	3,1
	Sciences économiques	Taux d'occupation adéquat	93,1	4,1	89,0	6,6
		Sous-employé/e	2,0	2,2	1,5	2,6
		Sur-employé/e	5,0	3,5	9,5	6,1
	Droit	Taux d'occupation adéquat	79,9	7,1	86,6	8,8
		Sous-employé/e	7,2	4,8	0,0	0,0
		Sur-employé/e	12,9	5,7	13,4	8,8
	Sciences exactes + naturelles	Taux d'occupation adéquat	81,1	2,9	83,8	3,8
		Sous-employé/e	6,0	1,8	3,9	2,1
		Sur-employé/e	12,9	2,4	12,3	3,3
	Médecine + pharmacie	Taux d'occupation adéquat	81,8	3,7	84,5	4,8
		Sous-employé/e	3,8	1,8	3,9	2,8
		Sur-employé/e	14,4	3,4	11,5	4,1
	Sciences techniques	Taux d'occupation adéquat	84,7	4,3	88,8	4,9
		Sous-employé/e	2,6	1,7	0,0	0,0
		Sur-employé/e	12,7	4,0	11,2	4,9

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 6.4.2 Proportion de titulaires d'un bachelor HES en situation de sur-/sous-emploi une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, cohorte 2008**

		2009		2013	
		%	+/-	%	+/-
Architecture, construction et planification	Taux d'occupation adéquat	89,5	2,8	85,3	4,7
	Sous-employé/e	0,8	0,8	0,8	1,3
	Sur-employé/e	9,7	2,7	13,9	4,5
Technique et IT	Taux d'occupation adéquat	91,7	1,2	87,2	2,3
	Sous-employé/e	0,6	0,3	0,8	0,8
	Sur-employé/e	7,7	1,2	11,9	2,2
Chimie et sciences de la vie	Taux d'occupation adéquat	83,5	3,6	78,3	5,4
	Sous-employé/e	4,1	2,2	5,3	2,8
	Sur-employé/e	12,4	3,1	16,4	4,8
Agriculture et économie forestière	Taux d'occupation adéquat	88,2	5,9	80,1	8,7
	Sous-employé/e	1,6	2,1	0,0	0,0
	Sur-employé/e	10,2	5,6	19,9	8,7
Economie et services	Taux d'occupation adéquat	88,5	1,3	87,2	2,0
	Sous-employé/e	2,4	0,6	1,4	0,6
	Sur-employé/e	9,1	1,2	11,4	1,9
Design	Taux d'occupation adéquat	71,7	4,2	75,0	5,5
	Sous-employé/e	9,5	2,5	8,5	3,4
	Sur-employé/e	18,8	3,7	16,5	4,8
Musique, arts de la scène et autres arts	Taux d'occupation adéquat	78,4	5,0	77,9	7,3
	Sous-employé/e	13,0	4,1	13,5	6,2
	Sur-employé/e	8,6	3,3	8,6	4,7
Travail social	Taux d'occupation adéquat	75,4	2,7	84,7	3,2
	Sous-employé/e	10,6	1,8	6,6	2,1
	Sur-employé/e	14,0	2,2	8,8	2,6
Psychologie appliquée	Taux d'occupation adéquat	66,5	9,0	**	**
	Sous-employé/e	11,4	5,9	**	**
	Sur-employé/e	22,1	8,3	**	**
Santé	Taux d'occupation adéquat	72,2	4,0	81,8	4,9
	Sous-employé/e	5,4	2,0	1,9	1,8
	Sur-employé/e	22,4	3,8	16,3	4,6

+/- correspond à la largeur de l'intervalle de confiance à 95 %

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, première et deuxième enquêtes, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 7.1 Revenu professionnel brut standardisé des diplômé-e-s d'une HEU cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen, le groupe de domaines d'études et le sexe (en francs par an), cohorte 2008**

		Hommes			Femmes		
		1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
Bachelor	Total	75 600 <sup>a</sup>	98 000 <sup>a</sup>	115 700 <sup>a</sup>	67 800 <sup>a</sup>	80 000 <sup>a</sup>	92 600 <sup>a</sup>
	Sciences humaines + sociales	72 000 <sup>b</sup>	83 300 <sup>b</sup>	104 000 <sup>b</sup>	67 800 <sup>b</sup>	80 000 <sup>a</sup>	92 600 <sup>a</sup>
	Sciences économiques	85 000 <sup>c</sup>	100 100 <sup>b</sup>	117 000	**	**	**
Master	Total	84 000	97 500	110 000	80 000	93 600	105 000
	Sciences humaines + sociales	81 000	91 800	106 600	76 700	90 000	102 800
	Sciences économiques	95 000	108 000	122 000	91 000	100 200	112 500 <sup>a</sup>
	Droit	91 200	102 000	116 800 <sup>a</sup>	91 900	102 400	110 500
	Sciences exactes + naturelles	77 100 <sup>a</sup>	90 000	105 000	77 500 <sup>a</sup>	85 300	99 000
	Médecine + pharmacie	96 000	100 000	107 000	90 000	97 500	104 000
	Sciences techniques	78 000 <sup>a</sup>	91 300	100 000	71 500 <sup>a</sup>	84 000	95 000
	Interdisciplinaire + autres	85 000 <sup>a</sup>	94 800 <sup>a</sup>	108 100 <sup>a</sup>	71 500 <sup>c</sup>	85 000 <sup>a</sup>	104 000 <sup>a</sup>
Doctorat	Total	90 000	108 000	130 000	85 000 <sup>a</sup>	100 000	117 600
	Sciences humaines + sociales	85 200 <sup>c</sup>	102 000 <sup>b</sup>	129 000 <sup>a</sup>	75 700 <sup>c</sup>	100 000 <sup>a</sup>	113 000 <sup>b</sup>
	Sciences économiques	110 000 <sup>c</sup>	130 000 <sup>a</sup>	150 000 <sup>b</sup>	**	**	**
	Droit	102 000 <sup>c</sup>	130 000 <sup>c</sup>	162 500 <sup>b</sup>	**	**	**
	Sciences exactes + naturelles	80 000 <sup>b</sup>	100 000 <sup>a</sup>	116 800 <sup>a</sup>	65 000 <sup>c</sup>	92 800 <sup>a</sup>	105 000 <sup>a</sup>
	Médecine + pharmacie	98 000 <sup>c</sup>	115 600 <sup>a</sup>	150 000 <sup>c</sup>	96 000 <sup>a</sup>	107 000	122 200 <sup>a</sup>
	Sciences techniques	95 900 <sup>a</sup>	109 900 <sup>a</sup>	126 000	**	**	**

Précision de l'estimation pour la médiane:

Pas de remarque: coefficient de variation &lt;2,5%

<sup>a</sup> coefficient de variation >2,5% et <5%<sup>b</sup> coefficient de variation >5% et <7,5%<sup>c</sup> coefficient de variation >7,5%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 7.2 Revenu professionnel brut standardisé des titulaires d'un bachelor HES et des diplômé-e-s d'une HEP cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen, le domaine d'études et le sexe (en francs par an), cohorte 2008**

		Hommes			Femmes		
		1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
HES	Total	83 000	93 000	105 000	73 300	85 900	100 000
	Architecture, construction et planification	79 300 <sup>b</sup>	86 900	96 200	60 000 <sup>c</sup>	74 100 <sup>b</sup>	86 000 <sup>a</sup>
	Technique et IT	85 000	92 200	100 000	84 500 <sup>c</sup>	88 400 <sup>a</sup>	105 000 <sup>b</sup>
	Chimie et sciences de la vie	78 000	85 000 <sup>a</sup>	97 300	80 000 <sup>a</sup>	85 800	95 000 <sup>a</sup>
	Agriculture et économie forestière	83 000 <sup>a</sup>	90 000 <sup>b</sup>	102 100 <sup>a</sup>	**	**	**
	Economie et services	90 000	102 000	119 000	83 000	93 000	105 300
	Design	60 700 <sup>c</sup>	78 000 <sup>a</sup>	92 900 <sup>b</sup>	54 100 <sup>b</sup>	70 000 <sup>a</sup>	84 000 <sup>a</sup>
	Musique, arts de la scène et autres arts	50 000 <sup>c</sup>	78 500 <sup>c</sup>	100 000 <sup>c</sup>	60 000 <sup>c</sup>	84 000 <sup>c</sup>	100 000
	Travail social	86 700	95 700 <sup>a</sup>	103 700	80 000	89 700	99 700
	Santé	79 300 <sup>b</sup>	86 400 <sup>a</sup>	100 000 <sup>b</sup>	69 900	80 000 <sup>a</sup>	90 100 <sup>a</sup>
HEP	Formation des enseignants	85 000	95 600	110 000	78 900	89 500	102 200

Précision de l'estimation pour la médiane:

Pas de remarque: coefficient de variation &lt;2,5%

<sup>a</sup> coefficient de variation >2,5% et <5%<sup>b</sup> coefficient de variation >5% et <7,5%<sup>c</sup> coefficient de variation >7,5%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA7.3 Revenu professionnel brut standardisé des diplômé-e-s des hautes écoles cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen, la situation dans la profession et le sexe (en francs par an), cohorte 2008**

		Stagiaire			Assistant/e, docteurant/e			Employé/e sans fonction dirigeante			Employé/e avec fonction dirigeante			Indépendant/e			
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
HEU Bachelor	1 <sup>er</sup> quartile	**	**	**	**	**	**	70 000	72 900 <sup>a</sup>	67 800 <sup>b</sup>	76 100 <sup>b</sup>	90 000 <sup>c</sup>	67 800 <sup>b</sup>	**	**	**	
	Médiane	**	**	**	**	**	**	80 600	87 000 <sup>a</sup>	78 000 <sup>a</sup>	102 000 <sup>a</sup>	111 000 <sup>a</sup>	84 000 <sup>b</sup>	**	**	**	
	3 <sup>e</sup> quartile	**	**	**	**	**	**	96 000	100 000 <sup>b</sup>	90 900	116 000	120 000 <sup>a</sup>	108 300 <sup>c</sup>	**	**	**	
Master	1 <sup>er</sup> quartile	48 000 <sup>b</sup>	**	42 000 <sup>b</sup>	67 000 <sup>a</sup>	64 000 <sup>b</sup>	70 000 <sup>a</sup>	85 000	87 800	83 200	88 500	91 000	84 900	50 000 <sup>c</sup>	50 000 <sup>c</sup>	50 000 <sup>c</sup>	
	Médiane	60 000 <sup>c</sup>	**	50 100 <sup>b</sup>	80 100	80 000	83 700	96 000	98 200	95 000	100 000	104 000	96 000	80 000 <sup>b</sup>	80 000 <sup>c</sup>	78 000 <sup>b</sup>	
	3 <sup>e</sup> quartile	100 000 <sup>c</sup>	**	64 000 <sup>c</sup>	90 000	88 200	92 000	106 000	108 000	105 000	115 000	120 000	108 000	100 000 <sup>b</sup>	100 000 <sup>c</sup>	100 000 <sup>c</sup>	
Doctorat	1 <sup>er</sup> quartile	**	**	**	.	.	.	85 500 <sup>a</sup>	86 000 <sup>b</sup>	84 000 <sup>b</sup>	92 000 <sup>a</sup>	94 000 <sup>a</sup>	90 000 <sup>a</sup>	68 700 <sup>c</sup>	90 000 <sup>c</sup>	**	
	Médiane	**	**	**	.	.	.	100 000	103 000	98 000	110 600	115 000	106 000 <sup>a</sup>	100 000 <sup>c</sup>	105 500 <sup>c</sup>	**	
	3 <sup>e</sup> quartile	**	**	**	.	.	.	116 700 <sup>a</sup>	120 000	110 000 <sup>a</sup>	132 000 <sup>a</sup>	135 000 <sup>a</sup>	130 000 <sup>a</sup>	162 500 <sup>c</sup>	190 000 <sup>c</sup>	**	
HES Bachelor	1 <sup>er</sup> quartile	**	**	**	**	76 600 <sup>c</sup>	**	**	78 000	81 900	72 500	85 000	87 000	78 000 <sup>a</sup>	40 000 <sup>c</sup>	36 000 <sup>c</sup>	45 000 <sup>c</sup>
	Médiane	**	**	**	**	82 400 <sup>a</sup>	**	**	88 400	90 600	84 500	96 000	97 500	91 000	68 700 <sup>c</sup>	70 000 <sup>c</sup>	60 000 <sup>c</sup>
	3 <sup>e</sup> quartile	**	**	**	**	91 300 <sup>a</sup>	**	**	100 000	100 000	96 700	110 000	112 000	104 000	100 000 <sup>b</sup>	100 000 <sup>c</sup>	100 000 <sup>c</sup>
HEP Diplôme d'enseignement	1 <sup>er</sup> quartile	**	**	**	**	.	.	**	80 000	86 000	78 700	85 200 <sup>b</sup>	**	90 900 <sup>c</sup>	**	**	**
	Médiane	**	**	**	**	.	.	**	91 100	96 000	89 100	103 800 <sup>b</sup>	**	108 000 <sup>c</sup>	**	**	**
	3 <sup>e</sup> quartile	**	**	**	**	.	.	**	104 200	110 200	100 800	126 000 <sup>b</sup>	**	130 000 <sup>c</sup>	**	**	**

Pas de remarque: coefficient de variation <2,5%

<sup>a</sup> coefficient de variation >2,5% et <5%

<sup>b</sup> coefficient de variation >5% et <7,5%

<sup>c</sup> coefficient de variation >7,5%

. pas d'observations

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

**TA 7.4 Revenu professionnel brut standardisé des titulaires d'un master HEU cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et la situation dans la profession (en francs par an), cohorte 2008**

		1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
Sciences humaines + sociales	Stagiaire	**	**	**
	Assistant/e, doctorant/e	72 200	85 000	92 900
	Employé/e sans fonction dirigeante	80 000	91 600	104 000
	Employé/e avec fonction dirigeante	83 300	95 100	110 000
Sciences économiques	Indépendant/e	57 100 <sup>c</sup>	76 000 <sup>c</sup>	100 000 <sup>b</sup>
	Stagiaire	**	**	**
	Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
	Employé/e sans fonction dirigeante	90 000	102 000	113 000
Droit	Employé/e avec fonction dirigeante	100 000	112 000	125 000
	Indépendant/e	**	**	**
	Stagiaire	**	**	**
	Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
Sciences exactes + naturelles	Employé/e sans fonction dirigeante	94 000	102 600	112 000
	Employé/e avec fonction dirigeante	97 200	105 000	120 000 <sup>a</sup>
	Indépendant/e	**	**	**
	Stagiaire	**	**	**
Médecine + pharmacie	Assistant/e, doctorant/e	55 200 <sup>a</sup>	79 000	85 000
	Employé/e sans fonction dirigeante	81 000	93 800	104 300
	Employé/e avec fonction dirigeante	88 000	100 000	112 000
	Indépendant/e	**	**	**
Sciences techniques	Stagiaire	**	**	**
	Assistant/e, doctorant/e	56 000 <sup>c</sup>	80 000 <sup>a</sup>	86 500 <sup>a</sup>
	Employé/e sans fonction dirigeante	81 300 <sup>a</sup>	91 500	100 000
	Employé/e avec fonction dirigeante	78 500	93 000	104 000
Interdisciplinaire + autres	Indépendant/e	**	**	**
	Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
	Employé/e sans fonction dirigeante	81 900 <sup>a</sup>	91 400 <sup>a</sup>	105 000 <sup>a</sup>
	Employé/e avec fonction dirigeante	71 400 <sup>c</sup>	85 000 <sup>c</sup>	104 000 <sup>a</sup>
Indépendant/e		**	**	**

Pas de remarque: coefficient de variation <2,5%

<sup>a</sup> coefficient de variation >2,5% et <5%

<sup>b</sup> coefficient de variation >5% et <7,5%

<sup>c</sup> coefficient de variation >7,5%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 7.5 Revenu professionnel brut standardisé des titulaires d'un doctorat cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et la situation dans la profession (en francs par an), cohorte 2008**

		1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
Sciences humaines + sociales	Stagiaire	**	**	**
	Employé/e sans fonction dirigeante	80 000 <sup>c</sup>	98 000 <sup>a</sup>	108 300 <sup>a</sup>
	Employé/e avec fonction dirigeante	90 000 <sup>c</sup>	113 300 <sup>a</sup>	131 300 <sup>b</sup>
	Indépendant/e	**	**	**
Sciences économiques	Employé/e sans fonction dirigeante	**	**	**
	Employé/e avec fonction dirigeante	100 000 <sup>c</sup>	130 000 <sup>b</sup>	164 000 <sup>b</sup>
	Indépendant/e	**	**	**
Sciences exactes + naturelles	Employé/e sans fonction dirigeante	70 000 <sup>c</sup>	92 000	105 000
	Employé/e avec fonction dirigeante	80 000 <sup>b</sup>	103 000 <sup>a</sup>	120 000 <sup>a</sup>
	Indépendant/e	**	**	**
Médecine + pharmacie	Stagiaire	**	**	**
	Employé/e sans fonction dirigeante	98 000 <sup>a</sup>	106 600	120 000 <sup>a</sup>
	Employé/e avec fonction dirigeante	98 000 <sup>b</sup>	113 800 <sup>b</sup>	139 800 <sup>a</sup>
Sciences techniques	Indépendant/e	90 000 <sup>c</sup>	125 000 <sup>c</sup>	200 000 <sup>c</sup>
	Employé/e sans fonction dirigeante	100 000 <sup>c</sup>	110 000 <sup>a</sup>	126 000 <sup>a</sup>
	Employé/e avec fonction dirigeante	92 000 <sup>a</sup>	108 000 <sup>a</sup>	120 900 <sup>b</sup>
	Indépendant/e	**	**	**

Pas de remarque: coefficient de variation <2,5%

<sup>a</sup> coefficient de variation >2,5% et <5%

<sup>b</sup> coefficient de variation >5% et <7,5%

<sup>c</sup> coefficient de variation >7,5%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

**TA 7.6 Revenu professionnel brut standardisé des titulaires d'un bachelor HES et des diplômé-e-s d'une HEP cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le domaine d'études, la situation dans la profession (en francs par an), cohorte 2008**

			1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
HES	Architecture, construction et planification	Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
		Employé/e sans fonction dirigeante	62 400 <sup>c</sup>	78 000 <sup>b</sup>	86 000 <sup>a</sup>
		Employé/e avec fonction dirigeante	79 400 <sup>a</sup>	87 000	97 500
		Indépendant/e	**	**	**
		Stagiaire	**	**	**
	Technique et IT	Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
		Employé/e sans fonction dirigeante	84 500	91 000	98 000
		Employé/e avec fonction dirigeante	87 800	96 000	105 300
		Indépendant/e	**	**	**
		Chimie et sciences de la vie	**	**	**
Economie et services	Chimie et sciences de la vie	Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
		Employé/e sans fonction dirigeante	79 600	85 000	91 300 <sup>a</sup>
		Employé/e avec fonction dirigeante	80 000 <sup>a</sup>	90 000 <sup>a</sup>	98 000
		Indépendant/e	**	**	**
		Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
	Design	Employé/e sans fonction dirigeante	83 200	91 000	104 500
		Employé/e avec fonction dirigeante	92 200	105 000	120 000
		Indépendant/e	**	**	**
		Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
		Employé/e sans fonction dirigeante	65 000 <sup>b</sup>	75 700 <sup>a</sup>	87 800 <sup>a</sup>
HEP	Musique, arts de la scène et autres arts	Employé/e avec fonction dirigeante	60 000 <sup>b</sup>	75 000 <sup>a</sup>	84 000 <sup>a</sup>
		Indépendant/e	40 000 <sup>c</sup>	60 000 <sup>c</sup>	92 900 <sup>c</sup>
		Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
		Employé/e sans fonction dirigeante	62 000 <sup>c</sup>	84 000 <sup>b</sup>	100 000
		Employé/e avec fonction dirigeante	**	**	**
	Travail social	Indépendant/e	**	**	**
		Stagiaire	**	**	**
		Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
		Employé/e sans fonction dirigeante	81 300	90 000	99 700
		Employé/e avec fonction dirigeante	84 500 <sup>a</sup>	93 800	101 800
HEP	Santé	Indépendant/e	**	**	**
		Stagiaire	**	**	**
		Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
		Employé/e sans fonction dirigeante	70 000	79 700	90 000 <sup>a</sup>
		Employé/e avec fonction dirigeante	**	**	**
	Formation des enseignants	Indépendant/e	**	**	**
		Stagiaire	**	**	**
		Assistant/e, doctorant/e	**	**	**
		Employé/e sans fonction dirigeante	80 000	91 100	104 200
		Employé/e avec fonction dirigeante	85 200 <sup>b</sup>	103 800 <sup>b</sup>	126 000 <sup>b</sup>
		Indépendant/e	**	**	**

Pas de remarque: coefficient de variation <2,5%

<sup>a</sup> coefficient de variation >2,5% et <5%

<sup>b</sup> coefficient de variation >5% et <7,5%

<sup>c</sup> coefficient de variation >7,5%

\*\* moins de 25 cas

Source: Enquête auprès des diplômé-e-s des hautes écoles, deuxième enquête, cohorte 2008

© OFS, Neuchâtel 2015

## Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	058 463 60 11 info@ bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	<a href="http://www.statistique.admin.ch">www.statistique.admin.ch</a>
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	<a href="http://www.news-stat.admin.ch">www.news-stat.admin.ch</a>
Publications: information approfondie	058 463 60 60 order@ bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	<a href="http://www.stattab.bfs.admin.ch">www.stattab.bfs.admin.ch</a>
Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse <a href="http://www.statistique.admin.ch">www.statistique.admin.ch</a> →Services→Les publications de Statistique suisse	

## Education et science

Dans le domaine de l'éducation, deux sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

### **Section Processus de formation (BILD-P)**

- Elèves et diplômes (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômes des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

### **Section Système de formation (BILD-S)**

- Perspectives de la formation (élèves, étudiants, diplômes et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces deux sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

**[www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)**

L'insertion professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles prend plus ou moins de temps et s'effectue rarement de manière linéaire. Il est par conséquent pertinent d'analyser l'employabilité des personnes diplômées quelques années après la fin des études. C'est la raison pour laquelle l'OFS réalise depuis 2002 des enquêtes longitudinales auprès de cette catégorie de la population.

La présente publication est consacrée pour l'essentiel aux premiers résultats de l'enquête longitudinale qui a été réalisée auprès des personnes diplômées des hautes écoles en 2008. Ces dernières ont été interrogées sur leur situation professionnelle un an, puis cinq ans après la fin de leurs études.

**N° de commande**

501-1301

**Commandes**

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

[order@ bfs.admin.ch](mailto:order@ bfs.admin.ch)

**Prix**

16 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15593-6